

Rapport aux actionnaires

Troisième trimestre 2020

La Banque Nationale divulgue ses résultats du troisième trimestre de 2020

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2020 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

MONTRÉAL, le 26 août 2020 – La Banque Nationale déclare un résultat net de 602 M\$ au troisième trimestre de 2020 comparativement à 608 M\$ au troisième trimestre de 2019. Le résultat dilué par action s'établit à 1,66 \$ au troisième trimestre de 2020 par rapport à 1,66 \$ au trimestre correspondant de 2019. La croissance du résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽¹⁾ de la plupart des secteurs d'exploitation au troisième trimestre de 2020, a été contrebalancée par la hausse des dotations aux pertes de crédit en raison du ralentissement économique conséquence de la pandémie de COVID-19.

Le résultat net de la Banque pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020 se chiffre à 1 591 M\$ par rapport à 1 718 M\$ pour la période correspondante de 2019. Le résultat dilué par action atteint 4,34 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, contre 4,67 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019. La baisse du résultat net est attribuable à l'augmentation considérable des dotations aux pertes de crédit à la suite de la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19 et des répercussions anticipées sur nos clients.

« Depuis la réouverture progressive de l'économie, plusieurs indicateurs se sont améliorés, mais la situation demeure incertaine, notamment dans l'anticipation d'une éventuelle deuxième vague de la pandémie de COVID-19. Dans ce contexte, la Banque continue de déployer des efforts pour soutenir ses employés, ses clients et la communauté », a déclaré M. Louis Vachon, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada. « Il est encore trop tôt pour prévoir les effets de la pandémie sur l'économie à long terme, mais la Banque est dans une position de force grâce à la solidité de son bilan, à son positionnement défensif, à la qualité de ses portefeuilles de crédit et à son approche prudente en matière de provisionnement. »

« Le résultat net de la Banque au troisième trimestre de 2020 est demeuré stable par rapport à la même période l'année dernière, la bonne performance de la majorité des secteurs d'exploitation ayant été compensée par la hausse des dotations aux pertes de crédit. De plus, nous avons maintenu des niveaux élevés de fonds propres et de liquidités, dont un ratio CET1 de 11,4 % et un ratio de liquidité à court terme de 161 % », a noté M. Vachon.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2020	2019	Variation %	2020	2019	Variation %
Résultat net	602	608	(1)	1 591	1 718	(7)
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	1,66 \$	1,66 \$	–	4,34 \$	4,67 \$	(7)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	17,0 %	18,7 %		15,3 %	17,9 %	
Ratio de versement des dividendes	46,4 %	41,7 %		46,4 %	41,7 %	
				Au 31 juillet 2020	Au 31 octobre 2019	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III				11,4 %	11,7 %	
Ratio de levier selon Bâle III				4,3 %	4,0 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 12 et 13 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 233 M\$ au troisième trimestre de 2020 par rapport à 274 M\$ au troisième trimestre de 2019, une baisse essentiellement attribuable à un recul du revenu total et à l'augmentation des dotations aux pertes de crédit.
- Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽¹⁾ de 395 M\$ au troisième trimestre de 2020 par rapport à 430 M\$ au troisième trimestre de 2019, une baisse de 8 % attribuable à la diminution de la marge nette d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts, notamment des revenus sur cartes de crédit.
- Revenu total de 852 M\$ au troisième trimestre de 2020, en baisse de 39 M\$ ou 4 % par rapport au trimestre correspondant de 2019.
- Croissance du crédit aux particuliers de 4 % et croissance du crédit aux entreprises de 3 %, depuis un an.
- La marge nette d'intérêts de 2,15 % au troisième trimestre de 2020 se compare à 2,23 % au troisième trimestre de 2019.
- Les frais autres que d'intérêts de 457 M\$ diminuent de 1 % par rapport au troisième trimestre de 2019.
- Le ratio d'efficacité de 53,6 % se compare à 51,7 % au trimestre correspondant de 2019.

Gestion de patrimoine

- Résultat net de 128 M\$ au troisième trimestre de 2020 par rapport à 125 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une hausse de 2 %.
- Revenu total de 450 M\$ au troisième trimestre de 2020, contre 437 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une augmentation de 13 M\$ ou 3 % provenant principalement de la croissance des revenus tirés des transactions et autres revenus ainsi que des revenus tirés des services tarifés.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 274 M\$ au troisième trimestre de 2020 par rapport à 268 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une hausse de 2 %.
- Le ratio d'efficacité de 60,9 % s'améliore comparativement à 61,3 % au troisième trimestre de 2019.

Marchés financiers

- Résultat net de 188 M\$ au troisième trimestre de 2020 contre 179 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une augmentation de 5 %.
- Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable ⁽¹⁾ de 297 M\$ au troisième trimestre de 2020 par rapport à 254 M\$ au troisième trimestre de 2019, une hausse de 17 %.
- Revenu total en équivalent imposable ⁽¹⁾ de 503 M\$, en hausse de 62 M\$ ou 14 %.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 206 M\$ au troisième trimestre de 2020, par rapport à 187 M\$ au trimestre correspondant de 2019.
- Les dotations aux pertes de crédit s'établissent à 41 M\$ au troisième trimestre de 2020, par rapport à 10 M\$ au trimestre correspondant de 2019, principalement en raison des dotations sur prêts dépréciés.
- Le ratio d'efficacité en équivalent imposable ⁽¹⁾ de 41,0 % s'améliore comparativement à 42,4 % au troisième trimestre de 2019.

Financement spécialisé aux États-Unis et International

- Résultat net de 87 M\$ au troisième trimestre de 2020 contre 69 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une augmentation de 26 %.
- Revenu total de 210 M\$ au troisième trimestre de 2020, en hausse de 21 % par rapport au troisième trimestre de 2019, une augmentation attribuable à la croissance des revenus des filiales Credigy et ABA Bank.
- Les frais autres que d'intérêts augmentent de 10 M\$ pour atteindre 79 M\$ au troisième trimestre de 2020, en lien avec l'expansion du réseau bancaire de la filiale ABA Bank.

Autres

- Perte nette de 34 M\$ au troisième trimestre de 2020, contre une perte nette de 39 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une variation provenant essentiellement d'une hausse de la contribution des activités de trésorerie au cours du troisième trimestre de 2020.

Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III de 11,4 % au 31 juillet 2020, par rapport à 11,7 % au 31 octobre 2019.
- Ratio de levier selon Bâle III de 4,3 % au 31 juillet 2020, en hausse par rapport à 4,0 % au 31 octobre 2019.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 12 et 13 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Rapport de gestion

Daté du 25 août 2020

Le Rapport de gestion qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque Nationale du Canada (la Banque). Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Elle est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2020 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Ce Rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes y afférant pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, ainsi qu'avec le Rapport annuel 2019. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque, y compris la notice annuelle, sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou celui de SEDAR, à l'adresse sedar.com.

Pandémie de COVID-19	4	Impôts sur le résultat	24
Survol et perspectives économiques	10	Passifs éventuels	25
Faits saillants	11	Gestion du capital	26
Mode de présentation de l'information	12	Gestion des risques	30
Analyse financière	14	Divulgence d'information sur les risques	44
Résultats consolidés	14	Méthodes comptables et communication de l'information financière	45
Résultats sectoriels	17	Méthodes comptables et principales estimations comptables	45
Bilan consolidé	22	Modifications futures de méthodes comptables	46
Exposition à certaines activités	24	Communication de l'information financière	46
Transactions avec des parties liées	24	Données financières trimestrielles	47
Titrisation et arrangements hors bilan	24		

Mise en garde à propos des déclarations prospectives

À l'occasion, la Banque fait des déclarations prospectives écrites et verbales, notamment celles contenues dans le présent document, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et dans d'autres communications. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine – de l'évolution des marchés, des objectifs, des perspectives et des priorités de la Banque pour les exercices 2020 et suivants, de ses stratégies et éventuelles mesures pour les réaliser, des attentes quant à la situation financière de la Banque, du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et de la manière dont elle y fera face et de certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'usage de verbes au futur et au conditionnel ou par l'emploi d'expressions comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier » et autres termes ou expressions similaires.

Ces déclarations prospectives visent à aider les porteurs de titres de la Banque à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes alors terminées, ainsi que les objectifs de performance financière, la vision et les buts stratégiques de la Banque, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

En raison de leur nature même, ces déclarations prospectives supposent l'élaboration d'hypothèses et elles comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2020, notamment dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et à leur incidence sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques de la Banque, notamment en ce qui a trait aux provisions pour pertes de crédit. Au moment d'établir ses attentes quant à la conjoncture économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada, des États-Unis et de certains autres pays où la Banque exerce des activités, de même que leurs organismes.

Il est fort possible que les prévisions, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas correctes et que ses objectifs de performance financière, sa vision et ses buts stratégiques ne soient pas réalisés. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, étant donné que divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque, notamment les répercussions liées à la pandémie de COVID-19, pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs incluent notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de non-conformité à la réglementation, le risque d'atteinte à la réputation, le risque stratégique et le risque environnemental, lesquels sont décrits plus amplement dans la section « Gestion des risques » débutant à la page 58 du Rapport annuel 2019 de la Banque, et plus précisément : la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce des activités; la modification à la réglementation touchant les activités de la Banque; l'incertitude géopolitique et sociopolitique; les changements importants dans le comportement des consommateurs; la situation du logement, le marché de l'immobilier et l'endettement des ménages au Canada; les variations de la performance et de la solvabilité des clients et des contreparties de la Banque; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; la législation fiscale en vigueur dans les pays où la Banque exerce des activités, principalement le Canada et les États-Unis (y compris la *Foreign Account Tax Compliance Act* (FATCA) aux États-Unis); les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité, et aux instructions relatives à leur présentation et à leur interprétation; les changements aux notations de crédit attribuées à la Banque; les perturbations potentielles chez les principaux fournisseurs de biens et de services à la Banque; les perturbations potentielles des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris l'évolution du risque de cyberattaque et de vol de données personnelles ou d'identité; et l'incidence possible d'événements catastrophiques sur l'économie locale et internationale, y compris les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique comme la pandémie de COVID-19.

Les déclarations au sujet des répercussions prévues de la pandémie de COVID-19 sur l'entreprise, les résultats d'exploitation, la réputation, la situation financière et la liquidité de la Banque et sur l'économie mondiale peuvent se révéler inexacts et différer, parfois sensiblement, de ce qui est actuellement prévu, ces déclarations étant fonction de développements futurs qui sont très incertains et impossibles à prévoir.

La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2019 de la Banque et dans la section « Pandémie de COVID-19 » du présent Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2020. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent.

À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom.

Pandémie de COVID-19

La COVID-19 émane d'une maladie infectieuse émergente, soit la maladie à coronavirus. La souche de coronavirus a été détectée en novembre 2019 dans la ville de Wuhan, en Chine centrale, puis s'est étendue à travers le monde. Au début du mois de janvier 2020, le gouvernement chinois a mis en place de sévères procédures de confinement et a forcé plusieurs villes, puis toute une région, à demeurer en quarantaine, fermant de nombreux sites publics et déployant d'importants moyens sanitaires. Le 13 janvier 2020, un premier cas a été signalé hors de Chine continentale et, le 30 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que la flambée du nouveau coronavirus constituait une urgence de santé publique internationale.

Le 11 mars 2020, l'épidémie de COVID-19 a été déclarée pandémie par l'OMS, ce qui a exigé de prendre des mesures de protection importantes pour prévenir la saturation des services de soins intensifs et de renforcer l'hygiène préventive. Cette pandémie mondiale a provoqué la mise en place par de nombreux pays, dont le Canada, de mesures de confinement et de distanciation sociale pour freiner la formation de nouveaux foyers de contagion, notamment la fermeture des frontières de nombreux pays et des annulations de manifestations sportives et culturelles sur toute la planète. Ces mesures, et les craintes et incertitudes connexes pour l'économie mondiale, ont provoqué une chute soudaine et généralisée des capitalisations boursières sur tous les grands marchés boursiers mondiaux.

Au cours du mois de mai 2020, après plusieurs semaines de confinement, les provinces et territoires du Canada ont commencé à alléger certaines restrictions imposées au début de la pandémie de COVID-19. Les plans de déconfinement sont différents d'un endroit à l'autre, et dépendent de la situation de l'épidémie localement. Si les provinces et territoires ont dévoilé de quelle façon la reprise des activités se ferait, les autorités avertissent que cette reprise peut être reportée ou modifiée, selon la situation. Un déconfinement quasi-complet a été observé au Canada au cours du mois de juillet 2020 alors que d'autres pays tardaient à déconfiner ou reconfinaient simplement. La crainte d'une deuxième vague de COVID-19 persiste.

Au Canada, les services bancaires sont considérés comme des services essentiels et sont donc maintenus malgré les mesures de confinement et de distanciation sociale. Compte tenu de la conjoncture économique et sociale, la Banque s'est engagée à soutenir ses employés, ses clients et ses communautés. La continuité de l'ensemble des activités de la Banque est assurée de façon remarquable depuis le début de cette crise sans précédent. Tous les experts sont mobilisés pour accompagner les clients, les soutenir et répondre à leurs questions en cette période d'incertitude.

Facteurs de risque

La propagation de la COVID-19 a eu des effets perturbateurs et défavorables dans des pays où la Banque exerce ses activités et, à plus grande échelle, sur l'économie mondiale. La COVID-19 a notamment provoqué des replis et une volatilité accrue des marchés boursiers, le bouleversement des chaînes d'approvisionnement mondiales, une hausse rapide et soudaine du chômage et un ralentissement économique. Les gouvernements, les autorités monétaires et les organismes de réglementation sont intervenus pour soutenir l'économie et le système financier, notamment en adoptant des mesures budgétaires et monétaires pour accroître les liquidités et soutenir les revenus; ils ont aussi assoupli les exigences en matière de fonds propres et de liquidité imposées aux institutions financières. Si la pandémie de COVID-19 se prolonge, ses conséquences sur l'économie mondiale pourraient s'aggraver et entraîner une hausse de la volatilité des marchés financiers, une augmentation des risques d'insolvabilité des entreprises et des effets encore plus négatifs sur la richesse des ménages.

Si les conditions économiques causées par la pandémie de COVID-19 persistent ou se détériorent, les incidences défavorables sur les activités, les résultats d'exploitation, la réputation et la situation financière de la Banque pourraient être considérables. Ces conditions économiques pourraient également accroître bon nombre des risques principaux et des risques émergents auxquels la Banque est exposée, notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de non-conformité à la réglementation, le risque de réputation, le risque stratégique et le risque environnemental, lesquels sont décrits plus amplement à la section « Gestion des risques » du présent Rapport de gestion et à celle du Rapport annuel 2019.

La propagation de la COVID-19 a mis en perspective certains risques principaux et risques émergents auxquels la Banque est exposée, dont les suivants :

- Risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité et de financement : hausse soudaine du chômage, réduction de la demande pour des produits et services financiers, modifications des modalités de paiement donnant lieu à une diminution des marges ou à des prêts non rentables, augmentation des défauts de paiement des emprunteurs entraînant un accroissement des pertes de crédit et une baisse de la valeur des biens hypothéqués, et contraintes de liquidité et de fonds propres.
- Risque technologique et sécurité de l'information : recrudescence de l'utilisation des canaux numériques, télétravail massif incluant des opérations critiques, dépendance accrue à certaines infrastructures technologiques partagées et augmentation de la menace externe.
- Risque lié aux tiers : restrictions et mesures gouvernementales affectant la prestation de services, interruptions touchant les principaux fournisseurs de biens et de services, risque lié aux prestataires de services des tiers, utilisation accrue de l'infonuagique (forte concentration des fournisseurs) et difficultés financières potentielles chez nos tiers jugés critiques.
- Risque lié au capital humain : perturbation des activités causée par l'absentéisme potentiel en raison du contexte actuel (retraits préventifs, conciliation travail-famille, congés sans solde), hausse du stress liée à l'environnement de travail pour les employés en contact avec la clientèle (crainte d'être contaminé ou de contaminer ses proches), défis liés au travail à distance (isolement et absence d'interaction avec les pairs), intégration et formation complexes des nouvelles ressources dans un contexte de pandémie, et questions relatives à la santé et à la sécurité au travail (propagation du virus sur le lieu de travail, risques ergonomiques associés au télétravail).

- Risque d'exécution et risque lié à la cybersécurité : vulnérabilité liée aux erreurs, flexibilité opérationnelle (moratoires et programmes gouvernementaux, indexation dans les systèmes de ces nouveaux programmes, processus, contrôles et reddition de comptes à définir et à mettre en place) et capacité de traitement (accumulation et traitement des retards, augmentation d'appels des clients, utilisation accrue des solutions numériques et augmentation des transactions).
- Risque stratégique (focus client) : utilisation accrue des services à distance, gestion et prise en charge des programmes gouvernementaux d'aide aux clients en difficulté, fermeture temporaire de plusieurs succursales et changements de comportements liés à la COVID-19, et risque accru de fraude.

L'étendue des incidences négatives de la pandémie de COVID-19 sur les activités, les résultats d'exploitation, la réputation et la situation financière de la Banque, y compris ses ratios réglementaires de fonds propres et de liquidité et sa capacité à répondre aux exigences réglementaires et autres, ainsi que sur l'économie mondiale et les marchés financiers, dépendra de l'évolution de la situation, qui est très incertaine et imprévisible. Cette évolution est liée à l'ampleur, à la gravité et à la durée de la pandémie, aux mesures prises par les gouvernements, les autorités monétaires, les organismes de réglementation et d'autres tiers en réponse à la pandémie, ainsi qu'à l'incidence et à l'efficacité de ces mesures.

Les processus utilisés visent à identifier et à mesurer ces risques aussitôt que possible afin d'être en mesure de mettre en œuvre les stratégies appropriées pour les atténuer. Les processus de prise de décisions sont guidés par une évaluation et une gestion des risques en phase avec l'appétit pour le risque de la Banque et par des niveaux prudents de fonds propres et de liquidités. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Gestion des risques » du présent Rapport de gestion et à celle du Rapport annuel 2019.

Au cours des trimestres terminés le 31 juillet 2020 et le 30 avril 2020, la Banque a accéléré et augmenté la fréquence de plusieurs activités s'inscrivant dans le cadre de la gestion des risques, notamment :

- Tests de tension et simulations de crises : identification des vulnérabilités, de la capacité d'absorption des chocs et des mécanismes de remédiation.
- Comité de gestion intégré des risques : reddition de comptes régulière sur les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, opérationnel et de fraude, ainsi que sur l'évolution des fonds propres.
- Reddition de comptes et prévisions fournies à la direction et au Bureau de la présidence sur une base régulière (quotidienne, bi-hebdomadaire et hebdomadaire, selon le cas).
- Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF) : reddition de comptes régulière et réponses à plusieurs demandes *ad hoc*.
- Communications avec le BSIF, la Banque du Canada et le ministre des Finances du Canada : fréquence accrue des communications.
- Activation de la cellule de crise corporative : déploiement afin d'assurer la gestion de la continuité des affaires.
- Communications internes et externes : fréquence accrue des communications aux parties prenantes, par le président et chef de la direction, la direction – Expérience employé et les autres membres de la direction, selon l'auditoire visé.

Afin de bien protéger ses clients et ses employés, la Banque a instauré des mesures contre la propagation de la COVID-19. Au cours du deuxième trimestre de 2020, durant la période plus stricte de confinement, la Banque a ajusté temporairement le nombre de points de service ouverts et a modifié les horaires de ses succursales, tout en assurant un accès sécuritaire aux services bancaires; à ce titre, les guichets automatiques ont fait l'objet d'une attention particulière. De plus, depuis le 13 mars 2020, la Banque a demandé à tous ses employés dont la fonction le permet de fonctionner en télétravail, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Les employés qui ont été dans l'obligation de se déplacer sur les lieux de travail ont reçu des directives sanitaires claires et certains ont utilisé des sites de relève afin de respecter la distanciation sociale demandée.

Performance financière de la Banque

À la lumière de la COVID-19 et de son impact sur les économies mondiales et locales, les banques canadiennes font face à un contexte difficile. Cette situation exceptionnelle a entraîné des changements importants sur le marché dans son ensemble, comme les fermetures d'entreprises et les mises à pied temporaires, la faiblesse des taux d'intérêt, le recul et la volatilité des marchés boursiers, le déclin des prix du pétrole et les mesures gouvernementales mises en œuvre en réponse à la COVID-19.

Facteurs macroéconomiques

Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada, et des États-Unis en 2020, notamment dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et des répercussions sur la Banque, figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques de la Banque, notamment en ce qui a trait aux provisions pour pertes de crédit. Au moment d'établir les prévisions concernant les conditions économiques en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada, des États-Unis et de certains autres pays où la Banque exerce ses activités, ainsi que par leurs organismes.

Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés lors de l'estimation des provisions pour pertes de crédit sur les prêts et les autres actifs financiers sont : le produit intérieur brut (PIB), le taux de chômage, l'indice des prix des logements, l'écart de taux des obligations notées BBB, le marché boursier (S&P/TSX) et le prix du pétrole *West Texas Intermediate* (WTI). Pour chacun des scénarios, soit le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste, la moyenne des valeurs des 12 prochains mois et la moyenne des valeurs de la période restante prévue du facteur macroéconomique sont utilisées pour estimer les pertes de crédit attendues pour le portefeuille de crédit aux particuliers et pour le portefeuille de crédit aux entreprises et aux administrations publiques.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020, les principaux facteurs macroéconomiques se sont détériorés de façon significative avec la fermeture des services non essentiels. Durant le trimestre terminé le 31 juillet 2020, avec un déconfinement graduel, certains facteurs macroéconomiques se sont améliorés alors que d'autres ont continué à se détériorer. Dans le contexte actuel, les variables économiques connaissent des fluctuations importantes d'un trimestre à l'autre. Les données présentées sur un horizon de 12 mois peuvent être trompeuses quant à la santé de l'économie. Par exemple, le taux de croissance du PIB de 12,9 % anticipé dans le scénario de base au cours de la prochaine année survient après une chute d'activité sans précédent de 14,5 % en première moitié d'année 2020. Malgré ce rebond de croissance, le taux de chômage persiste à un niveau élevé pour la prochaine année (9,2 %) témoignant d'une économie qui continue de tourner au ralenti.

Dans le scénario de base, l'économie canadienne rebondit en deuxième moitié d'année avec le déconfinement, mais le taux de chômage demeure élevé à la fin de l'année 2020, soit au-dessus du niveau qui prévalait avant la récession. Le pétrole affiche un léger rebond en fin d'année et augmente à la fin de 2021. Dans un contexte de marché du travail difficile et de réduction de l'immigration, les prix des logements et le S&P/TSX connaissent un recul.

Dans le scénario optimiste, l'économie rebondit plus vigoureusement en raison de percées médicales pour faire face à la COVID-19. Les mesures de relance budgétaires et monétaires permettent de limiter la destruction des capacités. Le taux de chômage en fin d'année 2020 n'est que légèrement au-dessus de son niveau d'avant-récession. Les prix des logements et le S&P/TSX terminent l'année avec un recul moins prononcé et le pétrole rebondit en fin d'année.

Dans le scénario pessimiste, une récession plus profonde survient avec l'incertitude entourant la COVID-19. Le commerce mondial demeure déprimé plus longtemps et les résultats décevants des entreprises provoquent une recrudescence de stress sur les marchés financiers. Il en résulte une destruction des capacités plus prononcée que dans le scénario de base. En conséquence, le taux de chômage persiste à des niveaux plus élevés.

En raison de l'incertitude liée aux principales données d'entrée utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit, la Banque a exercé un jugement expert en matière de crédit pour ajuster les résultats de la modélisation des pertes de crédit attendues.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Survol et perspectives économiques » du présent Rapport de gestion et à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

Impacts sur les résultats

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2020, malgré une reprise des activités économiques, plusieurs secteurs font face à des difficultés financières en raison des règles de distanciation sociale et de la crainte des consommateurs qui occasionnent une diminution importante de leur chiffre d'affaires, voire même la fermeture de leur entreprise, alors que d'autres entreprises ont connu une expansion de leurs affaires. Néanmoins, le résultat net du troisième trimestre de 2020 est demeuré stable par rapport au trimestre correspondant de 2019, car la hausse des dotations aux pertes de crédit a été compensée par la bonne performance de la plupart des secteurs d'exploitation. Au cours du deuxième trimestre de 2020, les perturbations majeures de l'environnement global dans lequel a évolué la Banque ont affecté ses résultats financiers, en raison de l'augmentation considérable de ses dotations aux pertes de crédit due à la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19 et aux répercussions anticipées sur nos clients.

Pour de plus amples renseignements, se reporter aux sections « Analyse financière » et « Analyse sectorielle » du présent Rapport de gestion.

Mesures d'allègement pour les clients

En réponse au contexte économique et financier entraîné par la COVID-19, au cours des mois de mars et avril 2020, la Banque a annoncé une série de mesures de soutien pour les clients de ses principaux secteurs d'exploitation et, au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2020, certaines de ces mesures ont été prolongées. Certaines de ces mesures ont été initiées par les autorités gouvernementales et réglementaires canadiennes, de concert avec les banques canadiennes, et ont été rapidement mises en œuvre pour venir en aide aux particuliers et aux entreprises. Ces mesures s'adressent aux clients qui subissent des conséquences économiques de la COVID-19 et visent à leur fournir un soutien financier. Les principales mesures d'allègement sont décrites ci-dessous.

Clients – Particuliers

Prêts hypothécaires Prêts personnels	Cartes de crédit	Transactions
<ul style="list-style-type: none">• Report de versement pour une période allant jusqu'à six mois pour les prêts hypothécaires (prolongation de la date pour faire une demande du 30 juin au 30 septembre 2020).• Report de paiement minimum pour une période allant jusqu'à trois mois pour les marges de crédit hypothécaires (Tout-En-Un^{MD}) (prolongation de la date pour faire une demande du 30 juin au 30 septembre 2020).• Report de versement pour une période allant jusqu'à trois mois pour les prêts personnels (date limite pour faire une demande : 30 juin 2020).	<ul style="list-style-type: none">• Report de paiement mensuel minimum dû pour une période allant jusqu'à 90 jours.• Réduction du taux d'intérêt annuel à 10,9 % sur les achats et les avances de fonds durant le terme du report, selon l'analyse du dossier.• Augmentation de la limite de la carte de crédit de manière permanente ou temporaire.	<ul style="list-style-type: none">• Retrait temporaire de certains frais transactionnels :<ul style="list-style-type: none">– frais sur le service de Virement <i>Interac</i> (prolongation jusqu'au 30 septembre 2020);– frais sur les demandes d'arrêt de paiement par chèque ou débit préautorisé (prolongation jusqu'au 30 septembre 2020);– frais d'intérêts sur découvert (prolongation jusqu'au 31 décembre 2020).

En date du 31 juillet 2020, la Banque a approuvé des reports de versements pour environ 125 000 clients des Services aux particuliers et la valeur comptable brute des prêts ayant fait l'objet de reports se chiffre à 10,0 G\$ pour les prêts hypothécaires résidentiels, 788 M\$ pour les prêts aux particuliers et 81 M\$ pour les créances sur cartes de crédit (en date du 30 avril 2020, 114 000 clients des Services aux particuliers et valeur comptable brute de 8,6 G\$ pour les prêts hypothécaires résidentiels, 756 M\$ pour les prêts aux particuliers et 66 M\$ pour les créances sur cartes de crédit). Au 31 juillet 2020, la valeur comptable brute des prêts des Services aux particuliers faisant toujours l'objet d'un report se chiffre à 3,7 G\$ pour les prêts hypothécaires résidentiels, 319 M\$ pour les prêts aux particuliers et 15 M\$ pour les créances sur cartes de crédit (au 30 avril 2020, 8,6 G\$ pour les prêts hypothécaires résidentiels, 756 M\$ pour les prêts aux particuliers et 66 M\$ pour les créances sur cartes de crédit).

De plus, par l'entremise de sa filiale d'assurances, la Banque a offert des mesures d'assouplissement sur les produits d'assurance habitation et automobile, soit des rabais de 15 % pour une période de trois mois. Environ 31 800 clients se sont prévalus de ces mesures d'allègement au 31 juillet 2020 (environ 13 000 clients au 30 avril 2020).

Clients – Entreprises

Prêts	Cartes de crédit	Transactions
<ul style="list-style-type: none"> Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) destiné aux petites et moyennes entreprises et aux organismes à but non lucratif : prêt de 40 000 \$ sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 soutenu par le gouvernement du Canada (admissibilité : avoir versé de 20 000 \$ à 1,5 M\$ en salaires en 2019 ou avoir entre 40 000 \$ et 1,5 M\$ de dépenses admissibles en 2019). Programme d'action concertée temporaire pour entreprises (PACTE) : prêt de fonds de roulement d'un montant minimum de 71 500 \$ soutenu par Investissement Québec (admissibilité : avoir un historique de rentabilité satisfaisant). Programme de crédit aux entreprises (PCE) pour les entreprises exportatrices ou non, soutenues par Exportation Développement Canada : marge de crédit d'exploitation ou prêt à terme pour flux de trésorerie pouvant atteindre jusqu'à 6,25 M\$ en dollars canadiens seulement. Report de versement de capital pour une période allant jusqu'à six mois. 	<ul style="list-style-type: none"> Report du paiement mensuel minimum dû pour une période allant jusqu'à 90 jours sur certaines cartes Entreprises. Paiement sans contact au-delà de 100 \$ chez les marchands participants. 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la limite hebdomadaire des virements Interac entrants. Retrait temporaire des frais liés aux demandes d'arrêt de paiement.

Au 31 juillet 2020, la Banque a octroyé 27 372 prêts en vertu du programme CUEC, 43 prêts en vertu du programme PACTE et 33 prêts en vertu du programme PCE (au 30 avril 2020, 20 714 prêts en vertu du programme CUEC, 9 prêts en vertu du programme PACTE et 5 prêts en vertu du programme PCE).

De plus, la Banque s'assure de répondre aux besoins spécifiques de ses clients des Services aux entreprises et du secteur des Marchés financiers afin de leur permettre de passer à travers cette crise sans précédent. En date du 31 juillet 2020, la Banque a approuvé des reports de versements pour environ 3 400 clients des Services aux entreprises et du secteur des Marchés financiers et la valeur comptable brute des prêts ayant fait l'objet de reports se chiffre à 5,4 G\$ (en date du 30 avril 2020, environ 3 100 clients et valeur comptable brute de 4,5 G\$). Au 31 juillet 2020, la valeur comptable brute des prêts des Services aux entreprises et du secteur des Marchés financiers faisant toujours l'objet d'un report se chiffre à 4,5 G\$ (4,5 G\$ au 30 avril 2020).

Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires

Comme toutes les institutions financières canadiennes, la Banque fait face à un nombre croissant de changements en matière de réglementation. Tel qu'il est décrit ci-dessous, dans un effort concerté de plusieurs organismes du gouvernement du Canada, le BSIF et d'autres autorités réglementaires régissant les activités de la Banque ont annoncé un certain nombre de mesures visant à étayer la résilience des banques canadiennes et à améliorer la stabilité du système financier et de l'économie au Canada en réponse aux défis que posent la COVID-19 et la conjoncture économique. Les autorités réglementaires intensifient également leurs activités de surveillance et se concentrent sur les effets de la pandémie sur les activités, la solidité des fonds propres et le niveau de liquidités des entités réglementées.

Le BSIF, les acteurs du marché et les dirigeants des institutions financières reconnaissent tous la nécessité absolue de prévoir une forte capitalisation, une liquidité abondante et de saines pratiques de gestion du risque. D'ailleurs, le BSIF a resserré ses exigences et accru ses efforts de surveillance à l'égard de tous ces éléments depuis la crise financière mondiale de 2008. Ces mesures ont contribué à la résilience des banques canadiennes en période de crise.

Le BSIF continue de surveiller activement l'évolution de la situation en lien avec la COVID-19 et continue de communiquer fréquemment avec les banques afin d'évaluer leur capacité opérationnelle et les mesures qu'elles prennent pour composer avec le contexte actuel. Dans la foulée de ces échanges et des mesures annoncées, au cours des mois de mars et avril 2020, le BSIF a annoncé la mise en place de mesures de maintien de la souplesse réglementaire pour appuyer les efforts de lutte contre la COVID-19 tout en favorisant la résilience et la stabilité financières. Les principales mesures d'assouplissement sont décrites aux pages suivantes.

Gestion du capital

L'une des exigences imposées par le BSIF à la suite de la crise financière de 2008 a été l'établissement d'une réserve pour stabilité intérieure (la réserve), à laquelle doivent souscrire les banques d'importance systémique intérieure (BSI) du Canada. La réserve étant contracyclique, elle permet aux BSI d'utiliser les fonds propres mis en réserve en période de prospérité lorsqu'elles en ont le plus besoin. Le 13 mars 2020, le BSIF a abaissé la réserve de 2,25 % des actifs pondérés en fonction des risques à 1,0 %, avec effet immédiat, et le 23 juin 2020, il a confirmé que le niveau de la réserve demeurera à 1,0 % jusqu'en décembre 2020. Cette mesure vise à augmenter la capacité des BSI à offrir du crédit à l'économie alors qu'une période de perturbation est attendue en lien avec la propagation de la COVID-19 et la conjoncture du marché. Le BSIF continuera d'analyser le niveau de la réserve et pourrait l'abaisser davantage au besoin. Le BSIF a également indiqué qu'il s'engageait à veiller à ce que la réserve ne fasse pas l'objet d'une augmentation pendant au moins 18 mois à compter du 13 mars 2020, et qu'il s'attendait à ce que toutes les banques interrompent toute augmentation de dividendes et tout rachat d'actions pour le moment.

Le 27 mars 2020, le BSIF a annoncé une série de mesures supplémentaires destinées aux banques en réaction aux difficultés causées par la propagation de la COVID-19, dont les suivantes :

- Traitement des fonds propres réglementaires aux fins de la comptabilisation des pertes de crédit attendues : tout comme le font d'autres instances, le BSIF a instauré des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues qui sont prévues par le dispositif de Bâle. Cela se traduit par l'inclusion dans les fonds propres CET1 d'une partie des provisions qui auraient autrement fait partie des fonds propres de catégorie 2. Même si le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) permet aux instances nationales d'appliquer une majoration de 100 % des provisions aux fonds propres CET1, le BSIF estime qu'une majoration d'au plus 70 % est appropriée. Le montant majoré est ajusté en fonction des incidences fiscales et multiplié par un facteur scalaire qui diminue au fil du temps. Le facteur scalaire sera de 70 % pour l'exercice 2020, de 50 % pour l'exercice 2021 et de 25 % pour celui de 2022. La transition sur trois ans permettra aux banques d'intégrer progressivement l'impact de l'augmentation des provisions au titre des pertes de crédit attendues dans les fonds propres CET1 tout en reconnaissant que ces provisions sont prises.
- Report de paiements pour les prêts : les prêts pour lesquels les banques ont accordé un report de paiement, dont les prêts hypothécaires, les prêts aux particuliers et les prêts aux petites entreprises, continuent d'être traités comme des prêts productifs au titre de la ligne directrice Normes de fonds propres. De cette façon, les banques peuvent aider leurs clients à composer avec les difficultés engendrées par la crise.
- Réduction des multiplicateurs de la valeur à risque (VaR) simulée au titre du risque de marché : de manière provisoire, les banques qui doivent respecter des exigences de fonds propres au titre du risque de marché et qui ont recours à l'approche NI avancée peuvent réduire de deux le multiplicateur de la VaR simulée qui s'appliquait à la fin du premier trimestre de 2020. La réduction peut être effectuée rétroactivement depuis le début du deuxième trimestre de 2020.
- Suppression des couvertures aux fins de l'ajustement de la valeur lié au financement (FVA) au titre du risque de marché : les banques doivent éliminer les couvertures aux fins du FVA du calcul des fonds propres au titre du risque de marché afin de corriger une asymétrie dans la règle actuelle selon laquelle les couvertures aux fins du FVA sont prises en compte dans le calcul alors que les expositions sous-jacentes au FVA ne le sont pas. Ce traitement doit être effectué rétroactivement depuis le début du deuxième trimestre de 2020.
- Plancher des fonds propres : le BSIF abaisse le coefficient de plancher de 75 % à 70 %. Le coefficient de plancher de 70 % devrait demeurer en place jusqu'à la mise en œuvre nationale du plancher de fonds propres de Bâle III au premier trimestre de 2023. Le coefficient de 70 % permet de maintenir la protection contre le risque de modélisation, tout en maintenant la sensibilité au risque du cadre des fonds propres des banques assujetties à l'approche NI avancée.
- Ratio de levier : les banques peuvent temporairement exclure les expositions suivantes de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier : 1) les réserves des banques centrales; 2) les titres émis par des emprunteurs souverains qui sont admissibles à titre d'actifs liquides de haute qualité (*High-quality liquid assets* ou HQLA) en vertu de la ligne directrice Normes de liquidité. Ce traitement demeurera en place jusqu'au 30 avril 2021, à moins que le BSIF détermine qu'il y a lieu de maintenir l'exclusion plus longtemps. Les fonds propres libérés grâce à cette mesure ne devraient pas être distribués (sous forme de dividendes ou de primes) et devraient plutôt servir à appuyer les activités de prêt et d'intermédiation financière.
- Marge requise pour les dérivés non compensés centralement : conformément à la décision du CBCB et de l'Organisation internationale des commissions de valeurs, le BSIF prolonge d'un an le délai de mise en œuvre des deux dernières phases des exigences de marge initiale pour les dérivés non compensés centralement énoncées dans la ligne directrice E-22 du BSIF. Avec cette prolongation, la dernière phase de mise en œuvre aura lieu le 1^{er} septembre 2022, date à laquelle les entités couvertes dont le montant notionnel moyen global (MNMG) des dérivés non compensés centralement est supérieur à 12 G\$ seront assujetties aux exigences. À titre d'étape intermédiaire, à compter du 1^{er} septembre 2021, les entités dont le MNMG des dérivés non compensés centralement excède 75 G\$ seront assujetties aux exigences.
- Report de la mise en œuvre des réformes de Bâle III : le Groupe des gouverneurs de banque centrale et des responsables du contrôle bancaire, qui supervise le CBCB, a annoncé le report de la mise en œuvre des réformes de la norme internationale des fonds propres de Bâle III publiées en décembre 2017. Le BSIF a ainsi reporté la mise en œuvre au premier trimestre de 2023 pour l'approche standard et l'approche NI avancée au titre du risque de crédit, le cadre de risque opérationnel et le dispositif de ratio de levier, de même que l'introduction d'un plancher de fonds propres plus sensible aux risques. La mise en œuvre des exigences de divulgation financière au titre du troisième pilier qui ont été finalisées par le CBCB en décembre 2018 est également reportée au moins jusqu'au premier trimestre de 2023. Finalement, la mise en œuvre des révisions finales du nouveau cadre de risque de marché, intitulé « Examen fondamental du portefeuille de négociation » et publié en janvier 2019, ainsi que les révisions du cadre de risque lié à l'ajustement de l'évaluation de crédit (CVA) sont reportées au premier trimestre de 2024.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Gestion du capital » du présent Rapport de gestion.

Gestion des liquidités

Afin d'aider les Canadiens à faire face à la crise de la COVID-19, la Banque du Canada a pris des mesures pour restaurer le bon fonctionnement des marchés financiers, s'assurer que les institutions financières disposent de liquidités adéquates et donner aux ménages et aux entreprises accès au crédit dont ils ont besoin. Pour que les banques aient toutes les liquidités requises afin de soutenir leurs clients et pour assurer la liquidité des marchés au Canada, la banque centrale a mis en place des mécanismes d'octroi de liquidités et des programmes d'achat d'actifs. Les mécanismes d'octroi de liquidités comprennent le mécanisme actuel de prise en pension à plus d'un jour pour lequel la durée des prêts a été prolongée et la liste des garanties admissibles allongée. En outre, un nouveau mécanisme permanent d'octroi de liquidités à plus d'un jour a été créé pour compléter les outils actuels afin d'octroyer des liquidités et de renforcer les efforts d'amélioration de la résilience du système financier canadien. Les programmes d'achat d'actifs mis en place par la Banque du Canada et la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) couvrent un large éventail de titres (bons du Trésor, acceptations bancaires, obligations et titres adossés à des créances hypothécaires) et d'émetteurs (gouvernements et sociétés). Tous ces programmes ont stabilisé les marchés de financement et soutenu le flux du crédit aux ménages et aux entreprises.

La Banque du Canada a également utilisé la politique monétaire pour répondre à la crise de la COVID-19, et elle a abaissé son taux cible du financement à un jour de 150 points de base, à 0,25 %. Les taux d'intérêt à long terme ont aussi nettement baissé, et les taux d'intérêt de la courbe du gouvernement du Canada sont aujourd'hui en grande partie inférieurs à 1 %. De plus, la limite des obligations sécurisées a été temporairement augmentée pour permettre un meilleur accès aux facilités de la Banque du Canada, et les banques sont autorisées à puiser dans leurs actifs HQLA et donc à passer sous le seuil des 100 % exigé par la ligne directrice sur les normes de liquidité pour le ratio de liquidité à court terme (LCR).

Lorsque la crise a éclaté, la Banque était bien positionnée au niveau de ses liquidités et elle a maintenu une gestion saine et prudente de ses liquidités tout au long des trimestres terminés le 31 juillet 2020 et le 30 avril 2020. Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020, la Banque a participé à certains programmes offerts par la Banque du Canada afin de fournir du crédit à ses clients et de remplacer certains financements à court terme. Considérant la croissance soutenue des dépôts et l'amélioration du marché de financement, la Banque n'a pas participé au programme de prise en pension à plus d'un jour au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2020. Compte tenu des mécanismes d'octroi de liquidités du gouvernement et des besoins des ménages et des entreprises, la Banque maintient une réserve de liquidités qui lui permet d'offrir davantage de soutien à ses clients.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Gestion des risques – Risque de liquidité et de financement » du présent Rapport de gestion.

Survol et perspectives économiques

Économie mondiale

Après la violente chute de l'activité économique dans le sillage des mesures prises par les autorités sanitaires au premier et au deuxième trimestres, l'économie mondiale se remet en marche plus rapidement que prévu et le stress sur les marchés financiers s'est fortement résorbé. Cela dit, la vigueur du rebond varie grandement d'une région à l'autre. Plusieurs raisons peuvent expliquer ces écarts : la gravité de la situation épidémiologique, l'exposition à certains secteurs plus touchés comme le tourisme ou l'ampleur de la réponse budgétaire et monétaire des autorités. Pondérant les conséquences catastrophiques de la pandémie pour l'économie avec la réponse sans précédent des autorités budgétaires et monétaires, nous maintenons inchangé notre scénario de croissance mondiale pour l'année 2020 à (4,0) %⁽¹⁾, ce qui est plus optimiste que les projections du Fonds monétaire international et de la Banque du Canada. Il faut toutefois être prudent quant aux perspectives à plus long terme. Les dernières semaines ont malheureusement démontré qu'aucun pays n'est à l'abri d'une résurgence du coronavirus. Des éclosions demeureront possibles tant qu'un vaccin ne sera pas disponible. Outre la pandémie, la relation tendue entre la Maison-Blanche et la Chine représente également un risque pour la reprise économique. Dans ce contexte, un retour à la normale semble peu envisageable dans un avenir rapproché.

À court terme, l'économie américaine devrait continuer de se rétablir, stimulée par une demande latente forte et les sommes versées aux consommateurs au deuxième trimestre par le gouvernement fédéral qui ont plus que compensé les pertes de salaires reliées au ralentissement du marché du travail. Cela dit, il est difficile d'entrevoir une reprise durable sans un rebond plus vigoureux du secteur des services, qui continuera de dépendre de la situation épidémiologique. Jusqu'à la mise en marché d'un vaccin, les secteurs dans lesquels la distanciation sociale est plus difficile à observer tourneront au ralenti et ce, malgré l'aide colossale de la Réserve fédérale américaine. Entre-temps, l'incertitude plane quant à la prolongation du soutien financier aux travailleurs ayant perdu leurs emplois, sans quoi leurs revenus pourraient chuter nettement dans les prochains mois. Nous anticipons une contraction de 5,2 %⁽¹⁾ du PIB en 2020, suivi d'un rebond de 3,5 %⁽¹⁾ en 2021. Toutefois, cela suppose que les législateurs américains parviennent à une entente pour la prolongation de mesures d'aide budgétaires.

Économie du Canada

Au Canada, le recul de l'économie au premier semestre était beaucoup plus prononcé qu'aux États-Unis. Toutefois, plusieurs facteurs permettent d'être optimistes quant à un rebond plus fort au pays au deuxième semestre. D'abord, une remise en marche progressive de l'économie combinée à un point de départ plus bas en raison des politiques de santé publique plus strictes conduira naturellement à un rebond plus vigoureux au Canada. Mais il n'y a pas que cela. La recrudescence des cas de COVID-19 et le précipice budgétaire qui s'annonce laissent entrevoir une trajectoire plus houleuse aux États-Unis à ce stade-ci. Déjà, la récupération plus rapide du marché du travail de ce côté-ci de la frontière semble indiquer une reprise plus vigoureuse au troisième trimestre. Le retour des ventes au détail et de logements à leurs niveaux d'avant la crise laisse croire qu'un retour à la normale s'est produit plus rapidement que prévu. Mais il serait imprudent d'extrapoler la tendance récente. D'abord, il y avait une demande latente qui s'était accumulée durant le confinement. Ensuite, les ménages n'ont pas encore subi les contrecoups des difficultés économiques actuelles. Les consommateurs ont bénéficié de sursis pour le remboursement de leurs dettes et les programmes d'aide au revenu mis en place par les différents paliers de gouvernement ont plus que compensé les pertes reliées au marché du travail. Mais les gouvernements ne peuvent pas accumuler indéfiniment des déficits d'une telle ampleur sans hypothéquer la soutenabilité à long terme des finances publiques. Nous maintenons notre prévision de croissance de (7,1) %⁽¹⁾ pour 2020 et d'un rebond de 4,9 %⁽¹⁾ pour 2021.

Économie du Québec

Étant donné que le Québec a été l'épicentre de la pandémie au pays, le gouvernement provincial a été l'un des premiers au pays à décréter la fermeture des services non essentiels et a appliqué une définition plus large qu'ailleurs au pays impliquant la fermeture des secteurs de la construction et du secteur minier. Dans un tel contexte, la baisse de l'emploi a été la pire des dix provinces de février à avril, affichant un recul de 18,7 %. Toutefois, la reprise a été plus vigoureuse au Québec. Au mois de juillet, l'emploi n'était plus qu'à 5,6 % en dessous de son niveau de février, ce qui se compare avantageusement au 7,0 % observé au niveau national. Quant au taux de chômage, il se situait à 9,5 %, soit substantiellement en dessous du 10,9 % pour le Canada en entier. Même si la relance est appelée à se poursuivre, les capacités inutilisées sur le marché du travail devraient persister un certain temps alors que certains secteurs où la distanciation physique demeure un enjeu pourraient continuer de tourner au ralenti. Après deux années où la croissance économique au Québec a dépassé la croissance nationale, cela pourrait être l'inverse avec une contraction de 8,0 %⁽¹⁾ en moyenne pour 2020. Nous demeurons toutefois optimistes pour un rebond plus prononcé de l'économie au deuxième semestre avec la forte remontée du taux d'emploi observé, en particulier chez les femmes. Nous tablons sur un rebond de la croissance de 5,5 %⁽¹⁾ en 2021.

(1) Prévisions de la croissance du PIB, groupe Économie de Financière Banque Nationale

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2020	2019	Variation %	2020	2019	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu total	1 968	1 948	1	5 927	5 517	7
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽¹⁾	894	794	13	2 641	2 311	14
Résultat net	602	608	(1)	1 591	1 718	(7)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	589	591	–	1 551	1 666	(7)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	17,0 %	18,7 %		15,3 %	17,9 %	
Résultat par action						
de base	1,67 \$	1,68 \$	(1)	4,37 \$	4,71 \$	(7)
dilué	1,66	1,66	–	4,34	4,67	(7)
Résultats d'exploitation en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾						
Revenu total en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	2 021	1 946	4	6 143	5 658	9
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	947	904	5	2 870	2 564	12
Résultat net excluant les éléments particuliers	602	606	(1)	1 601	1 716	(7)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires excluant les éléments particuliers	17,0 %	18,6 %		15,4 %	17,9 %	
Ratio d'efficacité en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	53,1 %	53,5 %		53,3 %	54,7 %	
Résultat par action excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾						
de base	1,67 \$	1,67 \$	–	4,40 \$	4,70 \$	(6)
dilué	1,66	1,66	–	4,37	4,67	(6)
Informations sur les actions ordinaires						
Dividendes déclarés	0,71 \$	0,68 \$		2,13 \$	1,98 \$	
Valeur comptable	38,91	36,12		38,91	36,12	
Cours de l'action						
haut	65,54	64,16		74,79	64,16	
bas	51,38	60,71		38,73	54,97	
clôture	63,24	63,88		63,24	63,88	
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	335 666	334 210		335 666	334 210	
Capitalisation boursière	21 228	21 349		21 228	21 349	

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2020	Au 31 octobre 2019	Variation %
Bilan et hors bilan			
Actif total	322 453	281 458	15
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	161 753	153 251	6
Dépôts	205 478	189 566	8
Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	13 060	12 328	6
Actifs sous administration et sous gestion	587 083	565 396	4
Ratios réglementaires selon Bâle III ⁽²⁾			
Ratios des fonds propres			
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	11,4 %	11,7 %	
catégorie 1	14,0 %	15,0 %	
total	15,1 %	16,1 %	
Ratio de levier	4,3 %	4,0 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	161 %	146 %	
Ratios réglementaires selon Bâle III ajustés ⁽³⁾			
Ratios des fonds propres			
CET1	11,2 %		
catégorie 1	13,8 %		
total	15,1 %		
Ratio de levier	4,2 %		
Autres renseignements			
Nombre d'employés – mondial	26 544	25 487	4
Nombre de succursales au Canada	409	422	(3)
Nombre de guichets automatiques au Canada	936	939	–

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 12 et 13 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Les ratios au 31 juillet 2020 sont calculés en tenant compte des mesures transitoires accordées par le BSIF. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du présent Rapport de gestion aux pages 7 à 9.

(3) Les ratios ajustés au 31 juillet 2020 sont calculés en ne tenant pas compte de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du présent Rapport de gestion aux pages 7 à 9.

Mode de présentation de l'information

La Banque a adopté l'IFRS 16 le 1^{er} novembre 2019 tel qu'indiqué à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019. Comme il est permis par les dispositions transitoires de l'IFRS 16, la Banque a choisi d'appliquer l'IFRS 16 selon la méthode rétrospective modifiée, sans retraitement des périodes comparatives. La note 2 afférente aux présents états financiers consolidés présente les incidences de l'adoption de l'IFRS 16 sur le bilan consolidé de la Banque au 1^{er} novembre 2019 et de plus amples renseignements liés à l'adoption de l'IFRS 16. Puisque les états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée aux termes des IFRS dans les états financiers annuels, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels consolidés audités et les notes y afférant de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR, lesquels sont fondés sur les IFRS. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque. La Banque met en garde les lecteurs que nous utilisons des mesures financières non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et qu'il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

À l'instar de plusieurs autres institutions financières, la Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts. Cette méthode consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts (notamment les dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Un montant équivalent est ajouté à la charge d'impôts. Cet ajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal.

L'exercice financier 2020 est marqué par les effets de la pandémie de COVID-19 sur les facteurs macroéconomiques, ce qui a entraîné une hausse significative des dotations aux pertes de crédit. Étant donné l'importance relative des dotations aux pertes de crédit enregistrées selon les IFRS, la Banque juge pertinent de commenter le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts, le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable ainsi que le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers (tels que présentés dans le tableau des « Résultats consolidés » à la page 14 et dans les tableaux des « Résultats sectoriels » aux pages 17 à 21), afin de donner aux lecteurs de l'information supplémentaire leur permettant de mieux comprendre les principales composantes des résultats financiers de la Banque et de ses secteurs d'exploitation.

Données financières

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2020	2019	Variation %	2020	2019	Variation %
Résultat net excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾						
Particuliers et Entreprises	233	274	(15)	549	746	(26)
Gestion de patrimoine	128	125	2	404	365	11
Marchés financiers	188	179	5	531	505	5
Financement spécialisé aux États-Unis et International	87	69	26	246	201	22
Autres	(34)	(41)		(129)	(101)	
Résultat net excluant les éléments particuliers	602	606	(1)	1 601	1 716	(7)
Charge relative à Maple ⁽²⁾	–	–		(10)	–	
Gain sur cession d'actions de Fiera Capital ⁽³⁾	–	68		–	68	
Gain sur cession d'immobilisations corporelles ⁽⁴⁾	–	43		–	43	
Réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽⁵⁾	–	(27)		–	(27)	
Pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles ⁽⁶⁾	–	(42)		–	(42)	
Provisions pour contrats déficitaires ⁽⁷⁾	–	(33)		–	(33)	
Indemnités de départ ⁽⁸⁾	–	(7)		–	(7)	
Résultat net	602	608	(1)	1 591	1 718	(7)
Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers	1,66 \$	1,66 \$	–	4,37 \$	4,67 \$	(6)
Charge relative à Maple ⁽²⁾	–	–		(0,03)	–	
Gain sur cession d'actions de Fiera Capital ⁽³⁾	–	0,20		–	0,20	
Gain sur cession d'immobilisations corporelles ⁽⁴⁾	–	0,12		–	0,12	
Réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽⁵⁾	–	(0,08)		–	(0,08)	
Pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles ⁽⁶⁾	–	(0,12)		–	(0,12)	
Provisions pour contrats déficitaires ⁽⁷⁾	–	(0,10)		–	(0,10)	
Indemnités de départ ⁽⁸⁾	–	(0,02)		–	(0,02)	
Résultat dilué par action	1,66 \$	1,66 \$	–	4,34 \$	4,67 \$	(7)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires						
Incluant les éléments particuliers	17,0 %	18,7 %		15,3 %	17,9 %	
Excluant les éléments particuliers	17,0 %	18,6 %		15,4 %	17,9 %	

- (1) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.
- (2) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2020, la Banque a enregistré une charge de 13 M\$ (10 M\$ déduction faite des impôts) relativement à l'entreprise Maple Financial Group Inc. (Maple) dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles, suite à l'événement survenu en décembre 2019, tel que décrit dans la section « Passif éventuels » à la page 25 du présent Rapport de gestion.
- (3) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, à la suite de la disposition d'une portion de son placement dans Corporation Fiera Capital (Fiera Capital), un gain sur cession de 79 M\$ (68 M\$ déduction faite des impôts), incluant un gain sur réévaluation à la juste valeur de la participation restante de 31 M\$ (27 M\$ déduction faite des impôts), avait été enregistré dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles.
- (4) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, la Banque avait conclu la vente du terrain et de l'immeuble de son siège social situé au 600, rue De La Gauchetière Ouest, Montréal (Québec) Canada, pour un produit brut de 187 M\$. Un gain sur cession d'immobilisations corporelles de 50 M\$ (43 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistré dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles.
- (5) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, la Banque avait réévalué à la juste valeur son placement dans NSIA Participations (NSIA) et avait enregistré une perte de 33 M\$ (27 M\$ déduction faite des impôts) dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles.
- (6) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, la Banque avait enregistré des pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles de 57 M\$ (42 M\$ déduction faite des impôts) relativement à des équipements informatiques et des développements technologiques dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles.
- (7) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, la Banque avait révisé l'ensemble des baux de ses édifices corporatifs et avait enregistré des provisions pour contrats déficitaires de 45 M\$ (33 M\$ déduction faite des impôts) dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles.
- (8) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, la Banque avait enregistré des indemnités de départ de 10 M\$ (7 M\$ déduction faite des impôts) à la suite de la révision de certaines structures organisationnelles.

Analyse financière

Résultats consolidés

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2020	2019	Variation %	2020	2019	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	1 096	855	28	3 131	2 660	18
Revenus autres que d'intérêts	872	1 093	(20)	2 796	2 857	(2)
Revenu total	1 968	1 948	1	5 927	5 517	7
Frais autres que d'intérêts	1 074	1 154	(7)	3 286	3 206	2
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽¹⁾	894	794	13	2 641	2 311	14
Dotations aux pertes de crédit	143	86	66	736	258	
Résultat avant charge d'impôts	751	708	6	1 905	2 053	(7)
Charge d'impôts	149	100	49	314	335	(6)
Résultat net	602	608	(1)	1 591	1 718	(7)
Résultat dilué par action <i>(en dollars)</i>	1,66	1,66	-	4,34	4,67	(7)
Équivalent imposable ⁽¹⁾						
Revenu net d'intérêts	49	58		162	138	
Revenus autres que d'intérêts	4	36		54	99	
Charge d'impôts	53	94		216	237	
Incidence de l'équivalent imposable sur le résultat net	-	-		-	-	
Éléments particuliers ⁽¹⁾						
Charge relative à Maple	-	-		(13)	-	
Gain sur cession d'actions de Fiera Capital	-	79		-	79	
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	-	50		-	50	
Réévaluation à la juste valeur d'une participation	-	(33)		-	(33)	
Pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	(57)		-	(57)	
Provisions pour contrats déficitaires	-	(45)		-	(45)	
Indemnités de départ	-	(10)		-	(10)	
Éléments particuliers avant impôts	-	(16)		(13)	(16)	
Charge d'impôts liée aux éléments particuliers	-	(18)		(3)	(18)	
Éléments particuliers après impôts	-	2		(10)	2	
Résultats d'exploitation en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾						
Revenu net d'intérêts en équivalent imposable	1 145	913	25	3 293	2 798	18
Revenus autres que d'intérêts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	876	1 033	(15)	2 850	2 860	-
Revenu total en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	2 021	1 946	4	6 143	5 658	9
Frais autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers	1 074	1 042	3	3 273	3 094	6
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	947	904	5	2 870	2 564	12
Dotations aux pertes de crédit	143	86	66	736	258	
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	804	818	(2)	2 134	2 306	(7)
Charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	202	212	(5)	533	590	(10)
Résultat net excluant les éléments particuliers	602	606	(1)	1 601	1 716	(7)
Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers <i>(en dollars)</i>	1,66	1,66	-	4,37	4,67	(6)
Actif moyen	319 968	288 328	11	311 412	283 647	10
Prêts et acceptations moyens	160 457	149 405	7	158 329	147 547	7
Dépôts moyens	207 450	186 344	11	203 831	181 093	13
Ratio d'efficacité en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾	53,1 %	53,5 %		53,3 %	54,7 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 12 et 13 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Résultats financiers

Pour le troisième trimestre de 2020, la Banque déclare un résultat net de 602 M\$ comparativement à 608 M\$ au troisième trimestre de 2019. Le résultat dilué par action s'établit à 1,66 \$ au troisième trimestre de 2020 par rapport à 1,66 \$ au trimestre correspondant de 2019. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽¹⁾ atteint 894 M\$ au troisième trimestre de 2020, en hausse de 13 % par rapport au trimestre correspondant de 2019, en raison de la croissance des revenus des secteurs de Gestion de patrimoine, des Marchés financiers et du Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I).

Le résultat net excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ se chiffre à 602 M\$ au troisième trimestre de 2020, par rapport à 606 M\$ au troisième trimestre de 2019, une diminution de 1 %. Le résultat dilué par action excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ de 1,66 \$ au troisième trimestre de 2020 se compare à 1,66 \$ au trimestre correspondant de 2019. Les éléments particuliers enregistrés au troisième trimestre de 2019, déduction faite des impôts, comprenaient un gain sur cession d'actions de Fiera Capital de 68 M\$, un gain sur cession d'immobilisations corporelles de 43 M\$, une perte à la suite de la réévaluation à la juste valeur de la participation de la Banque dans NSIA de 27 M\$, des pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles de 42 M\$, des provisions pour contrats déficitaires de 33 M\$ et des indemnités de départ de 7 M\$.

Le résultat net de la Banque pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020 se chiffre à 1 591 M\$, par rapport à 1 718 M\$ pour la période correspondante de 2019, une baisse de 7 %. Le résultat dilué par action atteint 4,34 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, comparativement à 4,67 \$ pour la période correspondante de 2019, une baisse de 7 %. Ces diminutions sont essentiellement attribuables aux dotations aux pertes de crédit plus élevées au cours du deuxième trimestre de 2020 en raison de la COVID-19. Par ailleurs, le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ atteint 2 870 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, en hausse de 12 % par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de la croissance des revenus de tous les secteurs d'exploitation. Le résultat dilué par action excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ s'établit à 4,37 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, par rapport à 4,67 \$ pour la période correspondante de 2019. L'élément particulier enregistré au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2020, déduction faite des impôts, consiste en une charge relative à Maple de 10 M\$. Les éléments particuliers enregistrés en 2019 d'un montant net de 2 M\$ déduction faite des impôts sont les mêmes que ceux mentionnés pour le trimestre.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ s'établit à 15,4 % pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, alors qu'il atteignait 17,9 % pour la période correspondante de 2019.

Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 1 968 M\$ au troisième trimestre de 2020, en hausse de 20 M\$ ou 1 % comparativement au trimestre correspondant de 2019. Le revenu total du secteur des Particuliers et Entreprises est en baisse de 4 % en raison d'un recul de la marge nette d'intérêts compensé en partie par une croissance des volumes de prêts et de dépôts, ainsi que de la diminution des revenus sur cartes de crédit, des revenus tirés des frais d'administration sur les dépôts et les paiements, des revenus tirés des instruments financiers dérivés et des activités de change. De plus, les revenus d'assurances sont en baisse alors que la révision des réserves actuarielles avait eu un impact plus favorable au troisième trimestre de 2019. Les revenus du secteur de Gestion de patrimoine affichent une croissance de 3 % qui s'explique principalement par la hausse des revenus tirés des transactions et autres revenus. Le revenu total en équivalent imposable ⁽¹⁾ enregistré dans le secteur des Marchés financiers augmente de 14 % en raison d'une hausse des revenus des marchés mondiaux ainsi que des revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement. De plus, le revenu total du secteur FSEU&I est en hausse de 21 %, en raison de la progression des revenus des filiales Credigy et ABA Bank. Enfin, le revenu total du troisième trimestre de 2019 comprenait les éléments particuliers suivants : un gain sur cession d'actions de Fiera Capital de 79 M\$, un gain sur cession d'immobilisations corporelles de 50 M\$ ainsi qu'une perte de 33 M\$ à la suite de la réévaluation à la juste valeur de la participation de la Banque dans NSIA. Le revenu total en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ s'établit à 2 021 M\$ au troisième trimestre de 2020, en hausse de 4 % comparativement à 1 946 M\$ au troisième trimestre de 2019.

Le revenu total s'élève à 5 927 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, contre 5 517 M\$ pour la même période en 2019, une hausse de 410 M\$ ou 7 %. Le revenu total du secteur des Particuliers et Entreprises affiche une légère hausse de 4 M\$, la croissance du revenu net d'intérêts ayant été atténuée par une baisse des revenus sur cartes de crédit et des revenus tirés des frais d'administration sur les dépôts et les paiements, des baisses essentiellement attribuables au contexte de la pandémie, ainsi que par la diminution des revenus d'assurances. L'augmentation du revenu total s'explique en partie par la hausse des revenus tirés des services tarifés ainsi que des revenus tirés des transactions et autres revenus du secteur de Gestion de patrimoine. Le revenu total en équivalent imposable ⁽¹⁾ du secteur des Marchés financiers est en hausse de 303 M\$ par rapport à la période correspondante de 2019 principalement en raison de la hausse des revenus des marchés mondiaux. Enfin, le revenu total du secteur FSEU&I est en hausse de 12 %, la croissance des activités de la filiale ABA Bank ayant entraîné une augmentation des volumes de prêts et de dépôts, alors que les revenus de la filiale Credigy sont en baisse par rapport à la période correspondante de 2019. Le revenu total des neuf mois terminés le 31 juillet 2019 comprenait les mêmes éléments particuliers que ceux mentionnés pour le trimestre. Le revenu total en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ s'établit à 6 143 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020 comparativement à 5 658 M\$ pour la période correspondante de 2019, une hausse de 9 %.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 12 et 13 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Frais autres que d'intérêts

Au troisième trimestre de 2020, les frais autres que d'intérêts s'établissent à 1 074 M\$, en baisse de 7 % par rapport au trimestre correspondant de 2019. Cette baisse s'explique essentiellement par les éléments particuliers enregistrés au cours du troisième trimestre de 2019 qui comprenaient des pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles de 57 M\$, des provisions pour contrats déficitaires de 45 M\$ et des indemnités de départ de 10 M\$. De plus, la réduction de la provision pour rémunération variable, ainsi que la baisse de certains frais variables et autres charges discrétionnaires ont aussi contribué à la baisse des frais autres que d'intérêts du troisième trimestre de 2020. Par ailleurs, ces baisses ont été atténuées par les frais liés aux mesures déployées par la Banque pour protéger la santé et garantir la sécurité de ses employés et de ses clients dans le contexte de la pandémie, ainsi que par la hausse des investissements technologiques en lien avec le plan de transformation de la Banque et le développement des affaires. Les frais autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers⁽¹⁾ s'établissent à 1 074 M\$ au troisième trimestre de 2020 comparativement à 1 042 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une croissance de 3 %.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 3 286 M\$, une hausse de 2 % par rapport à la période correspondante de 2019 qui s'explique essentiellement par la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, notamment la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus des secteurs de Gestion de patrimoine, des Marchés financiers et FSEU&I, par les frais liés aux mesures déployées par la Banque dans le contexte de pandémie, ainsi que par la hausse des investissements technologiques en lien avec le plan de transformation de la Banque et le développement des affaires. De plus, les autres frais pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020 comprennent une charge relative à Maple de 13 M\$. Par ailleurs, ces hausses ont été atténuées par des pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles de 57 M\$, des provisions pour contrats déficitaires de 45 M\$ et des indemnités de départ de 10 M\$ enregistrées au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2019. Les frais autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers⁽¹⁾ enregistrés au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2020 se chiffrent à 3 273 M\$ comparativement à 3 094 M\$ pour la période correspondante de 2019, en hausse de 6 %.

Dotations aux pertes de crédit

Pour le troisième trimestre de 2020, la Banque a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 143 M\$ par rapport à 86 M\$ au trimestre correspondant de 2019. La hausse des dotations aux pertes de crédit est attribuable tant aux prêts non-dépréciés qu'aux prêts dépréciés des Services aux particuliers alors que les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés sont en hausse pour les Services aux entreprises et le secteur des Marchés financiers. Cette augmentation a été atténuée par une baisse des dotations sur les prêts dépréciés sur les créances sur cartes de crédit ainsi que sur les prêts dépréciés de la filiale Credigy.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, les dotations aux pertes de crédit de la Banque s'élèvent à 736 M\$ comparativement à 258 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette augmentation considérable s'explique principalement par la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19 au cours du deuxième trimestre de 2020, notamment le taux de croissance du PIB, le taux de chômage et le prix du pétrole, ainsi que par les répercussions anticipées des incidences de la pandémie sur les clients de la Banque. Par ailleurs, la hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés des Services aux entreprises et du secteur des Marchés financiers a été en partie atténuée par la diminution des dotations sur les prêts dépréciés de la filiale Credigy, attribuable à des remboursements et des échéances de certains portefeuilles de prêts.

Charge d'impôts

La charge d'impôts pour le troisième trimestre de 2020 totalise 149 M\$ comparativement à 100 M\$ pour le trimestre correspondant de 2019. Le taux effectif d'imposition du troisième trimestre de 2020 s'établit à 20 % par rapport à 14 % au trimestre correspondant de 2019. La variation du taux effectif d'imposition s'explique par la proportion moins importante des revenus provenant de juridictions à taux d'imposition plus faible et des revenus de dividendes exonérés d'impôts par rapport au trimestre correspondant de 2019, ainsi que par la réalisation de gains en capital imposés à un taux plus faible au troisième trimestre de 2019.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, le taux effectif d'imposition se chiffre à 16 %, inchangé par rapport à la période correspondante de 2019.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 12 et 13 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Résultats sectoriels

La Banque exerce ses activités dans quatre secteurs d'exploitation : Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine, Marchés financiers et Financement spécialisé aux États-Unis et International. Les autres activités opérationnelles, certains éléments non récurrents ainsi que les activités de trésorerie sont regroupés à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

Particuliers et Entreprises

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2020	2019 ⁽¹⁾	Variation %	2020	2019 ⁽¹⁾	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	600	604	(1)	1 818	1 771	3
Revenus autres que d'intérêts	252	287	(12)	762	805	(5)
Revenu total	852	891	(4)	2 580	2 576	-
Frais autres que d'intérêts	457	461	(1)	1 384	1 382	-
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽²⁾	395	430	(8)	1 196	1 194	-
Dotations aux pertes de crédit	79	57	39	450	178	
Résultat avant charge d'impôts	316	373	(15)	746	1 016	(27)
Charge d'impôts	83	99	(16)	197	270	(27)
Résultat net	233	274	(15)	549	746	(26)
Marge nette d'intérêts ⁽³⁾	2,15 %	2,23 %		2,19 %	2,23 %	
Actif moyen portant intérêts	111 014	107 308	3	110 728	106 259	4
Actif moyen	116 846	113 132	3	116 611	112 064	4
Prêts et acceptations moyens	116 371	112 629	3	116 114	111 552	4
Prêts dépréciés nets ⁽⁴⁾	384	370	4	384	370	4
Prêts dépréciés nets ⁽⁴⁾ en % des prêts et acceptations moyens	0,3 %	0,3 %		0,3 %	0,3 %	
Dépôts moyens	68 974	62 977	10	65 757	61 566	7
Ratio d'efficacité	53,6 %	51,7 %		53,6 %	53,6 %	

(1) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Consulter le « Mode de présentation » aux pages 12 et 13 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(3) La marge nette d'intérêts est calculée en divisant le revenu net d'intérêts par l'actif moyen portant intérêts.

(4) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le secteur des Particuliers et Entreprises affiche un résultat net de 233 M\$ au troisième trimestre de 2020 comparativement à 274 M\$ au troisième trimestre de 2019, une baisse qui s'explique par un recul du revenu total de 39 M\$, ou 4 % ainsi que par une hausse des dotations aux pertes de crédit de 22 M\$. Le recul du revenu total provient de la diminution du revenu net d'intérêts de 4 M\$, conséquence de la diminution des taux d'intérêt qui a plus que neutralisé la croissance des volumes de prêts et de dépôts des particuliers et des entreprises, ainsi que de la baisse des revenus autres que d'intérêts de 35 M\$ au troisième trimestre de 2020 en partie attribuable à la diminution des revenus sur cartes de crédit.

Le revenu total des Services aux particuliers est en baisse de 28 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2019. La baisse du revenu net d'intérêts, liée à la décroissance des marges sur les prêts et les dépôts, ainsi que la diminution des revenus sur cartes de crédit et des revenus d'assurances, ont été en partie compensées par la hausse des volumes de prêts et de dépôts. Le revenu total des Services aux entreprises est en diminution de 11 M\$, en raison d'une baisse des revenus tirés des instruments financiers dérivés et des activités de change.

Les frais autres que d'intérêts du secteur des Particuliers et Entreprises, de 457 M\$ au troisième trimestre de 2020, sont en baisse de 1 % par rapport au trimestre correspondant de 2019. L'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel est plus que compensée par la baisse de certains frais variables, notamment des frais liés au développement des affaires, en raison des mesures de distanciation sociale et de confinement imposées par les gouvernements. Le ratio d'efficacité à 53,6 % pour le troisième trimestre de 2020 recule de 1,9 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2019. Les dotations aux pertes de crédit du secteur s'établissent à 79 M\$, une hausse de 22 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2019 principalement attribuable à l'augmentation des dotations sur les prêts des Services aux entreprises, notamment les dotations sur les prêts dépréciés, ainsi qu'aux dotations sur les prêts des Services aux particuliers et sur les créances sur cartes de crédit.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, le résultat net du secteur des Particuliers et Entreprises s'établit à 549 M\$, en baisse par rapport à 746 M\$ pour la période correspondante de 2019, une diminution qui s'explique essentiellement par les incidences de la pandémie de COVID-19, notamment une augmentation significative des dotations aux pertes de crédit au deuxième trimestre de 2020 à la suite de la détérioration importante des perspectives macroéconomiques et des répercussions anticipées sur nos clients. Par ailleurs, le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts⁽¹⁾ du secteur augmente de 2 M\$. Le revenu total du secteur augmente de 4 M\$. La baisse du revenu total des Services aux particuliers provient principalement de la diminution des revenus sur cartes, le nombre de transactions ayant chuté en raison des incidences de la pandémie, ainsi que d'un rétrécissement des marges sur les prêts et les dépôts, atténuée par la croissance des volumes de prêts et de dépôts. Par ailleurs, le revenu total des Services aux entreprises affiche une hausse attribuable à la croissance des volumes de prêts et de dépôts, ainsi qu'à l'augmentation des revenus d'acceptations bancaires. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, les frais autres que d'intérêts s'établissent à 1 384 M\$ et sont relativement stables par rapport à la période correspondante de 2019. L'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel ainsi que des frais de technologie a été atténuée par la diminution des frais de soutien aux opérations et de la charge d'amortissement liés aux activités du secteur. Le ratio d'efficacité se chiffre à 53,6 % pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020 inchangé comparativement à la même période en 2019.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 12 et 13 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, les dotations aux pertes de crédit du secteur des Particuliers et Entreprises sont en hausse de 272 M\$ par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de l'augmentation des dotations sur les prêts non dépréciés des Services aux particuliers et des Services aux entreprises, ainsi que sur les créances sur cartes de crédit non dépréciées, en raison de la détérioration considérable des perspectives macroéconomiques au deuxième trimestre de 2020 causée par la COVID-19 et des répercussions anticipées des incidences de la pandémie sur les clients du secteur. De plus, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés des Services aux entreprises sont en hausse par rapport à la période correspondante de 2019.

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2020	2019 ⁽¹⁾	Variation %	2020	2019 ⁽¹⁾	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	106	112	(5)	335	344	(3)
Revenus tirés des services tarifés	266	259	3	806	750	7
Revenus tirés des transactions et autres revenus	78	66	18	248	203	22
Revenu total	450	437	3	1 389	1 297	7
Frais autres que d'intérêts	274	268	2	834	802	4
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽²⁾	176	169	4	555	495	12
Dotations aux pertes de crédit	2	–		6	–	
Résultat avant charge d'impôts	174	169	3	549	495	11
Charge d'impôts	46	44	5	145	130	12
Résultat net	128	125	2	404	365	11
Actif moyen	5 718	6 146	(7)	5 881	6 265	(6)
Prêts et acceptations moyens	4 655	4 855	(4)	4 738	4 865	(3)
Prêts dépréciés nets ⁽³⁾	8	2		8	2	
Dépôts moyens	35 275	31 916	11	34 057	32 511	5
Actifs sous administration et sous gestion	587 083	557 858	5	587 083	557 858	5
Ratio d'efficacité	60,9 %	61,3 %		60,0 %	61,8 %	

(1) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Consulter le « Mode de présentation » aux pages 12 et 13 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(3) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine s'élève à 128 M\$ au troisième trimestre de 2020 comparativement à 125 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une augmentation de 2 %. Le revenu total du secteur de 450 M\$ est en hausse de 13 M\$ ou 3 % comparativement à 437 M\$ au troisième trimestre de 2019. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de 18 % des revenus tirés des transactions et autres revenus attribuable à l'augmentation du volume de transactions ainsi que par la hausse de 3 % des revenus tirés des services tarifés en raison de la croissance des volumes d'actifs sous administration et sous gestion par rapport au troisième trimestre de 2019. Par ailleurs, le revenu net d'intérêts du secteur est en baisse de 5 % en raison de la baisse des taux d'intérêt.

Les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 2 % par rapport au trimestre correspondant de 2019 et se chiffrent à 274 M\$ au troisième trimestre de 2020. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, notamment la rémunération variable en lien avec la hausse des revenus du secteur. Le ratio d'efficacité, à 60,9 % pour le troisième trimestre de 2020, s'améliore de 0,4 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2019. Des dotations aux pertes de crédit de 2 M\$ ont été enregistrées au troisième trimestre de 2020 comparativement à un montant négligeable au trimestre correspondant de 2019.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine atteint 404 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020 comparativement à 365 M\$ pour la période correspondante de 2019, en hausse de 11 %. Le revenu total du secteur s'établit à 1 389 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, par rapport à 1 297 M\$ pour la période correspondante de 2019, une hausse de 7 %. L'augmentation des revenus tirés des services tarifés s'explique par la croissance de la moyenne des actifs sous gestion et administration à la suite d'entrées nettes dans les diverses solutions et par la progression des marchés au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2020. Les revenus tirés des transactions et les autres revenus sont en hausse de 22 % par rapport à la période correspondante de 2019 en raison de l'augmentation du volume des transactions causée par la volatilité des marchés boursiers au cours de cette période. Le revenu net d'intérêts est en baisse en raison d'un recul de la marge sur les dépôts. Les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 834 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020 par rapport à 802 M\$ pour la période correspondante de 2019, une augmentation due à la hausse de la rémunération et des avantages du personnel ainsi que des frais de soutien aux opérations liés aux initiatives du secteur. Par ailleurs, le ratio d'efficacité à 60,0 % pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020 s'est amélioré comparativement à 61,8 % pour la période correspondante de 2019. Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 6 M\$ par rapport à la période correspondante de 2019, essentiellement en raison des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés enregistrées au cours du deuxième de 2020 à la suite de la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19.

Marchés financiers

(en équivalent imposable)⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2020	2019 ⁽²⁾	Variation %	2020	2019 ⁽²⁾	Variation %
Résultats d'exploitation						
Marchés mondiaux						
Titres de participation	157	164	(4)	558	424	32
Titres à revenus fixes	126	78	62	316	207	53
Produits de base et devises	19	25	(24)	113	102	11
Services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement	302	267	13	987	733	35
Revenu total en équivalent imposable	503	441	14	1 559	1 256	24
Frais autres que d'intérêts	206	187	10	625	547	14
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable ⁽¹⁾	297	254	17	934	709	32
Dotations aux pertes de crédit	41	10		212	20	
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable	256	244	5	722	689	5
Charge d'impôts en équivalent imposable	68	65	5	191	184	4
Résultat net	188	179	5	531	505	5
Actif moyen	121 544	116 601	4	121 215	110 218	10
Prêts et acceptations moyens (grandes entreprises seulement)	20 093	16 706	20	18 847	16 448	15
Prêts dépréciés nets ⁽³⁾	35	33	6	35	33	6
Dépôts moyens	35 465	30 199	17	35 546	28 874	23
Ratio d'efficacité en équivalent imposable ⁽¹⁾	41,0 %	42,4 %		40,1 %	43,6 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 12 et 13 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(3) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le secteur des Marchés financiers affiche un résultat net de 188 M\$ au troisième trimestre de 2020 comparativement à 179 M\$ au trimestre correspondant de 2019, en hausse de 5 %. Le revenu total en équivalent imposable⁽¹⁾ se chiffre à 503 M\$, contre 441 M\$ au troisième trimestre de 2019, une hausse de 14 %. Les revenus des marchés mondiaux augmentent de 13 % compte tenu de l'augmentation des revenus sur les titres à revenus fixes de 62 %, alors que les revenus sur les titres de participation ainsi que les revenus sur les contrats sur produits de base et devises ont subi une légère baisse. Les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement sont en hausse de 16 % par rapport au troisième trimestre de 2019 en raison de l'augmentation des revenus liés aux activités sur les marchés des capitaux, notamment les revenus provenant des émissions d'obligations des gouvernements, et des revenus des services bancaires, en partie atténuée par la baisse des revenus liés aux activités de fusions et acquisitions.

Les frais autres que d'intérêts du troisième trimestre de 2020 s'établissent à 206 M\$, en hausse de 10 % par rapport au troisième trimestre de 2019. Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse de la rémunération variable résultant de la croissance des revenus au troisième trimestre de 2020 ainsi que par les frais de soutien aux opérations. Le ratio d'efficacité en équivalent imposable⁽¹⁾ s'améliore de 1,4 point de pourcentage pour s'établir à 41,0 % pour le troisième trimestre de 2020, comparativement à 42,4 % au trimestre correspondant de 2019. Les dotations aux pertes de crédit se chiffrent à 41 M\$ pour le troisième trimestre de 2020 alors qu'elles étaient de 10 M\$ au trimestre correspondant de 2019. L'augmentation provient principalement des dotations sur les prêts dépréciés pour un montant de 21 M\$. Les dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés sont également en hausse, attribuable en partie à de nouveaux octrois au cours du troisième trimestre de 2020.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, le résultat net du secteur s'établit à 531 M\$, une hausse de 5 % par rapport à la période correspondante de 2019. La hausse de tous les types de revenus du secteur est atténuée par l'augmentation des dotations aux pertes de crédit enregistrée au cours du deuxième trimestre de 2020 à la suite de la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19 et des répercussions anticipées sur les clients du secteur. Le revenu total en équivalent imposable⁽¹⁾ s'établit à 1 559 M\$ contre 1 256 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable⁽¹⁾ est en hausse de 225 M\$ ou 32 % pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020 comparativement à la période correspondante de 2019. Les revenus des marchés mondiaux pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020 sont en hausse de 35 % comparativement à la période correspondante de 2019, en raison de l'augmentation de tous les types de revenus. De plus, les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement augmentent de 9 % par rapport à la période correspondante de 2019 en raison de la hausse des revenus liés aux activités sur les marchés des capitaux, notamment des émissions d'obligations des gouvernements, ainsi que des revenus liés aux activités de fusions et acquisitions.

Les frais autres que d'intérêts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020 sont en hausse de 78 M\$ ou 14 % par rapport à la période correspondante de 2019, ce qui s'explique par la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, des frais de transaction en lien avec la croissance des activités du secteur et des frais liés aux investissements technologiques. Par ailleurs, le ratio d'efficacité en équivalent imposable⁽¹⁾ s'élève à 40,1 % pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, une amélioration comparativement à 43,6 % pour la même période en 2019. Le secteur a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 212 M\$ au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2020, comparativement à 20 M\$ au cours de la période correspondante de 2019, une hausse qui provient principalement des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés enregistrées au cours du deuxième trimestre de 2020 en lien avec le contexte économique lié à la COVID-19. De plus, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés sont en hausse de 47 M\$ par rapport à la période correspondante de 2019.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 12 et 13 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2020	2019	Variation %	2020	2019	Variation %
Revenu total						
Credigy	104	95	9	284	307	(7)
ABA Bank	105	79	33	299	213	40
International	1	–		5	3	
	210	174	21	588	523	12
Frais autres que d'intérêts						
Credigy	36	36	–	106	114	(7)
ABA Bank	42	33	27	130	95	37
International	1	–		3	2	
	79	69	14	239	211	13
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽¹⁾	131	105	25	349	312	12
Dotations aux pertes de crédit						
Credigy	16	15	7	47	50	(6)
ABA Bank	5	4	25	16	10	60
	21	19	11	63	60	5
Résultat avant charge d'impôts	110	86	28	286	252	13
Charge d'impôts	23	17	35	40	51	(22)
Résultat net	87	69	26	246	201	22
Participations ne donnant pas le contrôle	10	11	(9)	23	33	(30)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	77	58	33	223	168	33
Actif moyen	14 872	10 972	36	14 022	10 674	31
Prêts et créances moyens	11 931	8 769	36	11 177	8 763	28
Prêts dépréciés nets – Phase 3 ⁽²⁾	26	15	73	26	15	73
Prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC)	949	1 260	(25)	949	1 260	(25)
Dépôts moyens	5 040	3 665	38	4 742	3 220	47
Ratio d'efficacité	37,6 %	39,7 %		40,6 %	40,3 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation » aux pages 12 et 13 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Les prêts dépréciés nets – Phase 3 excluent les prêts DAC et sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le secteur FSEU&I affiche un résultat net de 87 M\$ au troisième trimestre de 2020, par rapport à 69 M\$ au trimestre correspondant de 2019, en hausse de 26 %. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, le secteur affiche un résultat net de 246 M\$, par rapport à 201 M\$ pour la période correspondante de 2019, une hausse de 22 %. La croissance des revenus de la filiale ABA Bank a été en partie atténuée par une diminution des revenus de la filiale Credigy, dont les résultats ont été affectés par le contexte économique lié à la pandémie mondiale au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2020.

Credigy

Le résultat net de la filiale Credigy de 41 M\$ pour le troisième trimestre de 2020 est en hausse de 17 % par rapport au trimestre correspondant de 2019. Le revenu total de la filiale se chiffre à 104 M\$, en hausse comparativement à 95 M\$ au troisième trimestre de 2019, en raison de la croissance des volumes de prêts. Les frais autres que d'intérêts du troisième trimestre de 2020 s'établissent à 36 M\$, stables par rapport au troisième trimestre de 2019. Les dotations aux pertes de crédit de la filiale totalisent 16 M\$ pour le troisième trimestre de 2020, par rapport à 15 M\$ au trimestre correspondant de 2019. L'augmentation des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés en lien avec les impacts de la pandémie de COVID-19 a été atténuée par une diminution des dotations sur les prêts dépréciés.

Le résultat net de la filiale Credigy de 103 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020 est en baisse de 9 % par rapport à la période correspondante de 2019. Le revenu total de la filiale se chiffre à 284 M\$, en baisse comparativement à 307 M\$ à la période correspondante de 2019 en raison de changements au niveau de la composition du portefeuille de prêts et des effets de la COVID-19. Les frais autres que d'intérêts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020 sont en baisse de 8 M\$ en raison d'une diminution de la rémunération variable et des frais de recouvrement. Les dotations aux pertes de crédit de la filiale totalisent 47 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, une baisse de 3 M\$ par rapport à la période correspondante de 2019. La hausse des dotations sur les prêts non dépréciés ayant résulté de la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19 et des répercussions anticipées sur les portefeuilles de la filiale a été plus que compensée par la baisse des dotations sur les prêts dépréciés provenant des remboursements et des échéances de certains portefeuilles de prêts ainsi que des réévaluations de certains portefeuilles.

ABA Bank

Le résultat net de la filiale ABA Bank de 46 M\$ pour le troisième trimestre de 2020 est en hausse de 35 % par rapport au trimestre correspondant de 2019. La hausse des revenus de la filiale ABA Bank de 33 % s'explique par la croissance soutenue des volumes de prêts et de dépôts. Les frais autres que d'intérêts du troisième trimestre de 2020 de la filiale augmentent de 27 % par rapport au troisième trimestre de 2019, principalement en raison de l'expansion de son réseau bancaire. Les dotations aux pertes de crédit totalisent 5 M\$ pour le troisième trimestre de 2020, se compare à 4 M\$ au trimestre correspondant de 2019.

Le résultat net de la filiale ABA Bank de 141 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020 est en hausse de 62 % par rapport à la période correspondante de 2019. La croissance des activités de la filiale explique la hausse du revenu total de 40 % et des frais autres que d'intérêts de 37 % par rapport à la même période en 2019. Les dotations aux pertes de crédit de la filiale totalisent 16 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, en hausse de 6 M\$ par rapport à la période correspondante de 2019 et tiennent compte des répercussions anticipées de la pandémie mondiale sur les clients de la filiale.

Le taux effectif d'imposition est en baisse pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020 en raison de mesures fiscales incitatives accordées par le gouvernement cambodgien et enregistrées au cours du deuxième trimestre de 2020.

Autres

(en équivalent imposable)⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2020	2019 ⁽²⁾	2020	2019 ⁽²⁾
Résultats d'exploitation				
Revenu net d'intérêts en équivalent imposable	(51)	(45)	(122)	(138)
Revenus autres que d'intérêts en équivalent imposable	57	144	149	240
Revenu total en équivalent imposable	6	99	27	102
Frais autres que d'intérêts	58	169	204	264
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable ⁽¹⁾	(52)	(70)	(177)	(162)
Dotations aux pertes de crédit	–	–	5	–
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable	(52)	(70)	(182)	(162)
Charge (économie) d'impôts en équivalent imposable	(18)	(31)	(43)	(63)
Perte nette	(34)	(39)	(139)	(99)
Participations ne donnant pas le contrôle	3	6	17	19
Perte nette attribuable aux actionnaires de la Banque	(37)	(45)	(156)	(118)
Éléments particuliers après impôts ⁽¹⁾	–	2	(10)	2
Perte nette excluant les éléments particuliers⁽¹⁾	(34)	(41)	(129)	(101)
Actif moyen	60 988	41 477	53 683	44 426

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 12 et 13 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche une perte nette de 34 M\$ au troisième trimestre de 2020, comparativement à une perte nette de 39 M\$ pour le trimestre correspondant de 2019. La variation de la perte nette s'explique principalement par une contribution plus élevée des activités de trésorerie au cours du troisième trimestre de 2020. De plus, les frais entourant les mesures déployées par la Banque pour protéger la santé et garantir la sécurité des employés et des clients dans les circonstances exceptionnelles liées à la COVID-19 et l'augmentation des investissements technologiques liés au plan de transformation de la Banque et au développement des affaires ont été compensés par la diminution de la provision pour la rémunération variable enregistrée au cours du troisième trimestre de 2020, ainsi que par la diminution de certains frais variables et autres charges discrétionnaires. Les éléments particuliers enregistrés au troisième trimestre de 2019 comprenaient un gain sur cession d'actions de Fiera Capital de 79 M\$, un gain sur cession d'immobilisations corporelles de 50 M\$, une perte à la suite de la réévaluation à la juste valeur de la participation de la Banque dans NSIA de 33 M\$, des pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles de 57 M\$, des provisions pour contrats déficitaires de 45 M\$ et des indemnités de départ de 10 M\$. Ces éléments, déduction faite des impôts, avaient eu un impact favorable de 2 M\$ sur le résultat net de la rubrique *Autres* au troisième trimestre de 2019. La perte nette excluant les éléments particuliers⁽¹⁾ de 34 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2020 se compare à une perte nette de 41 M\$ pour le trimestre correspondant de 2019.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, la perte nette s'élève à 139 M\$, comparativement à une perte nette de 99 M\$ pour la période correspondante de 2019. La variation de la perte nette s'explique principalement par les frais entourant les mesures déployées par la Banque pour protéger la santé et garantir la sécurité des employés et des clients dans le contexte de pandémie, par l'augmentation des investissements technologiques liés au plan de transformation de la Banque et au développement des affaires ainsi que par la charge relative à Maple, enregistrée au cours du premier trimestre de 2020, qui ont plus que contrebalancé la hausse de la contribution des activités de trésorerie par rapport à la période correspondante de 2019. Les éléments particuliers enregistrés au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2020, qui comprennent la charge relative à Maple enregistrée au cours du premier trimestre, ont un impact défavorable de 10 M\$ sur le résultat net de la rubrique *Autres*. Les éléments particuliers enregistrés au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2019 sont les mêmes que ceux mentionnés pour le trimestre. La perte nette excluant les éléments particuliers⁽¹⁾ de 129 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2020 se compare à une perte nette de 101 M\$ pour le trimestre correspondant de 2019.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 12 et 13 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Bilan consolidé

Résumé du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2020	Au 31 octobre 2019	Variation %
Actif			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	29 078	13 698	112
Valeurs mobilières	97 612	82 226	19
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	12 711	17 723	(28)
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	161 753	153 251	6
Autres	21 299	14 560	46
	322 453	281 458	15
Passif et capitaux propres			
Dépôts	205 478	189 566	8
Autres	100 697	75 983	33
Dettes subordonnées	777	773	1
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque	15 510	14 778	5
Participations ne donnant pas le contrôle	(9)	358	
	322 453	281 458	15

Actif

Au 31 juillet 2020, la Banque a un actif total de 322,5 G\$ comparativement à 281,5 G\$ au 31 octobre 2019, une augmentation de 41,0 G\$ ou 15 %. La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières, soit 29,1 G\$ au 31 juillet 2020, augmentent de 15,4 G\$ principalement en raison des dépôts auprès de la Banque du Canada ainsi que des dépôts auprès d'institutions financières. L'augmentation des dépôts auprès de la Banque du Canada s'explique en partie par les liquidités obtenues dans le cadre des initiatives de financement déployées par le gouvernement du Canada, par l'entremise de la Banque du Canada, dont l'objectif est de soutenir le système financier canadien dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les valeurs mobilières augmentent de 15,4 G\$ par rapport au 31 octobre 2019, en raison de l'augmentation de 11,0 G\$ ou 18 % des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net, notamment les titres émis ou garantis par le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays, ainsi que de la hausse de 4,4 G\$ des valeurs mobilières autres que celles évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net. Les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées diminuent de 5,0 G\$, principalement en lien avec les activités du secteur des Marchés financiers et de la trésorerie.

Les prêts et acceptations, déduction faite des provisions, de 161,8 G\$ au 31 juillet 2020, augmentent de 8,5 G\$ ou 6 % par rapport au 31 octobre 2019. Le détail des principaux portefeuilles de prêts et acceptations est présenté dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2020	Au 31 octobre 2019	Au 31 juillet 2019
Prêts et acceptations			
Hypothécaires résidentiels et marges de crédit hypothécaires	85 608	80 214	78 744
Aux particuliers	13 387	13 901	14 185
Créances sur cartes de crédit	2 012	2 322	2 322
Aux entreprises et aux administrations publiques	61 854	57 492	56 784
	162 861	153 929	152 035
Provisions pour pertes de crédit	(1 108)	(678)	(687)
	161 753	153 251	151 348

Les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) augmentent de 5,4 G\$ ou 7 % par rapport au 31 octobre 2019 compte tenu de la demande soutenue du crédit hypothécaire et de la croissance des activités de la filiale ABA Bank. Les prêts aux particuliers et les créances sur cartes de crédit ont connu des baisses respectives de 0,5 G\$ et 0,3 G\$ depuis le 31 octobre 2019. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques sont en hausse de 4,4 G\$ ou 8 % par rapport au 31 octobre 2019 en raison de la croissance des activités des services financiers aux grandes entreprises et de la filiale Credigy.

Depuis un an, les prêts et acceptations ont augmenté de 10,4 G\$ ou 7 % et les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) sont en hausse de 6,9 G\$ ou 9 % compte tenu de la demande soutenue du crédit hypothécaire et de la croissance des activités de la filiale ABA Bank. Les prêts aux particuliers sont en baisse de 6 % par rapport au 31 juillet 2019, une baisse qui provient en partie de la filiale Credigy suite à des remboursements et des échéances de certains portefeuilles de prêts. Les créances sur cartes de crédit sont en baisse de 0,3 G\$ par rapport au 31 juillet 2019. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques sont en progression de 5,1 G\$ ou 9 % depuis un an, en raison des activités des Services aux entreprises, du secteur des Marchés financiers et de la filiale Credigy.

Les prêts dépréciés comprennent tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues ainsi que les prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) de la filiale Credigy. Au 31 juillet 2020, les prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC se chiffrent à 794 M\$, alors qu'ils s'élevaient à 684 M\$ au 31 octobre 2019. Les prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC se chiffrent à 453 M\$ au 31 juillet 2020 comparativement à 450 M\$ au 31 octobre 2019, une augmentation de 3 M\$ qui provient principalement de la hausse des prêts dépréciés nets des portefeuilles de prêts aux particuliers, des portefeuilles des secteurs de Gestion de patrimoine et des Marchés financiers ainsi que de la filiale ABA Bank, atténuée par une diminution des prêts dépréciés nets des portefeuilles de prêts aux entreprises. Les prêts DAC bruts s'établissent à 949 M\$ au 31 juillet 2020, alors qu'ils se chiffraient à 1 166 M\$ au 31 octobre 2019, en raison d'échéances et de remboursements de certains portefeuilles.

Les autres actifs de 21,3 G\$ au 31 juillet 2020 sont en hausse de 6,7 G\$ ou 46 % depuis le 31 octobre 2019. Cette hausse provient principalement de l'augmentation des instruments financiers dérivés en lien avec les activités du secteur des Marchés financiers.

Passif

La Banque a un passif total de 307,0 G\$ au 31 juillet 2020 comparativement à 266,3 G\$ au 31 octobre 2019.

Au 31 juillet 2020, le passif-dépôts total de la Banque s'établit à 205,5 G\$ comparativement à 189,6 G\$ au 31 octobre 2019, une augmentation de 15,9 G\$. Les dépôts des particuliers de 66,2 G\$ au 31 juillet 2020 sont en hausse de 6,1 G\$ par rapport au 31 octobre 2019. Cette hausse provient des activités des Services aux particuliers, des comptes de courtage du secteur de Gestion de patrimoine et de la croissance des activités de la filiale ABA Bank.

Les dépôts des entreprises et administrations publiques de 134,7 G\$ au 31 juillet 2020 augmentent de 9,4 G\$ par rapport au 31 octobre 2019. La hausse est attribuable aux activités de financement du secteur des Marchés financiers et de la trésorerie, dont 4,5 G\$ au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques, aux activités de courtage du secteur de Gestion de patrimoine, ainsi qu'aux activités des Services aux entreprises.

Les dépôts des institutions de dépôts de 4,6 G\$ au 31 juillet 2020 sont en hausse de 0,4 G\$ par rapport au 31 octobre 2019.

Les autres passifs de 100,7 G\$ au 31 juillet 2020 sont en hausse de 24,7 G\$ ou 33 % comparativement au 31 octobre 2019, en raison d'une augmentation de 3,8 G\$ des engagements afférents à des titres vendus à découvert, d'une hausse de 14,0 G\$ des engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées ainsi que d'une hausse de 7,2 G\$ des instruments financiers dérivés.

Capitaux propres

Au 31 juillet 2020, les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque s'établissent à 15,5 G\$, en hausse de 0,7 G\$ par rapport au 31 octobre 2019. Cette augmentation s'explique essentiellement par le résultat net, déduction faite des dividendes, par les émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions et par les réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces augmentations ont été atténuées par les autres éléments cumulés du résultat global, notamment les pertes sur les instruments de couverture des flux de trésorerie. Enfin, les participations ne donnant pas le contrôle ont diminué de 367 M\$, essentiellement en raison du rachat des parts de fiducie émises par Fiducie d'actifs BNC pour un montant brut de 350 M\$.

Exposition à certaines activités

Les recommandations du groupe de travail *Enhanced Disclosure Task Force* (EDTF) du Conseil de stabilité financière visent une plus grande transparence et une meilleure évaluation relativement à certaines expositions qui portent notamment sur les entités structurées, les expositions à des prêts à risque élevé et des prêts de catégorie Alt-A, les titres adossés à des créances avec flux groupés, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales, et les structures de financement à levier. La Banque ne commercialise aucun programme de financement hypothécaire spécifique à une clientèle alternative à risque ou de catégorie Alt-A. La Banque ne détient aucune position directe significative dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales qui ne sont pas assurées par la SCHL. Les positions sur dérivés de crédit sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » disponible sur le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca.

Les structures de financement à effet de levier sont généralement utilisées pour atteindre un objectif précis, par exemple faire une acquisition, effectuer une prise de contrôle par emprunt ou racheter des actions. Les expositions associées aux structures de financement à effet de levier prennent la forme d'engagements déboursés et non déboursés. Au 31 juillet 2020, le total des engagements pour ce type de prêts s'élève à 3 629 M\$ (3 559 M\$ au 31 octobre 2019). Les détails sur les autres expositions sont fournis dans le tableau sur les entités structurées à la note 27 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

Transactions avec des parties liées

Les politiques et procédures de la Banque relatives aux transactions avec des parties liées n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 octobre 2019. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

Titrisation et arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les IFRS, ne sont pas tenues d'être constatées dans le bilan consolidé, ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent, entre autres, les opérations avec des entités structurées, les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties, les instruments de crédit et les actifs financiers reçus en garantie. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 48 et 49 du Rapport annuel 2019.

Pour plus de détails sur les garanties, les engagements et les entités structurées, se reporter aux notes 26 et 27 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019. Pour des renseignements supplémentaires concernant les actifs financiers transférés mais non décomptabilisés, se reporter à la note 8 afférente aux présents états financiers consolidés.

Impôts sur le résultat

En avril 2020, la Banque a reçu une nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 240 M\$ (incluant les impôts provinciaux estimés et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant l'année 2015.

Au cours des exercices antérieurs, la Banque avait reçu de nouvelles cotisations visant des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 370 M\$ (incluant les impôts provinciaux et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant les années 2014, 2013 et 2012.

Les opérations faisant l'objet des nouvelles cotisations précitées sont semblables à celles traitées par les mesures législatives d'application prospective adoptées suite aux budgets fédéraux canadiens de 2015 et de 2018.

Il est possible que l'ARC établisse de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque pour les années d'imposition subséquentes à 2015, pour des activités similaires à celles visées par les nouvelles cotisations précitées. La Banque demeure convaincue que sa position fiscale était appropriée et entend défendre sa position vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés au 31 juillet 2020.

Passifs éventuels

Maple Financial Group Inc.

La Banque détient une participation de 24,9 % dans Maple Financial Group Inc. (Maple), une société fermée canadienne qui exerçait ses activités par l'intermédiaire de filiales directes ou indirectes en propriété exclusive au Canada, en Allemagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Maple Bank GmbH (Maple GmbH), une filiale en propriété exclusive indirecte de Maple, a fait l'objet d'enquêtes des autorités allemandes au sujet d'irrégularités fiscales alléguées. Ces enquêtes ont commencé en septembre 2015 et portaient sur certaines activités de négociation effectuées par Maple GmbH et par certains de ses anciens employés, principalement au cours des exercices 2006 à 2010. Les autorités allemandes ont allégué que ces activités de négociation, qui sont souvent appelées opérations « CumEx », ont été réalisées en contravention de la législation fiscale allemande. Ni la Banque ni ses employés n'ont participé à ces activités de négociation ou n'ont fait, à la connaissance de la Banque, l'objet de ces enquêtes. À ce moment, la Banque a annoncé que s'il était déterminé que des portions de dividendes reçus de Maple pouvaient être raisonnablement attribuées à une fraude fiscale de Maple Bank GmbH, des moyens seraient mis en œuvre pour restituer ces montants à l'autorité compétente.

Le 6 février 2016, l'autorité fédérale allemande de réglementation du secteur financier, BaFin, a instauré un moratoire sur les activités de Maple GmbH, rendant impossible la poursuite du cours normal de ses affaires. En août 2016, Maple s'est placée sous la protection de la loi sur la faillite en vertu des lois canadiennes applicables, et un syndic a été nommé pour administrer la société. Une procédure similaire a été lancée pour chacune des autres filiales importantes de Maple dans leur territoire respectif. À la lumière de ces événements, la Banque a radié la valeur comptable de sa participation dans Maple, pour un montant de 164 M\$ (145 M\$ déduction faite des impôts) au cours du premier trimestre de 2016. La radiation de la participation dans cette entreprise associée de 164 M\$ a été comptabilisée à la rubrique *Revenus autres que d'intérêts – Autres* de l'état consolidé des résultats pour l'exercice terminé le 31 octobre 2016, et présentée dans le secteur des Marchés financiers.

Même s'il n'y a pas encore eu de détermination quant à une potentielle fraude fiscale de Maple GmbH ou de ses employés, le ministère des Finances allemand a émis, dans le cadre des procédures d'insolvabilité de Maple GmbH, une déclaration sur les résultats de la vérification fiscale de Maple GmbH et les conséquences fiscales pertinentes des opérations « CumEx » et qui a résulté en une créance fiscale finale auprès de l'administrateur de faillite. Cette créance a été approuvée par l'assemblée des créanciers de Maple GmbH.

La Banque a été en contact avec les procureurs allemands qui ont confirmé que, à leur avis et selon les preuves qu'ils ont examinées depuis qu'est survenue l'insolvabilité de Maple GmbH, la Banque n'a été impliquée à aucun égard dans la fraude fiscale alléguée de Maple GmbH et qu'elle n'a pas été négligente en n'identifiant pas la fraude alléguée. À la suite de discussions entre la Banque et les procureurs allemands au sujet des montants réputés attribuables à la fraude fiscale alléguée, la Banque a payé 7,7 millions d'euros aux autorités fiscales allemandes le 19 novembre 2019. Au 31 octobre 2019, une provision de 11 M\$ avait été comptabilisée afin de refléter cet événement postérieur à la date du bilan consolidé donnant lieu à des ajustements.

En décembre 2019, la Banque et les autres principaux actionnaires de Maple sont parvenus à une entente avec l'administrateur de faillite de Maple GmbH dans le but de régler toutes les réclamations potentielles qui pourraient être déposées contre eux par Maple GmbH ou en son nom. Dans le cadre de ce règlement, la Banque a accepté de payer 8,7 millions d'euros au profit des créanciers de Maple GmbH et a enregistré, au cours du premier trimestre de 2020, une charge de 13 M\$ dans les *Frais autres que d'intérêts – Autres* dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles. Au cours du troisième trimestre de 2020, en vertu de la finalisation de cette entente, l'ensemble des obligations importantes associées à la participation de la Banque dans Maple ont été éteintes.

Gestion du capital

La Gestion du capital assume le double rôle d'assurer un rendement concurrentiel aux actionnaires de la Banque tout en préservant de solides assises financières afin de couvrir les risques inhérents aux activités de la Banque, de soutenir les secteurs d'exploitation et de protéger la clientèle. La politique de gestion du capital de la Banque définit les principes directeurs ainsi que les rôles et responsabilités à l'égard de son processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres. Ce processus vise à déterminer le niveau des fonds propres dont la Banque doit disposer afin de poursuivre ses activités d'affaires et de faire face aux pertes non prévues découlant de conditions économiques et opérationnelles extrêmement difficiles. Plus de détails sur le cadre de gestion du capital sont présentés dans la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2019 aux pages 50 à 57.

Accord de Bâle

Les exigences de ratios réglementaires ont été ajustées par le BSIF au cours du deuxième trimestre de 2020 en réponse à l'impact de la pandémie de COVID-19. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires », du présent Rapport de gestion aux pages 7 à 9. La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 9,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 10,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 12,5 %. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le CBCB et le BSIF, ainsi qu'une surcharge uniquement relative aux BISI de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure de 1,0 % établies par le BSIF. La réserve pour stabilité intérieure, dont le niveau varie entre 0 % et 2,5 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BISI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais doit fournir un plan de mesures correctives au BSIF. Les banques doivent également respecter le plancher des fonds propres qui établit le seuil réglementaire des fonds propres selon l'approche standardisée de Bâle II. Si les exigences selon Bâle III sont inférieures à 70 % des exigences de fonds propres calculées selon Bâle II, l'écart est ajouté à l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %. Le ratio de levier est une mesure indépendante du risque qui se calcule en divisant le montant des fonds propres de catégorie 1 par l'exposition totale. L'exposition totale est définie par la somme des actifs au bilan (y compris les expositions sur instruments financiers dérivés et sur opérations de financement par titres) et des éléments hors bilan. Les actifs déduits des fonds propres de catégorie 1 sont aussi déduits de l'exposition totale.

De plus, le BSIF exige que les instruments des fonds propres réglementaires autres que les actions ordinaires soient assortis d'une clause de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) afin de veiller à ce que les investisseurs assument les pertes avant les contribuables lorsque le gouvernement détermine qu'il y va de l'intérêt public de contribuer à la survie d'une institution financière non viable. Les instruments émis avant le 1^{er} janvier 2013 qui seraient conformes à Bâle III, si ce n'était de l'absence d'une clause de FPUNV, font l'objet de droits acquis et seront progressivement éliminés sur une période de 10 ans. La Banque prévoit éliminer progressivement tous ses instruments non assortis d'une clause de FPUNV restants sans recourir à la clause de rachat sur événement réglementaire.

La ligne directrice *Capacité totale d'absorption des pertes* (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) du BSIF, qui s'applique à toutes les BISI dans le cadre des règlements sur la recapitalisation interne du gouvernement fédéral, est entrée en vigueur le 23 septembre 2018. La ligne directrice TLAC vise à faire en sorte qu'une BISI dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour soutenir sa recapitalisation interne dans le cas peu probable où elle deviendrait non viable. Le BSIF exige des BISI qu'elles maintiennent un ratio TLAC fondé sur les risques d'au moins 22,50 % (incluant la réserve pour stabilité intérieure) de l'actif pondéré en fonction des risques et un ratio de levier TLAC d'au moins 6,75 % d'ici le 1^{er} novembre 2021. La Banque a commencé à émettre des créances admissibles à la recapitalisation interne au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2019 et s'attend à ce que ses ratios TLAC s'améliorent avec le refinancement normal de ses créances à terme non garanties arrivant à échéance. La Banque ne prévoit aucun défi pour satisfaire à ces exigences TLAC.

Exigences – Ratios réglementaires selon Bâle III

	Au 31 juillet 2020						
	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Minimum établi par le CBCB	Surcharge relative aux BISI	Minimum établi par le BSIF ⁽¹⁾	Réserve pour stabilité intérieure ⁽²⁾	Minimum établi par le BSIF ⁽¹⁾ , y compris la réserve pour stabilité intérieure
Ratios des fonds propres							
CET1	4,5 %	2,5 %	7,0 %	1,0 %	8,0 %	1,0 %	9,0 %
catégorie 1	6,0 %	2,5 %	8,5 %	1,0 %	9,5 %	1,0 %	10,5 %
total	8,0 %	2,5 %	10,5 %	1,0 %	11,5 %	1,0 %	12,5 %
Ratio de levier	3,0 %	s.o.	s.o.	s.o.	3,0 %	s.o.	3,0 %

s.o. Sans objet

(1) Les ratios des fonds propres incluent la réserve de conservation des fonds propres et la surcharge relative aux BISI.

(2) Le 13 mars 2020, le BSIF a baissé la réserve à 1,0 %, avec effet immédiat. Le 23 juin 2020, le BSIF a confirmé que la réserve sera maintenue à 1,0 % jusqu'en décembre 2020.

La Banque veille à ce que ses niveaux de fonds propres excèdent en tout temps les limites minimales réglementaires. Une structure solide de capital permet à la Banque de couvrir les risques inhérents à ses activités, de soutenir ses secteurs d'exploitation et de protéger sa clientèle.

D'autres exigences de divulgation en vertu du Pilier 3 de l'Accord de Bâle, assorties d'un ensemble de recommandations définies par le groupe de travail EDTF, sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » publié trimestriellement et disponible sur le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca. De plus, une liste complète des instruments de fonds propres et de leurs principales caractéristiques est également disponible sur le site Internet de la Banque.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. En réponse à l'impact de la COVID-19, au cours du deuxième trimestre de 2020, le BSIF a annoncé une série d'ajustements réglementaires pour soutenir la résilience financière et opérationnelle des banques. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du présent Rapport de gestion aux pages 7 à 9. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2019, se reporter à la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2019, à la page 53. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2019, les faits nouveaux en matière de réglementation ci-dessous sont également à considérer.

Le 14 novembre 2019, le CBCB a publié un document consultatif intitulé *Revisions to market risk disclosure requirements*. Ce document présente les modifications aux tableaux du Pilier 3 pour le cadre révisé du risque de marché qui ont été apportées pour refléter les changements de la version finale du document intitulé *Revisions to the minimum capital requirements for market risk*, publié en janvier 2019.

Le 14 novembre 2019, le CBCB a publié un document consultatif intitulé *Voluntary disclosure of sovereign exposures*. Le CBCB sollicite des points de vue sur trois tableaux potentiels de divulgation. Selon ce document, les banques devront communiquer leurs expositions au risque souverain et leurs actifs pondérés en fonction des risques ventilés par juridiction, devise et classification comptable. La mise en œuvre est obligatoire pour les banques uniquement lorsque les superviseurs nationaux l'exigent dans leur juridiction.

Le 28 novembre 2019, le CBCB a publié un document consultatif intitulé *Credit Valuation Adjustment risk: targeted final revisions*. Ce document propose un ensemble de modifications ciblées au cadre pour le risque de l'ajustement de l'évaluation de crédit (CVA) qui a été publié en décembre 2017. Ces révisions visent à aligner le cadre de risque de CVA révisé avec les normes du document *Minimum capital requirements for market risk* et du document *Capital requirements for bank exposures to central counterparties*. Le 8 juillet 2020, le CBCB a publié la version finale du document intitulé *Targeted revisions to the credit valuation adjustment risk framework*. Ce document reflète les commentaires reçus suite à la consultation de décembre 2019.

Activités de gestion

Le 10 juin 2019, la Banque a débuté un programme d'offre publique de rachat d'actions à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 6 000 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois se terminant au plus tard le 9 juin 2020. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2019, la Banque avait racheté un total de 2 200 000 actions ordinaires dans le cadre de ce programme. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2020, la Banque a complété le rachat de 525 000 actions ordinaires au prix de 30 M\$, ce qui a réduit de 5 M\$ le *Capital-actions ordinaires* et de 25 M\$ les *Résultats non distribués*. Ces rachats ont été effectués avant le 13 mars 2020, date à laquelle le BSIF a abaissé la réserve pour stabilité intérieure et a indiqué qu'il s'attendait à ce que toutes les banques interrompent toute augmentation de dividendes et tout rachat d'actions. Enfin, le 30 juin 2020, Fiducie d'actifs BNC (la Fiducie), une fiducie à capital fixe établie par la Banque, a racheté la totalité des 350 000 parts de la Fiducie – série 2 (les NBC CapS II – série 2) en circulation, au prix de 1 000 \$ par part, pour un montant brut de 350 M\$, et la fiducie a été dissoute le 17 juillet 2020.

Actions et options d'achat d'actions

	Au 31 juillet 2020	
	Nombre d'actions	M\$
Actions privilégiées de premier rang		
Série 30	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300
Série 34	16 000 000	400
Série 36	16 000 000	400
Série 38	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300
	98 000 000	2 450
Actions ordinaires	335 665 995	3 040
Options d'achat d'actions	11 779 220	

Au 21 août 2020, le nombre d'actions ordinaires en circulation se chiffre à 335 690 948 et le nombre d'options en cours est de 11 748 670. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires lorsque le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les clauses FPUNV devait se produire, toutes les actions privilégiées de la Banque et les billets à moyen terme échéant le 1^{er} février 2028, qui sont des instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV, seraient convertis en actions ordinaires de la Banque selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$; ii) le cours du marché des actions ordinaires de la Banque à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix-plancher de 5,00 \$ et en tenant compte des dividendes et intérêts cumulés estimés, ces instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV se convertiraient en un maximum de 724 millions d'actions ordinaires de la Banque, d'où un effet dilutif de 68,3 % selon le nombre d'actions ordinaires de la Banque en circulation au 31 juillet 2020.

Variation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens)	Neuf mois terminés le 31 juillet 2020
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	
Solde au début	9 692
Émission d'actions ordinaires (y compris au titre du régime d'options d'achat d'actions)	85
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	–
Rachat d'actions ordinaires	(30)
Autres surplus d'apport	7
Dividendes sur actions privilégiées et actions ordinaires	(802)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	1 551
Déduction de l'écart de crédit de la Banque (déduction faite des impôts)	17
Autres	114
Variations des autres éléments cumulés du résultat global	
Écarts de conversion	29
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	81
Autres	2
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôt)	(99)
Autres, y compris les ajustements réglementaires et arrangements transitoires	
Variation de l'actif des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite des passifs d'impôt)	(7)
Variation du montant excédant le seuil de 15 %	
Actifs d'impôt différé	–
Participations significatives dans des actions ordinaires d'institutions financières	–
Actifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires (déduction faite des passifs d'impôts)	(32)
Autres déductions et ajustements réglementaires du CET1 instaurés par le BSIF ⁽¹⁾	232
Variation des autres ajustements réglementaires ⁽²⁾	–
Solde à la fin	10 840
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	
Solde au début	2 800
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1	–
Rachat de fonds propres	(350)
Variation des autres éléments de fonds propres de catégorie 1 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	–
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	–
Solde à la fin	2 450
Total des fonds propres de catégorie 1	13 290
Fonds propres de catégorie 2	
Solde au début	874
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 2	–
Rachat de fonds propres	–
Variation des instruments de catégorie 2 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	–
Fonds propres de catégorie 2 émis par des filiales et détenus par des tierces parties	–
Variation de certaines provisions pour pertes de crédit	124
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	48
Solde à la fin	1 046
Total des fonds propres réglementaires	14 336

- (1) Cette rubrique comprend la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues mise en place au cours du deuxième trimestre de 2020. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du présent Rapport de gestion aux pages 7 à 9.
- (2) Cette rubrique comprend la variation des placements dans les fonds propres CET1 de la Banque.

Actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs de risque

L'actif pondéré en fonction des risques a augmenté de 11,8 G\$ pour s'établir à 94,8 G\$ au 31 juillet 2020, comparativement à 83,0 G\$ au 31 octobre 2019. Cette augmentation découle principalement de la croissance organique de l'actif pondéré en fonction des risques, de la variation de change et des changements de méthode de calcul découlant de changements réglementaires. Pour le risque de crédit, ces changements comprennent la fin des règles transitoires pour le risque spécifique de corrélation défavorable et le cadre révisé de titrisation, ainsi que l'adoption de l'IFRS 16. Pour le risque de marché, des mesures transitoires ont été instaurées en réponse à la volatilité découlant de la pandémie de COVID-19. La variation de l'actif pondéré en fonction des risques de la Banque par type de risque est présentée dans le tableau suivant.

Variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs

(en millions de dollars canadiens)

			Trimestre terminé le			
			31 juillet 2020	30 avril 2020	31 janvier 2020	31 octobre 2019
	Risque autre que le risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit de contrepartie	Total	Total	Total	Total
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques au début	69 346	7 311	76 657	70 145	67 254	65 693
Taille du portefeuille	1 290	653	1 943	5 324	1 650	1 979
Qualité du portefeuille	156	1	157	50	(77)	11
Mises à jour des modèles	–	–	–	112	(17)	(46)
Méthode et politique	–	–	–	–	1 246	(362)
Acquisitions et cessions	–	–	–	–	–	–
Variation de change	(700)	(113)	(813)	1 026	89	(21)
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques à la fin	70 092	7 852	77 944	76 657	70 145	67 254
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques au début			4 121	4 397	4 276	3 972
Variation des niveaux de risque ⁽¹⁾			385	1 441	121	304
Mises à jour des modèles			218	–	–	–
Méthode et politique			–	(1 717)	–	–
Acquisitions et cessions			–	–	–	–
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques à la fin			4 724	4 121	4 397	4 276
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques au début			11 977	11 664	11 509	11 319
Variation des niveaux de risque			169	313	155	190
Acquisitions et cessions			–	–	–	–
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques à la fin			12 146	11 977	11 664	11 509
Actif pondéré en fonction des risques à la fin			94 814	92 755	86 206	83 039

(1) Comprend également la variation des taux de change qui n'est pas considérée comme étant importante.

Le tableau ci-dessus présente la variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs sous-jacents aux différentes catégories de risques.

La rubrique « Taille du portefeuille » comprend les changements internes relatifs à la taille et à la composition du portefeuille (y compris les nouveaux prêts et les prêts venant à échéance). Les fluctuations de l'actif pondéré en fonction des risques attribuables à la taille du portefeuille comprennent l'augmentation ou la diminution des expositions, évaluée pour chaque exposition en cas de défaut, en supposant un profil de risque stable.

La rubrique « Qualité du portefeuille » représente la meilleure estimation de la Banque des changements dans la qualité du portefeuille liés à l'expérience, tels que le comportement des clients sous-jacents ou les données démographiques, y compris les changements découlant de la calibration ou du réaligement des modèles ainsi que la prise en compte de facteurs d'atténuation de risque.

La rubrique « Mises à jour des modèles » inclut la mise en œuvre des modèles, les changements à l'étendue des modèles ou tout autre changement visant à régler les dysfonctionnements liés aux modèles. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2020, la Banque a modifié la période de la SVaR pour tenir compte de la crise de la COVID-19.

La rubrique « Méthode et politique » présente les changements de méthode de calcul découlant de changements dans les politiques réglementaires, tels qu'une nouvelle réglementation. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2020, les règles transitoires pour le risque spécifique de corrélation défavorable et le cadre révisé de titrisation ont pris fin. Le 1^{er} novembre 2019, la Banque a également adopté l'IFRS 16 et a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation. Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020, des mesures provisoires ont été instaurées par le BSIF pour le risque de marché en réponse à la volatilité découlant de la pandémie de COVID-19 et ces mesures sont toujours en vigueur.

Ratios des fonds propres réglementaires

Le ratio des fonds propres CET1, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres s'établissent, respectivement, à 11,4 %, à 14,0 % et à 15,1 % au 31 juillet 2020, soit au-delà des exigences réglementaires, comparativement à des ratios de 11,7 %, de 15,0 % et de 16,1 %, respectivement, au 31 octobre 2019. Le ratio des fonds propres CET1 a diminué par rapport au 31 octobre 2019 essentiellement en raison de la croissance de l'actif pondéré en fonction des risques. La fin des règles transitoires pour le risque spécifique de corrélation défavorable et pour le cadre révisé de titrisation ainsi que l'adoption de l'IFRS 16 ont également contribué à cette diminution. Le résultat net, déduction faite des dividendes, les mesures transitoires pour le provisionnement des pertes de crédit attendues, les émissions d'actions ordinaires liées au régime d'options d'achat d'actions et les réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi ont atténué la baisse du ratio des fonds propres CET1. La diminution du ratio des fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres est essentiellement attribuable aux mêmes éléments ainsi qu'au rachat de parts de fiducie émises par Fiducie d'actifs BNC. Enfin, le ratio de levier en date du 31 juillet 2020 s'établit à 4,3 %, en hausse par rapport à 4,0 % au 31 octobre 2019. L'augmentation du ratio de levier s'explique par la croissance des fonds propres de catégorie 1, en raison des mêmes éléments décrits ci-dessus, et par une légère augmentation de l'exposition totale, notamment en raison des mesures temporaires annoncées par le BSIF concernant l'exclusion des expositions dans les réserves de banques centrales et les titres émis par des emprunteurs souverains qui sont admissibles à titre d'actifs HQLA en vertu de la ligne directrice Normes de liquidité.

Fonds propres et ratios réglementaires selon Bâle III

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2020	Au 31 juillet 2020	Au 31 octobre 2019
	Ajustés ⁽¹⁾		
Fonds propres			
CET1	10 608	10 840	9 692
catégorie 1	13 058	13 290	12 492
total	14 336	14 336	13 366
Actif pondéré en fonction des risques	94 814	94 814	83 039
Exposition totale	309 001	309 001	308 902
Ratios des fonds propres			
CET1	11,2 %	11,4 %	11,7 %
catégorie 1	13,8 %	14,0 %	15,0 %
total	15,1 %	15,1 %	16,1 %
Ratio de levier	4,2 %	4,3 %	4,0 %

(1) Les fonds propres et les ratios réglementaires selon Bâle III ajustés au 31 juillet 2020 sont calculés en ne tenant pas compte de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du présent Rapport de gestion aux pages 7 à 9.

Dividendes

Le 25 août 2020, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 71 cents par action ordinaire, payable le 1^{er} novembre 2020 aux actionnaires inscrits le 28 septembre 2020.

Gestion des risques

La prise de risques fait partie intégrante des activités d'une institution financière et la Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités. Elle préconise une gestion des risques harmonisée à sa stratégie d'affaires. La Banque s'expose volontairement à certaines catégories de risques, plus particulièrement aux risques de crédit et de marché, dans le but de dégager des revenus. Elle assume certains risques inhérents à ses activités, auxquels elle ne choisit pas de s'exposer et qui ne produisent pas de revenus, principalement les risques opérationnels.

La COVID-19 a affecté la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce ses activités. La COVID-19 a également mis en perspective certains risques. Malgré cette situation exceptionnelle, les risques sont gérés de façon rigoureuse. Par conséquent, les processus de prise de décisions sont guidés par une évaluation et une gestion des risques en phase avec l'appétit pour le risque de la Banque et par des niveaux prudents de fonds propres et de liquidités. L'objectif d'une gestion saine et efficace des risques est de donner l'assurance raisonnable que les risques encourus n'excèdent pas les seuils acceptables, de contrôler la volatilité des résultats de la Banque et de s'assurer que la prise de risques contribue à la création de valeur pour les actionnaires. La structure de gouvernance de la Banque pour la gestion des risques est demeurée en grande partie identique à celle décrite dans le Rapport annuel 2019. De plus, au cours des trimestres terminés le 31 juillet 2020 et le 30 avril 2020, la Banque a accéléré et augmenté la fréquence de certaines activités de gestion des risques.

Quelle que soit la rigueur accordée à la gestion des risques et aux mesures d'atténuation mises en place, les risques ne peuvent pas être éliminés en totalité et ceux qui subsistent peuvent parfois entraîner des pertes considérables. Certains risques sont présentés ci-après. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Facteurs de risque » du présent Rapport de gestion aux pages 4 et 5 et à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2019, aux pages 58 à 94. Des informations sur la gestion des risques sont également présentées à la note 7 des présents états financiers consolidés relativement aux prêts.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de subir une perte financière si un débiteur n'honore pas entièrement ses engagements contractuels envers la Banque. Ce débiteur peut être un emprunteur, un émetteur, une contrepartie ou un garant. Le risque de crédit représente le risque le plus important auquel la Banque doit faire face dans le cours normal de ses affaires. Le contexte économique difficile découlant de la COVID-19 et de son impact sur les économies mondiales et locales a affecté les débiteurs. Cette situation exceptionnelle a entraîné des changements importants dans l'environnement de marché dans son ensemble, notamment les fermetures d'entreprises et les mises à pied temporaires ainsi que le déclin des prix du pétrole. Toutefois, certaines mesures gouvernementales ont été mises en œuvre afin d'aider les particuliers et les entreprises affectés par la COVID-19.

Les montants du tableau suivant représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date de présentation de l'information financière, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit. Les montants ne tiennent pas compte des provisions pour pertes de crédit, ni des montants donnés en garantie. De plus, le tableau exclut les titres de participation.

Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle

(en millions de dollars canadiens)						Au 31 juillet 2020	Au 31 octobre 2019
	Montants utilisés	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension ⁽¹⁾	Instruments financiers dérivés	Autres éléments hors bilan ⁽²⁾	Total	Total
Particuliers							
Hypothèques résidentielles	54 508	9 498	–	–	–	64 006	59 140
Crédits rotatifs admissibles	2 477	6 254	–	–	–	8 731	5 586
Particuliers – autres	13 622	2 257	–	–	20	15 899	16 189
	70 607	18 009	–	–	20	88 636	80 915
Autres que particuliers							
Entreprises	62 762	23 858	25 282	3	4 635	116 540	102 157
États souverains	56 197	4 827	61 400	145	101	122 670	82 419
Institutions financières	3 579	419	75 730	1 370	539	81 637	105 643
	122 538	29 104	162 412	1 518	5 275	320 847	290 219
Portefeuille de négociation	–	–	–	14 136	–	14 136	12 015
Titrisation	2 335	–	–	–	3 133	5 468	4 764
Total – Risque de crédit brut	195 480	47 113	162 412	15 654	8 428	429 087	387 913
Approche standardisée	19 555	341	10 486	1 481	250	32 113	48 408
Approche NI avancée	175 925	46 772	151 926	14 173	8 178	396 974	339 505
Total – Risque de crédit brut	195 480	47 113	162 412	15 654	8 428	429 087	387 913

(1) Correspondent aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat et aux valeurs mobilières prêtées et empruntées.

(2) Correspondent aux lettres de garantie, de crédit documentaire et aux actifs titrisés qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.

Afin de respecter les exigences du BSIF en matière de divulgation relative aux prêts hypothécaires, des renseignements additionnels sont présentés dans les documents intitulés « Informations financières complémentaires – Troisième trimestre 2020 » et « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 – Troisième trimestre 2020 » disponibles sur le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes liées à la variation des prix de marché. La Banque est exposée au risque de marché en raison de sa participation aux activités de négociation, d'investissement et de gestion de l'appariement du bilan. En raison de la COVID-19 et de son impact sur les économies mondiales et locales, la Banque fait face à un contexte volatil et difficile. Cette situation exceptionnelle a entraîné des changements importants dans l'environnement de marché dans son ensemble, notamment la faiblesse des taux d'intérêt, le recul des marchés boursiers et le déclin des prix du pétrole.

Les tableaux suivants présentent le total des actifs et des passifs au bilan consolidé de la Banque, ventilé entre les actifs et passifs financiers qui comportent un risque de marché et ceux qui ne sont pas assujettis au risque de marché. On y distingue les positions liées aux activités de négociation pour lesquelles les principales mesures de risque sont la valeur à risque (VaR) et la VaR en période de tension (SVaR), ainsi que les positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

Conciliation du risque de marché avec les éléments du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 juillet 2020				
	Solde au bilan	Mesures du risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾		
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	29 078	597	16 344	12 137	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	72 820	69 311	3 509	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	13 717	–	13 717	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁴⁾
Au coût amorti	11 075	–	11 075	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	12 711	–	12 711	–	Taux d'intérêt ^{(3) (5)}
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	161 753	7 085	154 668	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Instruments financiers dérivés	13 467	12 950	517	–	Taux d'intérêt et taux de change
Actif au titre des prestations définies	30	–	30	–	Autres
Autres	7 802	–	–	7 802	
	322 453	89 943	212 571	19 939	
Passifs					
Dépôts	205 478	9 622	195 856	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Acceptations	6 737	–	6 737	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	16 608	16 608	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	35 879	–	35 879	–	Taux d'intérêt ^{(3) (5)}
Instruments financiers dérivés	14 146	13 418	728	–	Taux d'intérêt et taux de change
Passifs relatifs à des créances cédées	21 660	5 093	16 567	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Passif au titre des prestations définies	205	–	205	–	Autres
Autres	5 462	–	64	5 398	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Dettes subordonnées	777	–	777	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
	306 952	44 741	256 813	5 398	

(1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la SVaR. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2019.

(2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

(3) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, ainsi qu'aux tableaux illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2019.

(4) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 4 et 6 afférentes aux présents états financiers consolidés.

(5) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion du capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2019

	Solde au bilan	Mesures du risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾		
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	13 698	579	12 609	510	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	61 823	58 170	3 653	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁴⁾
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	10 648	–	10 648	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁵⁾
Au coût amorti	9 755	–	9 755	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	17 723	–	17 723	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾⁽⁶⁾
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	153 251	6 060	147 191	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Instruments financiers dérivés	8 129	7 134	995	–	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change ⁽⁷⁾
Actif au titre des prestations définies	38	–	38	–	Autres ⁽⁸⁾
Autres	6 393	–	–	6 393	
	281 458	71 943	202 612	6 903	
Passifs					
Dépôts	189 566	9 869	179 697	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Acceptations	6 893	–	6 893	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	12 849	12 849	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	21 900	–	21 900	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾⁽⁶⁾
Instruments financiers dérivés	6 852	6 123	729	–	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change ⁽⁷⁾
Passifs relatifs à des créances cédées	21 312	5 165	16 147	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Passif au titre des prestations définies	374	–	374	–	Autres ⁽⁸⁾
Autres	5 803	24	911	4 868	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Dettes subordonnées	773	–	773	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
	266 322	34 030	227 424	4 868	

- (1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la SVaR. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2019.
- (2) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.
- (3) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, ainsi qu'aux tableaux illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés ci-dessous et à la page suivante ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2019.
- (4) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 6 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.
- (5) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 4 et 6 afférentes aux présents états financiers consolidés.
- (6) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion du capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.
- (7) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 16 et 17 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.
- (8) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 23 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

Activités de négociation

Le premier tableau présenté ci-dessous illustre la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation. Le second tableau présenté à la page suivante illustre la SVaR, soit la VaR des portefeuilles actuels de la Banque, obtenue à la suite de la calibration des facteurs de risque sur une période de tension de 12 mois.

VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le								Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2020				30 avril 2020		31 juillet 2019		31 juillet 2020	31 juillet 2019
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	Moyenne
Taux d'intérêt	(6,4)	(11,1)	(8,8)	(9,5)	(8,9)	(9,1)	(5,5)	(4,7)	(7,5)	(5,4)
Taux de change	(0,7)	(1,7)	(1,0)	(1,3)	(1,0)	(0,9)	(0,7)	(0,6)	(0,9)	(0,8)
Actions	(8,5)	(17,5)	(12,7)	(13,3)	(8,3)	(16,0)	(3,5)	(3,4)	(8,1)	(4,0)
Contrats sur produits de base	(0,6)	(2,1)	(0,9)	(0,7)	(1,1)	(0,9)	(0,9)	(1,0)	(1,1)	(1,0)
Effet de corrélation ⁽²⁾	n.s.	n.s.	9,2	7,6	9,8	8,1	4,5	4,0	7,9	5,1
VaR totale de négociation	(8,7)	(19,6)	(14,2)	(17,2)	(9,5)	(18,8)	(6,1)	(5,7)	(9,7)	(6,1)

n.s. Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risques.

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.

(2) La VaR de négociation totale est inférieure à la somme des VaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de corrélation.

SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le								Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2020				30 avril 2020		31 juillet 2019		31 juillet 2020	31 juillet 2019
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	Moyenne
Taux d'intérêt	(8,9)	(18,4)	(12,7)	(10,0)	(16,8)	(14,6)	(16,8)	(19,4)	(14,8)	(15,6)
Taux de change	(0,6)	(2,3)	(1,0)	(1,3)	(2,0)	(1,6)	(1,5)	(1,0)	(1,5)	(1,3)
Actions	(9,3)	(23,0)	(15,7)	(19,4)	(17,4)	(20,9)	(6,3)	(7,0)	(13,9)	(6,9)
Contrats sur produits de base	(0,5)	(1,5)	(0,8)	(0,5)	(1,9)	(1,8)	(2,1)	(2,2)	(1,6)	(2,1)
Effet de corrélation ⁽²⁾	n.s.	n.s.	11,2	11,6	19,5	14,8	14,1	16,8	13,8	13,6
SVaR totale de négociation	(10,7)	(27,2)	(19,0)	(19,6)	(18,6)	(24,1)	(12,6)	(12,8)	(18,0)	(12,3)

n.s. Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risques.

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la SVaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.

(2) La SVaR de négociation totale est inférieure à la somme des SVaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de corrélation.

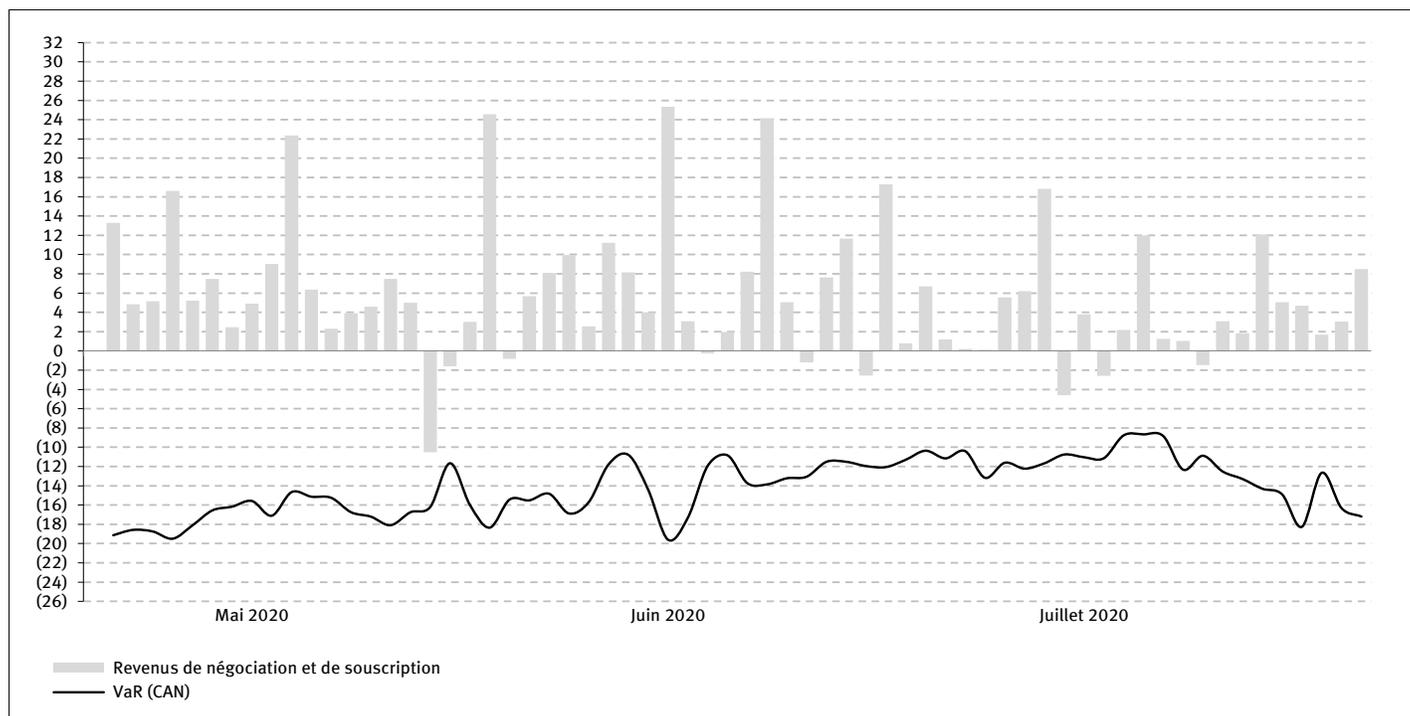
La VaR totale de négociation moyenne a augmenté, passant de 9,5 M\$ à 14,2 M\$ entre le deuxième et le troisième trimestre de 2020, principalement en raison de l'ajout de nouveaux scénarios à la période historique de deux ans des simulations de la VaR compte tenu de la volatilité accrue du marché liée à la crise de la COVID-19. Ces nouveaux scénarios ajoutés dans la dernière moitié du deuxième trimestre ont désormais un impact sur l'ensemble du trimestre, ce qui se traduit par une VaR totale de négociation moyenne plus élevée. Alors que la Banque a modifié la période des simulations de la SVaR pour inclure les effets de la pandémie de COVID-19, la SVaR totale de négociation moyenne est restée stable au cours du troisième trimestre de 2020, par rapport au deuxième trimestre de 2020.

Revenus de négociation et de souscription quotidiens

Le tableau suivant illustre les revenus de négociation et de souscription ainsi que la VaR sur une base quotidienne. Les revenus de négociation et de souscription quotidiens ont été positifs pendant 86 % des jours du trimestre terminé le 31 juillet 2020. De plus, sept jours ont été marqués par des pertes nettes de négociation et de souscription quotidiennes supérieures à 1 M\$. Aucune de ces pertes n'excédait la VaR.

Trimestre terminé le 31 juillet 2020

(en millions de dollars canadiens)



Sensibilité aux taux d'intérêt – Activités autres que de négociation (avant impôts)

Les tableaux suivants illustrent l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation immédiate et soutenue de 100 points de base ou d'une diminution immédiate et soutenue de 25 points de base des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres et sur le revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois des portefeuilles autres que de négociation, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire ne soit effectuée. Dans le contexte actuel de taux d'intérêt très bas, nous estimons qu'une analyse de sensibilité avec une diminution immédiate et soutenue de 25 points de base des taux d'intérêt fournit une information plus pertinente.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2020			Au 31 octobre 2019		
	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total
Effet sur les capitaux propres						
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(208)	12	(196)	(178)	40	(138)
Diminution du taux d'intérêt de 25 points de base	36	(3)	33	54	(1)	53
Effet sur le revenu net d'intérêts						
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(22)	14	(8)	(26)	42	16
Diminution du taux d'intérêt de 25 points de base	2	(4)	(2)	19	(2)	17

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement représente le risque que la Banque ne puisse honorer ses obligations quotidiennes financières et de trésorerie sans devoir recourir à des mesures coûteuses ou inopportunes. Ce risque survient lorsque les sources de fonds deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus dans le cadre des engagements de la Banque.

Le risque de liquidité découle de l'asymétrie des flux de trésorerie se rapportant à l'actif et au passif, de même que des caractéristiques de certains produits tels les engagements de crédit et les dépôts sans échéance fixe.

Le risque de financement correspond au risque lié à la capacité continue de la Banque à mobiliser suffisamment de fonds pour financer les activités commerciales réelles ou proposées sur une base garantie ou non, à un prix acceptable. La priorité en matière de gestion du financement consiste à atteindre l'équilibre optimal entre les dépôts, la titrisation, le financement garanti et le financement non garanti, ce qui donne lieu à une stabilité optimale de financement et une sensibilité moindre aux événements imprévisibles.

La COVID-19 a affecté la conjoncture économique générale et les conditions de marché. La Banque fait face à un contexte volatil et difficile, mais sa saine gestion du risque de liquidité et de financement lui permet de maintenir un équilibre optimal entre les sources de fonds et les versements prévus.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Le 27 mars 2020, le BSIF a pris des mesures exceptionnelles en réaction aux difficultés opérationnelles causées par la propagation de la COVID-19. Le BSIF s'attend à ce que les banques puisent dans leurs actifs HQLA non grevés maintenus pour le ratio de liquidité à court terme (LCR) afin de faire face tant à l'apparition éventuelle d'une crise de liquidités qu'à une réelle crise de liquidités. Le BSIF a également fourni des directives quant au traitement des nouvelles facilités gouvernementales dans le calcul des ratios de liquidités réglementaires. De plus, la Banque du Canada a pris des mesures plus élaborées pour veiller à ce que le système financier continue à jouer son rôle en octroyant du crédit à ceux qui en ont besoin. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du présent Rapport de gestion aux pages 7 à 9.

Le 9 avril 2020, le BSIF a publié un communiqué annonçant des mesures de souplesse réglementaire à l'appui des efforts relatifs à la COVID-19. Le communiqué mentionne le report de la mise en œuvre des modifications apportées à certains relevés réglementaires afin de limiter leur incidence sur les institutions, tout en veillant à ce que des données importantes continuent d'être recueillies.

La Banque continue de surveiller de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2019, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2019, à la page 82.

Gestion des liquidités

Actifs liquides

Dans le but de protéger les déposants et les créanciers des situations de crises imprévues, la Banque maintient un portefeuille d'actifs liquides non grevés pouvant être facilement liquidés, afin de respecter ses obligations financières. La majorité des actifs liquides non grevés sont libellés en dollars canadiens. Par ailleurs, tous les actifs qui peuvent être rapidement titrisés sont considérés comme des actifs liquides. Les tableaux suivants fournissent de l'information sur les actifs grevés et non grevés de la Banque.

Portefeuille d'actifs liquides

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2020					Au 31 octobre 2019
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽¹⁾	Actifs liquides reçus ⁽²⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽³⁾	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	29 078	–	29 078	5 573	23 505	9 596
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	33 713	17 679	51 392	30 204	21 188	23 455
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	16 556	8 047	24 603	17 857	6 746	6 145
Autres titres de créance	6 124	2 180	8 304	2 506	5 798	5 581
Titres de participation	41 219	32 250	73 469	46 319	27 150	26 968
Prêts						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	8 900	–	8 900	4 971	3 929	2 926
Au 31 juillet 2020	135 590	60 156	195 746	107 430	88 316	
Au 31 octobre 2019	103 346	55 310	158 656	83 985		74 671

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2020		Au 31 octobre 2019
Actifs liquides non grevés par entité			
Banque Nationale (société mère)	42 347		30 380
Filiales canadiennes	20 102		14 815
Filiales et succursales étrangères	25 867		29 476
	88 316		74 671

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2020		Au 31 octobre 2019
Actifs liquides non grevés par monnaie			
Dollar canadien	45 123		39 172
Dollar américain	15 869		19 356
Autres devises	27 324		16 143
	88 316		74 671

Portefeuille d'actifs liquides – Moyenne ⁽⁴⁾

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le					Actifs liquides non grevés
	31 juillet 2020		31 octobre 2019			
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽¹⁾	Actifs liquides reçus ⁽²⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽³⁾	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	31 016	–	31 016	4 815	26 201	7 852
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	32 984	18 870	51 854	32 244	19 610	23 542
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	16 254	8 320	24 574	17 801	6 773	4 923
Autres titres de créance	6 722	2 084	8 806	2 348	6 458	5 074
Titres de participation	38 606	31 748	70 354	42 520	27 834	30 636
Prêts						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	8 494	–	8 494	5 239	3 255	2 967
	134 076	61 022	195 098	104 967	90 131	74 994

(1) Les actifs liquides appartenant à la Banque comprennent des actifs pour lesquels il n'existe aucune restriction légale ou géographique.

(2) Correspondent à des valeurs mobilières reçues à titre de garantie relativement à des transactions de financement sur titres et à des transactions sur dérivés, ainsi que des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées.

(3) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs liquides grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, ainsi que les titres adossés à des créances et des actifs liquides légalement restreints de transferts.

(4) La moyenne est calculée à partir de la somme des soldes de fin de période des trois mois du trimestre, divisée par trois.

Sommaire des actifs grevés et non grevés

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 juillet 2020					
	Actifs grevés ⁽¹⁾		Actifs non grevés		Actifs grevés en % du total des actifs	
	Donnés en garantie	Autres ⁽²⁾	Disponibles pour garantie	Autres ⁽³⁾	Total	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	300	5 273	23 505	–	29 078	1,7
Valeurs mobilières	36 730	–	60 882	–	97 612	11,4
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	12 711	–	–	12 711	4,0
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	36 216	–	3 929	121 608	161 753	11,2
Instruments financiers dérivés	–	–	–	13 467	13 467	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	414	414	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	1 167	1 167	–
Goodwill	–	–	–	1 415	1 415	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 463	1 463	–
Autres actifs	–	–	–	3 373	3 373	–
	73 246	17 984	88 316	142 907	322 453	28,3

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 octobre 2019					
	Actifs grevés ⁽¹⁾		Actifs non grevés		Actifs grevés en % du total des actifs	
	Donnés en garantie	Autres ⁽²⁾	Disponibles pour garantie	Autres ⁽³⁾	Total	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	143	3 959	9 596	–	13 698	1,4
Valeurs mobilières	24 950	–	57 276	–	82 226	8,9
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	12 850	4 873	–	17 723	4,6
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	31 835	–	2 926	118 490	153 251	11,3
Instruments financiers dérivés	–	–	–	8 129	8 129	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	385	385	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	490	490	–
Goodwill	–	–	–	1 412	1 412	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 406	1 406	–
Autres actifs	–	–	–	2 738	2 738	–
	56 928	16 809	74 671	133 050	281 458	26,2

- Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, les titres adossés à des créances, les prêts hypothécaires résidentiels titrisés et transférés en vertu du programme des Obligations hypothécaires du Canada, les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des activités de financement de la Banque et les prêts hypothécaires transférés dans le cadre du programme d'obligations sécurisées.
- Les autres actifs grevés comprennent des actifs pour lesquels il y a des restrictions et qui, par conséquent, ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement, ainsi que les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert.
- Les autres actifs non grevés sont des actifs qui ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont potentiellement admissibles comme garantie de programme de financement (par exemple, les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Canada)).

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

Le LCR a été mis en place principalement pour s'assurer que les banques puissent surmonter de graves difficultés à court terme. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un LCR minimal de 100 %. Ainsi, un LCR supérieur à 100 % permet de garantir que les banques disposent de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (*high-quality liquid assets* ou HQLA) pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours. Les hypothèses relatives au scénario du LCR sont établies par le CBCB et le BSIF.

Le tableau suivant présente les positions moyennes du LCR calculées à partir des observations quotidiennes du trimestre. Le LCR moyen de la Banque au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2020 est de 161 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité de la Banque est solide.

Exigences de déclaration relatives au ratio de liquidité à court terme ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Pour le trimestre terminé le		
	31 juillet 2020		30 avril 2020
	Valeur non pondérée ⁽²⁾ totale (moyenne)	Valeur pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne)	Valeur pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne)
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)			
1 Total HQLA	s.o.	65 250	50 642
Sorties de trésorerie			
2 Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises dont :	51 699	4 274	4 010
3 Dépôts stables	25 488	765	671
4 Dépôts moins stables	26 211	3 509	3 339
5 Financement institutionnel non garanti, dont :	87 829	48 995	43 962
6 Dépôts opérationnels (toutes contreparties)	15 595	3 756	3 445
7 Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	63 365	36 370	32 008
8 Dettes non garanties	8 869	8 869	8 509
9 Financement institutionnel garanti	s.o.	13 500	14 344
10 Exigences supplémentaires dont :	41 227	11 881	11 973
11 Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	12 610	6 391	6 496
12 Sorties associées à une perte de financement sur titres de dette garantis	1 258	1 258	1 345
13 Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit et engagements de crédit	27 359	4 232	4 132
14 Autres engagements de crédit contractuels	2 731	925	840
15 Autres engagements de crédit conditionnels	89 981	1 584	1 540
16 Total des sorties de trésorerie	s.o.	81 159	76 669
Entrées de trésorerie			
17 Prêts garantis (par ex. prise en pension)	116 307	18 082	16 521
18 Entrées liées aux expositions pleinement productives	11 993	7 766	7 015
19 Autres entrées de trésorerie	14 190	14 190	18 893
20 Total des entrées de trésorerie	142 490	40 038	42 429
		Valeur ajustée totale ⁽⁴⁾	Valeur ajustée totale ⁽⁴⁾
21 Total des HQLA	s.o.	65 250	50 642
22 Total des sorties nettes de trésorerie	s.o.	41 121	34 240
23 Ratio de liquidité à court terme (%) ⁽⁵⁾	s.o.	161 %	149 %

s.o. Sans objet

(1) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(2) Les valeurs non pondérées sont calculées comme des soldes impayés échéant ou remboursables dans les 30 jours (pour les entrées et les sorties de trésorerie).

(3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des marges de sécurité respectives (pour les HQLA) ou des taux d'entrée et de sortie.

(4) Les valeurs ajustées totales sont calculées après l'application des marges de sécurité et des taux d'entrée et de sortie, et de tout plafond applicable.

(5) Chaque donnée du tableau représente la moyenne des observations quotidiennes du trimestre.

Au 31 juillet 2020, les actifs liquides de niveau 1 représentent 82 % des HQLA de la Banque, qui comprennent la trésorerie, les dépôts auprès des banques centrales, les obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux du Canada.

Les sorties de trésorerie découlent de l'application d'hypothèses, définies par le BSIF, sur les dépôts, la dette, le financement garanti, les engagements et les exigences de garanties supplémentaires. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui proviennent principalement de prêts garantis et de prêts performants. La Banque s'attend à ce que les LCR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance. La variation entre le trimestre terminé le 31 juillet 2020 et le trimestre précédent tient compte des mesures exceptionnelles prise par le BSIF et la Banque du Canada en réaction aux difficultés opérationnelles causées par la propagation de la COVID-19. Les réserves de liquidités de la Banque dépassent largement le total des sorties nettes de trésorerie.

Les hypothèses à l'égard du LCR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

Financement

La Banque surveille et analyse de façon continue les possibilités d'accès à un financement moins coûteux et plus souple. La stratégie de dépôts demeure une priorité pour la Banque, et nous continuons de privilégier les dépôts plutôt que le financement sur le marché institutionnel. Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel de la Banque. Les informations présentées sont harmonisées avec les catégories recommandées par le groupe EDTF pour fins de comparaison avec d'autres banques.

Échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2020							
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Sous-total 1 an ou moins	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts de banques ⁽²⁾	544	20	8	–	572	–	–	572
Certificats de dépôt et papier commercial ⁽³⁾	3 224	2 549	745	263	6 781	–	–	6 781
Billets de premier rang non garantis à moyen terme ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	–	–	1 671	1 458	3 129	2 304	6 911	12 344
Billets structurés de premier rang non garantis	141	118	–	–	259	–	2 304	2 563
Obligations sécurisées et titres adossés à des actifs								
Titrisation de prêts hypothécaires	–	429	1 750	2 026	4 205	3 352	14 103	21 660
Obligations sécurisées	–	–	362	1 597	1 959	3 618	4 716	10 293
Titrisation de créances sur cartes de crédit	–	–	–	–	–	36	28	64
Passifs subordonnés ⁽⁶⁾	–	–	–	–	–	–	777	777
	3 909	3 116	4 536	5 344	16 905	9 310	28 839	55 054
Financement garanti	–	429	2 112	3 623	6 164	7 006	18 847	32 017
Financement non garanti	3 909	2 687	2 424	1 721	10 741	2 304	9 992	23 037
	3 909	3 116	4 536	5 344	16 905	9 310	28 839	55 054
Au 31 octobre 2019	3 187	6 098	7 217	6 925	23 427	9 362	30 746	63 535

- (1) Les acceptations bancaires ne sont pas incluses dans ce tableau.
- (2) Les dépôts de banques comprennent tous les dépôts à terme non négociables de banques.
- (3) Inclut les billets de dépôt au porteur.
- (4) Les certificats de dépôt libellés en euros sont inclus dans les billets de premier rang non garantis à moyen terme.
- (5) Inclut les dépôts qui font l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques.
- (6) La dette subordonnée est présentée dans ce tableau, mais la Banque considère qu'elle ne fait pas partie de son financement institutionnel.

Conformément au cadre global de gestion des liquidités, la Banque s'assure d'examiner régulièrement ses contrats qui stipulent qu'une garantie supplémentaire pourrait être exigée dans l'éventualité d'une diminution de sa notation de crédit. La gestion de la situation de trésorerie de la Banque tient déjà compte des exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un à trois crans. Le tableau ci-après présente les exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un ou de trois crans.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2020	
	Diminution d'un cran	Diminution de trois crans
Dérivés ⁽¹⁾	25	38

- (1) Exigences contractuelles relatives à des ententes connues sous le nom de *Credit Support Annexes*.

Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan au 31 juillet 2020, ainsi que les données comparatives au 31 octobre 2019. Les informations recueillies dans le cadre de cette analyse des échéances constituent une composante de la gestion des liquidités et du financement. Cependant, cette répartition par échéance n'est pas représentative de la façon dont la Banque gère son risque de taux d'intérêt, ni son risque de liquidité ni ses besoins de financement. La Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prend divers engagements hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins de financement de ses clients représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Banque peut devoir consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

La Banque a également des engagements minimaux futurs, en vertu de contrats de location, et d'autres contrats, principalement liés à des engagements d'achat de prêts et à des services informatiques impartis. La majorité des engagements en vertu de baux se rapportent à des contrats de location simple.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2020									Total
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	9 142	339	489	73	266	–	–	–	18 769	29 078
Valeurs mobilières										
À la juste valeur par le biais du résultat net	4 034	5 273	1 982	420	617	2 998	6 452	10 432	40 612	72 820
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	2	–	1 357	1 265	1 133	5 388	3 965	607	13 717
Au coût amorti	–	650	311	481	387	2 724	5 870	652	–	11 075
	4 034	5 925	2 293	2 258	2 269	6 855	17 710	15 049	41 219	97 612
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	4 162	2 237	804	–	–	670	–	–	4 838	12 711
Prêts⁽¹⁾										
Hypothécaires résidentiels	1 036	1 530	2 309	2 082	3 249	10 048	36 270	4 366	1 093	61 983
Aux particuliers	289	530	812	669	821	3 236	12 904	3 457	14 294	37 012
Créances sur cartes de crédit									2 012	2 012
Aux entreprises et aux administrations publiques	9 793	3 175	2 641	3 467	3 626	6 570	14 197	3 512	8 136	55 117
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 832	870	35	–	–	–	–	–	–	6 737
Provisions pour pertes de crédit									(1 108)	(1 108)
	16 950	6 105	5 797	6 218	7 696	19 854	63 371	11 335	24 427	161 753
Autres										
Instruments financiers dérivés	1 266	1 173	1 052	941	469	1 113	3 061	4 392	–	13 467
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									414	414
Immobilisations corporelles									1 167	1 167
Goodwill									1 415	1 415
Immobilisations incorporelles									1 463	1 463
Autres actifs ⁽¹⁾	1 373	176	319	142	166	253	28	108	808	3 373
	2 639	1 349	1 371	1 083	635	1 366	3 089	4 500	5 267	21 299
	36 927	15 955	10 754	9 632	10 866	28 745	84 170	30 884	94 520	322 453

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 juillet 2020

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts ⁽¹⁾⁽²⁾										
Particuliers	1 720	2 332	3 533	3 348	1 796	5 561	7 285	2 714	37 871	66 160
Entreprises et administrations publiques	24 566	6 235	4 690	3 077	1 146	6 618	11 788	3 851	72 743	134 714
Institutions de dépôts	980	315	29	–	34	5	1	42	3 198	4 604
	27 266	8 882	8 252	6 425	2 976	12 184	19 074	6 607	113 812	205 478
Autres										
Acceptations	5 832	870	35	–	–	–	–	–	–	6 737
Engagements afférents à des titres vendus à découvert ⁽³⁾	57	258	172	176	98	1 088	2 674	5 078	7 007	16 608
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	15 518	6 593	2 624	6 264	–	1 500	–	–	3 380	35 879
Instruments financiers dérivés	1 970	1 359	870	598	438	942	5 341	2 628	–	14 146
Passifs relatifs à des créances cédées ⁽⁴⁾	–	429	1 750	273	1 753	3 352	11 026	3 077	–	21 660
Titrisation – cartes de crédit ⁽⁵⁾	–	–	–	–	–	36	28	–	–	64
Obligations locatives ⁽⁵⁾	7	14	21	21	21	84	227	243	–	638
Autres passifs – autres éléments ⁽¹⁾⁽⁵⁾	1 295	83	246	116	82	59	57	262	2 765	4 965
	24 679	9 606	5 718	7 448	2 392	7 061	19 353	11 288	13 152	100 697
Dettes subordonnées	–	–	–	–	–	–	–	777	–	777
Capitaux propres									15 501	15 501
	51 945	18 488	13 970	13 873	5 368	19 245	38 427	18 672	142 465	322 453
Engagements hors bilan										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	168	503	2 200	797	878	427	98	–	–	5 071
Créances sur cartes de crédit ⁽⁶⁾	–	–	–	–	–	–	–	–	7 998	7 998
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit ⁽⁷⁾	–	–	15	4 502	15	–	–	–	2 532	7 064
Engagements de crédit ⁽⁸⁾	3 078	3 900	5 114	4 144	5 208	6 006	10 448	1 109	28 826	67 833
Engagements en vertu de :										
Contrats de location ⁽⁹⁾	1	1	1	2	1	5	2	1	–	14
Autres contrats ⁽¹⁰⁾	102	176	204	39	39	142	142	–	88	932

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 4,5 G\$.

(8) Ces montants incluent 38,1 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(9) Ces montants comprennent les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et les contrats de location autres que pour des biens immobiliers de moins d'un an.

(10) Ces montants incluent 0,3 G\$ d'engagements contractuels liés à l'immeuble du siège social en construction.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2019

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	7 301	1 638	121	111	33	–	–	–	4 494	13 698
Valeurs mobilières										
À la juste valeur par le biais du résultat net	1 228	647	658	256	411	4 215	7 451	6 872	40 085	61 823
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	36	14	26	5	1	3 213	4 749	1 982	622	10 648
Au coût amorti	33	84	262	331	105	1 704	5 853	1 383	–	9 755
	1 297	745	946	592	517	9 132	18 053	10 237	40 707	82 226
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	7 247	1 365	922	495	–	1 317	–	–	6 377	17 723
Prêts ⁽¹⁾										
Hypothécaires résidentiels	734	1 161	1 959	3 093	2 893	10 674	32 601	3 375	681	57 171
Aux particuliers	253	430	803	972	843	3 367	11 576	3 407	15 293	36 944
Créances sur cartes de crédit									2 322	2 322
Aux entreprises et aux administrations publiques	8 469	2 771	2 995	3 203	2 222	6 016	13 445	2 771	8 707	50 599
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 138	710	45	–	–	–	–	–	–	6 893
Provisions pour pertes de crédit									(678)	(678)
	15 594	5 072	5 802	7 268	5 958	20 057	57 622	9 553	26 325	153 251
Autres										
Instruments financiers dérivés	564	614	483	262	194	847	2 039	3 126	–	8 129
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									385	385
Immobilisations corporelles									490	490
Goodwill									1 412	1 412
Immobilisations incorporelles									1 406	1 406
Autres actifs ⁽¹⁾	1 425	142	87	88	88	266	107	38	497	2 738
	1 989	756	570	350	282	1 113	2 146	3 164	4 190	14 560
	33 428	9 576	8 361	8 816	6 790	31 619	77 821	22 954	82 093	281 458

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2019

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts ^{(1) (2)}										
Particuliers	1 716	1 983	3 045	2 696	3 042	6 105	7 276	2 606	31 596	60 065
Entreprises et administrations publiques	20 252	6 050	6 630	4 778	2 723	6 411	11 706	6 213	60 503	125 266
Institutions de dépôts	711	69	79	29	275	–	5	46	3 021	4 235
	22 679	8 102	9 754	7 503	6 040	12 516	18 987	8 865	95 120	189 566
Autres										
Acceptations	6 138	710	45	–	–	–	–	–	–	6 893
Engagements afférents à des titres vendus à découvert ⁽³⁾	504	176	195	34	495	315	2 738	5 147	3 245	12 849
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	7 493	1 281	2 881	2 743	–	–	–	–	7 502	21 900
Instruments financiers dérivés	793	763	556	292	214	712	1 959	1 563	–	6 852
Passifs relatifs à des créances cédées ⁽⁴⁾	–	1 491	995	881	375	3 640	10 623	3 307	–	21 312
Titrisation – cartes de crédit ⁽⁵⁾	–	–	874	–	–	–	37	–	–	911
Autres passifs – autres éléments ^{(1) (5)}	1 298	330	141	63	36	58	84	292	2 964	5 266
	16 226	4 751	5 687	4 013	1 120	4 725	15 441	10 309	13 711	75 983
Dettes subordonnée	–	–	–	–	–	–	–	773	–	773
Capitaux propres									15 136	15 136
	38 905	12 853	15 441	11 516	7 160	17 241	34 428	19 947	123 967	281 458
Engagements hors bilan										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	335	1 430	411	1 019	888	1 258	53	–	–	5 394
Créances sur cartes de crédit ⁽⁶⁾	–	–	–	–	–	–	–	–	7 630	7 630
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit ⁽⁷⁾	–	15	3 017	15	–	–	–	–	2 608	5 655
Engagements de crédit ⁽⁸⁾	1 916	4 552	4 103	5 064	4 019	4 258	10 326	784	27 102	62 124
Engagements en vertu de :										
Contrats de location	8	17	26	27	26	99	249	239	–	691
Autres contrats ⁽⁹⁾	158	289	523	423	380	198	257	–	–	2 228

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 3,0 G\$.

(8) Ces montants incluent 35,7 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(9) Ces montants incluent 0,3 G\$ d'engagements contractuels liés à l'immeuble du siège social en construction.

Divulgence d'information sur les risques

Le Rapport annuel 2019, le Rapport aux actionnaires – Troisième trimestre 2020 et les documents d'informations complémentaires y afférant ont pour objectif la présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques, conformément aux recommandations du groupe EDTF du Conseil de stabilité financière. Le tableau suivant présente un sommaire des informations relatives aux 32 recommandations du groupe EDTF ainsi que les pages de référence pour aider les utilisateurs à trouver ces informations.

	Rapport annuel 2019	Rapport aux actionnaires ⁽¹⁾	Pages Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 ⁽¹⁾
Général			
1 Localisation de la divulgation concernant les risques	12	44	
Rapport de gestion	50 à 94, 107, 109 et 110	26 à 43	
États financiers consolidés	Notes 1, 7, 16, 23 et 29	Notes 7 et 14	19 à 29 ⁽²⁾
Informations financières complémentaires			5 à 48
Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3			
2 Terminologie relative aux risques et mesures de risque	58 à 94		
3 Risques principaux et risques émergents	63 à 67	4 à 10	
4 Principaux nouveaux ratios réglementaires	51 à 53, 80, 82 et 86	26, 27, 35, 38 et 81	
Gouvernance et gestion des risques			
5 Structure, processus et principales fonctions de gestion des risques	58 à 76, 82 et 83		
6 Culture de gestion des risques	58 et 59		
7 Principaux risques par secteur d'exploitation, gestion des risques et appétit pour le risque	57 à 59 et 63		
8 Tests de tension	50, 59, 71, 80, 81 et 83		
Adéquation des fonds propres et actif pondéré en fonction des risques			
9 Exigences minimales des fonds propres en vertu du Pilier 1	51 à 53	26 et 27	
10 Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			7 à 13, 16 et 17
11 Évolution des fonds propres réglementaires	55	28	
12 Planification en matière de capital	50 à 57		
13 Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'exploitation et par type de risque	57		6
14 Exigences des fonds propres par risque et par méthode de calcul de l'actif pondéré en fonction des risques	67 à 71		6
15 Risque de crédit lié au portefeuille bancaire			6
16 Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par type de risque	56	29	6
17 Évaluation de la performance du modèle de risque de crédit	62, 68 à 70 et 75		31
Liquidité			
18 Gestion de la liquidité et composantes de la réserve de liquidité	82 à 87	35 à 39	
Financement			
19 Sommaire des actifs grevés et non grevés	84 et 85	37	
20 Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan	203 à 207	40 à 43	
21 Stratégie de financement et sources de financement	87 à 89	39	
Risque de marché			
22 Lien entre les mesures de risque de marché et le bilan	77 et 78	32 et 33	
23 Facteurs de risque de marché	75 à 81, 191 et 192	33 à 35	
24 VaR : hypothèses, limites et processus de validation	78 et 79		
25 Tests de tension, VaR en période de tension et tests de validité rétroactifs	75 à 81		
Risque de crédit			
26 Expositions au risque de crédit	74 et 151 à 163	31 et 66 à 77	18 à 39, et 19 à 27 ⁽²⁾
27 Politiques d'identification des prêts dépréciés	72, 126 et 127		
28 Évolution des prêts dépréciés et provisions pour pertes de crédit	107, 109, 110 et 151 à 163	66 à 77	24 à 26 ⁽²⁾
29 Risque de contrepartie lié aux transactions d'instruments financiers dérivés	72, 73 et 171 à 174		33 à 40 et 28 ⁽²⁾ et 29 ⁽²⁾
30 Mesures d'atténuation du risque de crédit	70 à 72 et 148		20, 24 et 38 à 48
Autres risques			
31 Autres risques : gouvernance, mesure et gestion	66, 67 et 90 à 94		
32 Événements liés aux risques connus publiquement	90	4 à 10	

(1) Troisième trimestre 2020.

(2) Ces pages se retrouvent dans le document intitulé « Informations financières complémentaires – Troisième trimestre 2020 ».

Méthodes comptables et communication de l'information financière

Méthodes comptables et principales estimations comptables

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2020 ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019, à l'exception des modifications décrites à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés qui ont été appliquées à compter du 1^{er} novembre 2019 suite à l'adoption de l'IFRS 16 – *Contrats de location* et suite à l'adoption par anticipation des modifications à l'IFRS 7 et à l'IAS 39 découlant de la première phase du projet de la réforme des taux d'intérêt de référence.

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables sont considérées comme critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces méthodes font appel à des jugements et des estimations difficiles, subjectifs et complexes du fait qu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et de ces estimations pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque. Les principales estimations comptables sont les mêmes que celles décrites aux pages 95 à 100 du Rapport annuel 2019.

Considérations liées à la pandémie de COVID-19

Certaines méthodes comptables de la Banque font appel à des estimations et des jugements subjectifs et complexes du fait qu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019 pour un résumé des plus importants processus utilisés dans la préparation des estimations pour établir les états financiers consolidés conformément aux normes IFRS ainsi que des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs.

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que la COVID-19 avait atteint le stade de pandémie mondiale. En raison de l'incertitude accrue découlant de la nature sans précédent de la pandémie, le degré de complexité associé à l'élaboration des estimations fiables et à l'exercice du jugement a augmenté encore davantage. La comptabilisation des pertes de crédit attendues est particulièrement difficile compte tenu des circonstances actuelles et nécessite des jugements importants. Le modèle lié aux pertes de crédit attendues est de nature prospective et repose sur une approche de pondération probabiliste. L'évaluation des pertes de crédit attendues à chaque période de présentation de l'information financière reflète des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles ainsi que des prévisions des événements et de la conjoncture économique. En cette période de forte incertitude économique, il est très difficile de prévoir les événements et les données d'entrée d'ordre macroéconomique utilisées dans la modélisation des pertes de crédit attendues. L'élaboration de scénarios macroéconomiques et l'attribution de probabilités à ces scénarios nécessitent des jugements importants. La Banque tient compte des effets de la COVID-19 et des mesures de soutien d'envergure mises en place par les gouvernements. La Banque exerce un jugement expert en matière de crédit pour ajuster les résultats de la modélisation des pertes de crédit attendues lorsqu'il devient évident que des facteurs de risque et des informations connus ou attendus n'ont pas été pris en compte dans le processus de notation et de modélisation du risque de crédit. En raison de la COVID-19 et du ralentissement économique général, une grande incertitude de mesure entoure la détermination des pertes de crédit attendues, et l'évaluation est assujettie à des jugements importants. L'incertitude liée aux principales données d'entrée utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues est décrite à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

En réponse aux répercussions économiques de la COVID-19, le gouvernement du Canada a mis sur pied, entre autres programmes d'aide financière, le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), qui permet d'accorder des prêts sans intérêt jusqu'à concurrence de 40 000 \$ aux petites et moyennes entreprises et aux organismes à but non lucratif. La Banque et plusieurs autres institutions financières sont autorisées à mettre en œuvre ce programme, en collaboration avec Exportation et développement Canada. L'objectif du programme, qui est garanti par le gouvernement du Canada, est d'aider les entreprises à composer avec les difficultés économiques causées par la crise de la COVID-19. Les prêts octroyés par la Banque à des entreprises clientes dans le cadre du CUEC ne sont pas comptabilisés dans le bilan consolidé de la Banque, puisque les conditions d'un contrat de transfert de flux admissible sont remplies et que la Banque a déterminé que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des prêts ont été transférés au gouvernement du Canada. La Banque perçoit des frais d'administration, qui constituent un remboursement des coûts associés à l'administration du programme du gouvernement du Canada. Ces frais sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats en diminution des *Frais autres que d'intérêts – Autres*.

Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. Les normes ci-dessous ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'application de ces normes sur les états financiers consolidés.

Date d'entrée en vigueur – 1^{er} novembre 2020

Cadre conceptuel de l'information financière

Le 29 mars 2018, l'IASB a publié le *Cadre conceptuel de l'information financière*, qui remplace le Cadre conceptuel de 2010. L'IASB applique le nouveau cadre depuis la date de publication.

Date d'entrée en vigueur – 1^{er} novembre 2023

IFRS 17 – Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 17 – *Contrats d'assurance*. Cette nouvelle norme remplace l'actuelle norme comptable IFRS 4 portant sur les contrats d'assurance. L'IFRS 17 présente un nouveau cadre comptable qui améliorera la comparabilité et la qualité de l'information financière. L'IFRS 17 fournit des indications sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance, ainsi que les dispositions relatives aux informations à fournir à leur sujet. Des modifications à l'IFRS 17 ont été publiées en juin 2020 et prévoient un report de deux ans de sa date d'entrée en vigueur et d'autres changements visant à répondre aux préoccupations et aux problèmes de mise en œuvre soulevés après la publication de l'IFRS 17 en 2017. Dans sa version modifiée, l'IFRS 17 doit être appliquée de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée est permise. Si l'application rétrospective intégrale à un groupe de contrats d'assurance est impraticable, il est possible d'avoir recours à l'application rétrospective modifiée ou à l'approche fondée sur la juste valeur.

Communication de l'information financière

Au cours du troisième trimestre de 2020, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Données financières trimestrielles

(en millions de dollars canadiens,
sauf pour les données par action)

	2020			2019			2018		2019	2018
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	Total	Total
Revenu total	1 968	2 036	1 923	1 915	1 948	1 770	1 799	1 814	7 432	7 166
Résultat net	602	379	610	604	608	558	552	566	2 322	2 232
Résultat par action (\$)										
de base	1,67	1,01	1,69	1,68	1,68	1,52	1,51	1,53	6,39	6,01
dilué	1,66	1,01	1,67	1,67	1,66	1,51	1,50	1,52	6,34	5,94
Dividendes par action ordinaire (\$)	0,71	0,71	0,71	0,68	0,68	0,65	0,65	0,62	2,66	2,44
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (%)	17,0	10,7	18,0	18,2	18,7	17,8	17,2	17,8	18,0	18,4
Actif total	322 453	316 950	289 191	281 458	276 312	269 106	263 355	262 471		
Prêts dépréciés nets ⁽¹⁾	453	479	436	450	420	379	373	404		
Par action ordinaire (\$)										
Valeur comptable	38,91	38,74	37,58	36,89	36,12	35,49	34,85	34,40		
Cours de l'action										
haut	65,54	74,79	74,22	68,02	64,16	63,82	61,80	65,63		
bas	51,38	38,73	68,25	60,38	60,71	60,31	54,97	58,93		

(1) Tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues représentent les prêts dépréciés; les prêts dépréciés nets présentés dans ce tableau excluent les prêts DAC.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

(non audités)

Bilans consolidés	49
États consolidés des résultats	50
États consolidés du résultat global	51
États consolidés de la variation des capitaux propres	53
États consolidés des flux de trésorerie	54
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	55

Bilans consolidés

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Au 31 juillet 2020	Au 31 octobre 2019
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	29 078	13 698
Valeurs mobilières (notes 4, 5 et 6)		
À la juste valeur par le biais du résultat net	72 820	61 823
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	13 717	10 648
Au coût amorti	11 075	9 755
	97 612	82 226
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	12 711	17 723
Prêts (note 7)		
Hypothécaires résidentiels	61 983	57 171
Aux particuliers	37 012	36 944
Créances sur cartes de crédit	2 012	2 322
Aux entreprises et aux administrations publiques	55 117	50 599
	156 124	147 036
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 737	6 893
Provisions pour pertes de crédit	(1 108)	(678)
	161 753	153 251
Autres		
Instruments financiers dérivés	13 467	8 129
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	414	385
Immobilisations corporelles (note 2)	1 167	490
Goodwill	1 415	1 412
Immobilisations incorporelles	1 463	1 406
Autres actifs (note 9)	3 373	2 738
	21 299	14 560
	322 453	281 458
Passif et capitaux propres		
Dépôts (notes 5 et 10)	205 478	189 566
Autres		
Acceptations	6 737	6 893
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	16 608	12 849
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées ⁽¹⁾ (note 8)	35 879	21 900
Instruments financiers dérivés	14 146	6 852
Passifs relatifs à des créances cédées (notes 5 et 8)	21 660	21 312
Autres passifs (note 11)	5 667	6 177
	100 697	75 983
Dettes subordonnées	777	773
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque (notes 12 et 15)		
Actions privilégiées	2 450	2 450
Actions ordinaires	3 040	2 949
Surplus d'apport	47	51
Résultats non distribués	10 150	9 312
Autres éléments cumulés du résultat global	(177)	16
	15 510	14 778
Participations ne donnant pas le contrôle (note 13)	(9)	358
	15 501	15 136
	322 453	281 458

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Au 31 juillet 2020, les *Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées* comprennent les opérations de prise en pension à plus d'un jour avec la Banque du Canada, pour lesquelles l'actif sous-jacent est une valeur mobilière émise par la Banque tels des billets de dépôt au porteur et des obligations sécurisées.

États consolidés des résultats

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2020	2019	2020	2019
Revenus d'intérêts				
Prêts	1 362	1 608	4 540	4 795
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	265	282	901	821
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	48	46	158	128
Valeurs mobilières au coût amorti	49	50	169	155
Dépôts auprès d'institutions financières	16	40	70	179
	1 740	2 026	5 838	6 078
Frais d'intérêts				
Dépôts	491	886	2 092	2 557
Passifs relatifs à des créances cédées	89	113	300	327
Dette subordonnée	4	6	15	18
Autres	60	166	300	516
	644	1 171	2 707	3 418
Revenu net d'intérêts ⁽¹⁾	1 096	855	3 131	2 660
Revenus autres que d'intérêts				
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	93	75	293	218
Commissions de courtage en valeurs mobilières	46	43	152	133
Revenus des fonds communs de placement	121	115	353	333
Revenus des services fiduciaires	163	155	495	451
Revenus de crédit	122	107	339	308
Revenus sur cartes	32	45	104	134
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	63	69	194	200
Revenus (pertes) de négociation	72	251	511	584
Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	36	15	65	72
Revenus d'assurances, montant net	34	46	98	108
Revenus de change, autres que de négociation	25	27	80	73
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	7	8	23	23
Autres	58	137	89	220
	872	1 093	2 796	2 857
Revenu total	1 968	1 948	5 927	5 517
Frais autres que d'intérêts				
Rémunération et avantages du personnel	639	648	1 992	1 871
Frais d'occupation	74	107	217	232
Technologie	187	213	532	546
Communications	15	14	44	46
Honoraires professionnels	59	60	176	179
Autres	100	112	325	332
	1 074	1 154	3 286	3 206
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	894	794	2 641	2 311
Dotations aux pertes de crédit (note 7)	143	86	736	258
Résultat avant charge d'impôts	751	708	1 905	2 053
Charge d'impôts	149	100	314	335
Résultat net	602	608	1 591	1 718
Résultat net attribuable aux				
Actionnaires privilégiés	29	29	87	87
Actionnaires ordinaires	560	562	1 464	1 579
Actionnaires de la Banque	589	591	1 551	1 666
Participations ne donnant pas le contrôle	13	17	40	52
	602	608	1 591	1 718
Résultat par action (en dollars) (note 18)				
de base	1,67	1,68	4,37	4,71
dilué	1,66	1,66	4,34	4,67
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 12)	0,71	0,68	2,13	1,98

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Le Revenu net d'intérêts comprend les revenus de dividendes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

États consolidés du résultat global

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2020	2019	2020	2019
Résultat net	602	608	1 591	1 718
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts				
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Écart de change, montant net				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	(140)	(41)	52	1
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger	–	(8)	–	(8)
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	52	15	(21)	2
Reclassement dans le résultat net de l'incidence des opérations de couverture des (gains) pertes nets de change	–	6	–	6
	(88)	(28)	31	1
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	107	19	213	43
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(65)	(22)	(133)	(45)
Reclassement dans le résultat net de la variation des provisions pour pertes de crédit sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(1)	–	1	–
	41	(3)	81	(2)
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	3	41	(297)	(104)
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	(1)	(3)	(8)	(15)
	2	38	(305)	(119)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	(1)	–	2	4
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	(121)	(83)	135	(122)
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	19	(9)	(5)	(14)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(127)	(3)	(16)	(8)
	(229)	(95)	114	(144)
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	(275)	(88)	(77)	(260)
Résultat global	327	520	1 514	1 458
Résultat global attribuable aux				
Actionnaires de la Banque	320	505	1 472	1 406
Participations ne donnant pas le contrôle	7	15	42	52
	327	520	1 514	1 458

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés du résultat global (suite)

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

Impôts sur le résultat – Autres éléments du résultat global

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2020	2019	2020	2019
Écart de change, montant net				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	4	(1)	(3)	1
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger	–	(1)	–	(1)
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	14	5	(6)	1
Reclassement dans le résultat net de l'incidence des opérations de couverture des (gains) pertes nets de change	–	2	–	2
	18	5	(9)	3
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	38	7	76	16
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(23)	(8)	(48)	(16)
Reclassement dans le résultat net de la variation des provisions pour pertes de crédit sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	–	1	–
	15	(1)	29	–
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	1	15	(107)	(37)
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	(1)	(1)	(3)	(6)
	–	14	(110)	(43)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	–	–	1	1
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	(44)	(30)	48	(44)
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	8	(1)	(1)	(3)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(46)	(1)	(6)	(3)
	(49)	(14)	(48)	(89)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés de la variation des capitaux propres

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2020	2019
Actions privilégiées au début et à la fin	2 450	2 450
Actions ordinaires au début (note 12)	2 949	2 822
Émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions	96	78
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(5)	(31)
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	–	45
Actions ordinaires à la fin	3 040	2 914
Surplus d'apport au début	51	57
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 15)	7	9
Options d'achat d'actions levées	(11)	(10)
Autres	–	(3)
Surplus d'apport à la fin	47	53
Résultats non distribués au début	9 312	8 472
Incidence de l'adoption de l'IFRS 15 le 1 ^{er} novembre 2018	–	(4)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	1 551	1 666
Dividendes sur actions privilégiées (note 12)	(87)	(87)
Dividendes sur actions ordinaires (note 12)	(715)	(664)
Prime versée sur actions ordinaires rachetées à des fins d'annulation	(25)	(184)
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	135	(122)
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(5)	(14)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(16)	(8)
Effet du passif financier lié aux options de vente émises à l'intention de participations ne donnant pas le contrôle	–	(12)
Autres	–	1
Résultats non distribués à la fin	10 150	9 044
Autres éléments cumulés du résultat global au début	16	175
Écart de change, montant net	29	1
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	81	(2)
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	(305)	(119)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	2	4
Autres éléments cumulés du résultat global à la fin	(177)	59
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque	15 510	14 520
Participations ne donnant pas le contrôle au début (note 13)	358	379
Rachat de parts de fiducie émises par Fiducie d'actifs BNC	(350)	–
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	40	52
Autres éléments du résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	2	–
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(59)	(56)
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin	(9)	375
Capitaux propres	15 501	14 895

Autres éléments cumulés du résultat global

	Au 31 juillet 2020	Au 31 juillet 2019
Autres éléments cumulés du résultat global		
Écart de change, montant net	37	15
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	95	11
Gains (pertes) nets sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	(311)	32
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	2	1
	(177)	59

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés des flux de trésorerie

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net	1 591	1 718
Ajustements pour		
Dotations aux pertes de crédit	736	258
Amortissement des immobilisations corporelles incluant les actifs au titre de droits d'utilisation	146	92
Amortissement des immobilisations incorporelles	189	155
Gain sur cession d'actions de Corporation Fiera Capital (note 6)	–	(79)
Réévaluation à la juste valeur d'une participation (note 6)	–	33
Provisions pour contrats déficitaires	–	45
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	–	(50)
Pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles	–	57
Impôts différés	(77)	(38)
Pertes (gains) sur cessions de valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	(65)	(72)
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	(23)	(23)
Charge au titre des options d'achat d'actions	7	9
Variation des actifs et des passifs liés aux activités opérationnelles		
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(10 997)	(11 627)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	5 012	4 231
Prêts et acceptations, déduction faite de la titrisation	(9 102)	(5 057)
Dépôts	15 912	16 389
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	3 759	(3 863)
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	13 979	(234)
Instruments financiers dérivés, montant net	1 956	268
Titrisation – cartes de crédit	(846)	1
Intérêts et dividendes à recevoir et intérêts à payer	(188)	(70)
Actifs et passifs d'impôt exigible	(295)	(135)
Autres éléments	(786)	591
	20 908	2 599
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émissions d'actions ordinaires (incluant l'incidence des actions acquises à des fins de négociation)	85	113
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(30)	(215)
Rachat de parts de fiducie émises par Fiducie d'actifs BNC (note 13)	(350)	–
Remboursements d'obligations locatives	(68)	–
Dividendes versés	(1 029)	(736)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(59)	(56)
	(1 451)	(894)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Cession d'actions de Corporation Fiera Capital	–	128
Cession d'immobilisations corporelles	–	187
Variation nette des participations dans des entreprises associées et des coentreprises	(12)	(16)
Achats de valeurs mobilières autres que de négociation	(14 617)	(10 689)
Échéances de valeurs mobilières autres que de négociation	1 428	829
Cessions de valeurs mobilières autres que de négociation	9 421	6 927
Variation nette des immobilisations corporelles	(138)	(96)
Variation nette des immobilisations incorporelles	(246)	(262)
	(4 164)	(2 992)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	87	83
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	15 380	(1 204)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	13 698	12 756
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin ⁽¹⁾	29 078	11 552
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts versés	2 978	3 479
Intérêts et dividendes reçus	5 921	6 069
Impôts payés sur le résultat	497	291

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Cette rubrique représente le solde de *Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières* du bilan consolidé. Ce solde comprend un montant de 5,6 G\$ au 31 juillet 2020 (4,1 G\$ au 31 octobre 2019) pour lequel il y a des restrictions.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

(non auditées) (en millions de dollars canadiens)

Note 1	Mode de présentation	55	Note 11	Autres passifs	79
Note 2	Modifications de méthodes comptables	56	Note 12	Capital-actions	80
Note 3	Modifications futures de méthodes comptables	58	Note 13	Participations ne donnant pas le contrôle	81
Note 4	Juste valeur des instruments financiers	59	Note 14	Informations sur le capital	81
Note 5	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	64	Note 15	Paielements fondés sur des actions	82
Note 6	Valeurs mobilières	65	Note 16	Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	83
Note 7	Prêts et provisions pour pertes de crédit	66	Note 17	Impôts sur le résultat	84
Note 8	Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés	78	Note 18	Résultat par action	84
Note 9	Autres actifs	79	Note 19	Passifs éventuels	85
Note 10	Dépôts	79	Note 20	Informations sectorielles	86

Note 1 – Mode de présentation

Le 25 août 2020, le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) de la Banque pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2020.

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), que les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019, à l'exception des modifications décrites à la note 2 des présents états financiers consolidés qui ont été appliquées le 1^{er} novembre 2019 suite à l'adoption de l'IFRS 16 – *Contrats de location* et suite à l'adoption par anticipation des modifications à l'IFRS 7 et à l'IAS 39 découlant de la première phase du projet de réforme des taux d'intérêt de référence.

Tel que permis par les dispositions transitoires de l'IFRS 16, la Banque a choisi d'appliquer l'IFRS 16 selon la méthode rétrospective modifiée, sans retraitement des périodes comparatives. La note 2 afférente aux présents états financiers consolidés présente les incidences de l'adoption de l'IFRS 16 sur le bilan consolidé de la Banque au 1^{er} novembre 2019 et de plus amples renseignements liés à l'adoption de l'IFRS 16. Puisque les états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée aux termes des IFRS dans les états financiers annuels, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels consolidés audités et les notes y afférant de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2020, la Banque a modifié la présentation de l'état consolidé des résultats en ajoutant le sous-total *Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts*. À la suite de ce changement, la rubrique *Dotations aux pertes de crédit* a été déplacée après ce nouveau sous-total et les chiffres comparatifs pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2019 ont été ajustés en conséquence.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, qui constituent à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Banque. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

Considérations liées à la pandémie de COVID-19

Certaines méthodes comptables de la Banque font appel à des estimations et des jugements subjectifs et complexes du fait qu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019 pour un résumé des plus importants processus utilisés dans la préparation des estimations pour établir les états financiers consolidés conformément aux normes IFRS ainsi que des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs.

Note 1 – Mode de présentation (suite)

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que la COVID-19 avait atteint le stade de pandémie mondiale. En raison de l'incertitude accrue découlant de la nature sans précédent de la pandémie, le degré de complexité associé à l'élaboration des estimations fiables et à l'exercice du jugement a augmenté encore davantage. La comptabilisation des pertes de crédit attendues est particulièrement difficile compte tenu des circonstances actuelles et nécessite des jugements importants. Le modèle lié aux pertes de crédit attendues est de nature prospective et repose sur une approche de pondération probabiliste. L'évaluation des pertes de crédit attendues à chaque période de présentation de l'information financière reflète des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles ainsi que des prévisions des événements et de la conjoncture économique. En cette période de forte incertitude économique, il est très difficile de prévoir les événements et les données d'entrée d'ordre macroéconomique utilisées dans la modélisation des pertes de crédit attendues. L'élaboration de scénarios macroéconomiques et l'attribution de probabilités à ces scénarios nécessitent des jugements importants. La Banque tient compte des effets de la COVID-19 et des mesures de soutien d'envergure mises en place par les gouvernements. La Banque exerce un jugement expert en matière de crédit pour ajuster les résultats de la modélisation des pertes de crédit attendues lorsqu'il devient évident que des facteurs de risque et des informations connus ou attendus n'ont pas été pris en compte dans le processus de notation et de modélisation du risque de crédit. En raison de la COVID-19 et du ralentissement économique général, une grande incertitude de mesure entoure la détermination des pertes de crédit attendues, et l'évaluation est assujettie à des jugements importants. L'incertitude liée aux principales données d'entrée utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues est décrite à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

En réponse aux répercussions économiques de la COVID-19, le gouvernement du Canada a mis sur pied, entre autres programmes d'aide financière, le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), qui permet d'accorder des prêts sans intérêt jusqu'à concurrence de 40 000 \$ aux petites et moyennes entreprises et aux organismes à but non lucratif. La Banque et plusieurs autres institutions financières sont autorisées à mettre en œuvre ce programme, en collaboration avec Exportation et développement Canada. L'objectif du programme, qui est garanti par le gouvernement du Canada, est d'aider les entreprises à composer avec les difficultés économiques causées par la crise de la COVID-19. Les prêts octroyés par la Banque à des entreprises clientes dans le cadre du CUEC ne sont pas comptabilisés dans le bilan consolidé de la Banque, puisque les conditions d'un contrat de transfert de flux admissible sont remplies et que la Banque a déterminé que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des prêts ont été transférés au gouvernement du Canada. La Banque perçoit des frais d'administration, qui constituent un remboursement des coûts associés à l'administration du programme du gouvernement du Canada. Ces frais sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats en diminution des *Frais autres que d'intérêts – Autres*.

Note 2 – Modifications de méthodes comptables

La Banque a adopté la nouvelle norme et les normes modifiées suivantes le 1^{er} novembre 2019.

IFRS 16 – Contrats de location

L'IFRS 16 présente un modèle unique de comptabilisation au bilan par le preneur. Pour le bailleur, l'IFRS 16 maintient essentiellement la comptabilité prévue par la norme comptable précédente, notamment la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Les modifications des méthodes comptables découlant de l'adoption de l'IFRS 16 au 1^{er} novembre 2019 sont décrites ci-dessous.

À la date de passation d'un contrat, la Banque évalue si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Lorsque la Banque agit à titre de preneur, elle comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante à la date de début du contrat de location, sauf pour les contrats de location à court terme (qui désignent les contrats dont la durée est de 12 mois ou moins) autres que les contrats de location de biens immobiliers et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Pour ces contrats, la Banque comptabilise les paiements de loyer en tant que frais autres que d'intérêts selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location. Par mesure de simplification, la Banque a fait le choix, pour les contrats de location de biens immobiliers, de ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives et de les comptabiliser plutôt comme une seule composante.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont initialement évalués au coût. Ils sont ultérieurement évalués au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées, et ajustés pour tenir compte de certaines réévaluations des obligations locatives. Le coût d'un actif au titre du droit d'utilisation comprend le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative, les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, le cas échéant, les coûts directs initiaux engagés au moment de la passation du contrat de location, le cas échéant, et une estimation des coûts de démantèlement du bien ou de restauration du lieu, diminués des avantages incitatifs à la location reçus. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis sur une période correspondant au moindre de la durée du contrat de location et de la durée d'utilité de l'actif.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont présentés dans les *Immobilisations corporelles* du bilan consolidé. La charge d'amortissement et les pertes de valeur, le cas échéant, sont comptabilisées dans les *Frais autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats.

Obligations locatives

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs, diminuée des montants au titre des avantages incitatifs à la location qui n'ont pas encore été reçus. La valeur actualisée des paiements de loyers est déterminée au moyen du taux d'emprunt marginal de la Banque. L'obligation locative est ultérieurement évaluée au coût amorti calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour déterminer la durée du contrat, la Banque tient compte de tous les faits et circonstances qui font qu'elle a un avantage économique à exercer une option de prolongation ou à ne pas exercer une option de résiliation. La durée du contrat de location déterminée par la Banque comprend la durée non résiliable et les intervalles visés par toute option de prolongation du contrat de location que la Banque a la certitude raisonnable d'exercer ainsi que par toute option de résiliation du contrat de location que la Banque a la certitude raisonnable de ne pas exercer. La Banque réévalue la durée du contrat de location s'il se produit un événement ou un changement de circonstances important qui dépend de sa volonté. La Banque exerce son jugement pour déterminer la durée du contrat de location lorsqu'il comprend des options de prolongation et de résiliation.

Les obligations locatives sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé et les charges d'intérêts sont présentées dans les *Frais d'intérêts – Autres* de l'état consolidé des résultats.

Incidences relatives à l'adoption de l'IFRS 16

Le 1^{er} novembre 2019, la Banque a adopté l'IFRS 16. Par conséquent, la Banque a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation pour un montant de 648 M\$ (668 M\$ diminués des provisions pour contrats de location déficitaires de 20 M\$ comptabilisées antérieurement dans les *Autres passifs – Autres éléments* au 31 octobre 2019) et des obligations locatives pour un montant de 668 M\$.

Lors de la transition, pour les contrats de location antérieurement classés en tant que contrats de location simple, les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers restants et actualisées au taux d'emprunt marginal de la Banque au 1^{er} novembre 2019. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré de la Banque sur les obligations locatives au 1^{er} novembre 2019 était de 2,77 %. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont été évalués à un montant équivalent aux obligations locatives et diminués du montant des provisions pour contrats déficitaires comptabilisées au 31 octobre 2019.

La Banque s'est prévaluée des mesures de simplification suivantes dans l'application de l'IFRS 16 aux contrats de location antérieurement classés en tant que contrats de location simple. La Banque :

- a exclu les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de première application;
- s'est appuyée sur des appréciations antérieures du caractère déficitaire ou non des contrats;
- n'a pas séparé les composantes locatives des composantes non locatives et les a traitées comme une seule composante;
- a appliqué l'exemption relative à la comptabilisation aux contrats dont le terme de la durée se situe dans les 12 mois suivant la date de transition et aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur; et
- a choisi de ne pas appliquer l'IFRS 16 aux contrats de location d'immobilisations incorporelles.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des engagements de la Banque en vertu de contrats de location simple au 31 octobre 2019 et des obligations locatives comptabilisées au 1^{er} novembre 2019.

Engagements liés aux contrats de location simple au 31 octobre 2019	691
Options de renouvellement et de résiliation dont l'exercice est raisonnablement certain	70
Incidence de l'actualisation au taux d'emprunt marginal de la Banque au 1 ^{er} novembre 2019	(93)
Obligations locatives au 1 ^{er} novembre 2019	668

Au 31 juillet 2020, le montant des actifs au titre de droits d'utilisation présenté dans les *Immobilisations corporelles* est de 611 M\$ et le montant des obligations locatives présenté dans les *Autres passifs* est de 638 M\$. Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2020, la Banque a comptabilisé 25 M\$ de charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation dans les *Frais autres que d'intérêts – Frais d'occupation* (74 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020) et une charge d'intérêts sur les obligations locatives de 4 M\$ dans les *Frais d'intérêts – Autres* (13 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020).

Note 2 – Modifications de méthodes comptables (suite)

Réforme des taux d'intérêt de référence

Phase 1

En septembre 2019, en réponse à la période d'incertitude découlant du retrait progressif des taux d'intérêt de référence comme les taux interbancaires offerts (*Interbank Offered Rate* ou IBOR), l'IASB a publié des modifications à ses nouvelle et ancienne normes sur les instruments financiers, l'IFRS 9 – *Instruments financiers* et l'IAS 39 – *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, ainsi qu'à la norme connexe sur les informations à fournir, l'IFRS 7 – *Instruments financiers : Informations à fournir*. Le 1^{er} novembre 2019, la Banque a adopté par anticipation les modifications à l'IFRS 7 et l'IAS 39. À l'adoption de l'IFRS 9 le 1^{er} novembre 2017, la Banque a choisi de continuer à appliquer les exigences de la comptabilité de couverture de l'IAS 39.

Les modifications à l'IAS 39 fournissent une exemption temporaire en ce qui concerne l'application de certaines dispositions relatives à la comptabilité de couverture à toute relation de couverture directement touchée par la réforme des taux d'intérêt de référence. Une relation de couverture est touchée par la réforme des taux d'intérêt de référence si cette réforme donne naissance à des incertitudes quant à l'un ou l'autre des éléments suivants ou aux deux : a) le taux d'intérêt de référence (spécifié contractuellement ou non contractuellement) désigné comme risque couvert; b) l'échéance ou le montant des flux de trésorerie fondés sur un taux d'intérêt de référence de l'élément couvert ou de l'instrument de couverture. Les modifications touchent certaines dispositions précises relatives à la comptabilité de couverture, de sorte que les entités appliqueraient ces dispositions en supposant que la réforme des taux d'intérêt de référence ne change pas le taux d'intérêt de référence, permettant ainsi que la comptabilité de couverture continue d'être appliquée pour le temps que dure l'incertitude, avant la transition vers des taux de référence alternatifs. L'obligation d'appliquer ces modifications prend fin dès que se présente l'une ou l'autre des situations suivantes : l'incertitude rattachée à la réforme des taux d'intérêt de référence est levée ou la relation de couverture prend fin.

La date d'entrée en vigueur de ces modifications, pour la Banque, est le 1^{er} novembre 2020. Toutefois, une adoption par anticipation est permise. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 17 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

Phase 2

En avril 2020, l'IASB a publié un exposé-sondage sur la deuxième phase du projet de réforme des taux d'intérêt de référence, qui traite des questions qui pourraient avoir une incidence sur l'information financière lorsque les taux de référence existants seront remplacés par des taux de référence alternatifs. L'exposé-sondage présente des propositions de modifications à l'IFRS 9, à l'IAS 39, à l'IFRS 7, à l'IFRS 4 – *Contrats d'assurance* et à l'IFRS 16. Les modifications proposées sont dans les domaines suivants : modifications d'actifs financiers, de passifs financiers et d'obligations locatives, la comptabilité de couverture et les informations à fournir.

L'entrée en vigueur de ces modifications est prévue pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. Une application anticipée serait permise. L'IASB prévoit publier les modifications définitives en août 2020.

Note 3 – Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. Les normes ci-dessous ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'application de ces normes sur les états financiers consolidés.

Date d'entrée en vigueur – 1^{er} novembre 2020

Cadre conceptuel de l'information financière

Le 29 mars 2018, l'IASB a publié le *Cadre conceptuel de l'information financière*, qui remplace le Cadre conceptuel de 2010. L'IASB applique le nouveau cadre depuis la date de publication.

Date d'entrée en vigueur – 1^{er} novembre 2023

IFRS 17 – Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 17 – *Contrats d'assurance*. Cette nouvelle norme remplace l'actuelle norme comptable IFRS 4 portant sur les contrats d'assurance. L'IFRS 17 présente un nouveau cadre comptable qui améliorera la comparabilité et la qualité de l'information financière. L'IFRS 17 fournit des indications sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance, ainsi que les dispositions relatives aux informations à fournir à leur sujet. Des modifications à l'IFRS 17 ont été publiées en juin 2020 et prévoient un report de deux ans de sa date d'entrée en vigueur et d'autres changements visant à répondre aux préoccupations et aux problèmes de mise en œuvre soulevés après la publication de l'IFRS 17 en 2017. Dans sa version modifiée, l'IFRS 17 doit être appliquée de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée est permise. Si l'application rétrospective intégrale à un groupe de contrats d'assurance est impraticable, il est possible d'avoir recours à l'application rétrospective modifiée ou à l'approche fondée sur la juste valeur.

Note 4 – Juste valeur des instruments financiers

Juste valeur et valeur comptable des instruments financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût amorti selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers.

Au 31 juillet 2020								
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	–	29 078	29 078	29 078	29 078
Valeurs mobilières	69 678	3 142	13 110	607	11 075	11 305	97 612	97 842
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	–	–	–	12 711	12 711	12 711	12 711
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	7 726	–	–	–	154 027	156 957	161 753	164 683
Autres								
Instruments financiers dérivés	13 467	–	–	–	–	–	13 467	13 467
Autres actifs	–	–	–	–	1 323	1 323	1 323	1 323
Passifs financiers								
Dépôts	–	11 040			194 438 ⁽¹⁾	195 407	205 478	206 447
Autres								
Acceptations	–	–			6 737	6 737	6 737	6 737
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	16 608	–			–	–	16 608	16 608
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–			35 879	35 879	35 879	35 879
Instruments financiers dérivés	14 146	–			–	–	14 146	14 146
Passifs relatifs à des créances cédées	–	7 734			13 926	14 295	21 660	22 029
Autres passifs	–	–			2 075	2 077	2 075	2 077
Dettes subordonnées	–	–			777	785	777	785

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Note 4 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

Au 31 octobre 2019

	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	–	13 698	13 698	13 698	13 698
Valeurs mobilières	58 556	3 267	10 026	622	9 755	9 824	82 226	82 295
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	87	–	–	17 636	17 636	17 723	17 723
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	6 798	–	–	–	146 453	147 051	153 251	153 849
Autres								
Instruments financiers dérivés	8 129	–	–	–	–	–	8 129	8 129
Autres actifs	–	–	–	–	1 193	1 193	1 193	1 193
Passifs financiers								
Dépôts	–	11 203			178 363 ⁽¹⁾	178 861	189 566	190 064
Autres								
Acceptations	–	–			6 893	6 893	6 893	6 893
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	12 849	–			–	–	12 849	12 849
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–			21 900	21 900	21 900	21 900
Instruments financiers dérivés	6 852	–			–	–	6 852	6 852
Passifs relatifs à des créances cédées	–	8 215			13 097	13 186	21 312	21 401
Autres passifs	24	–			3 018	3 019	3 042	3 043
Dettes subordonnées	–	–			773	765	773	765

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif financier ou payé pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Les cours non ajustés sur des marchés actifs représentent la meilleure indication de la juste valeur. En l'absence de cours sur un marché actif, la Banque a recours à d'autres techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables pertinentes et minimisent celle de données non observables. Ces techniques d'évaluation comprennent, entre autres, l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur un marché, la référence à la juste valeur actuelle d'un instrument comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options, et toute autre technique d'évaluation couramment utilisée par les intervenants du marché s'il a été démontré que cette technique produit des estimations fiables. Le jugement est requis dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation. L'évaluation de la Banque a été fondée sur une appréciation en vigueur le 31 juillet 2020 et pourrait changer dans le futur. Par ailleurs, l'évaluation peut faire l'objet d'une certaine incertitude découlant du choix du modèle d'évaluation utilisé.

L'établissement de la juste valeur est soumis à un cadre de contrôle rigoureux. La Banque dispose de politiques et procédures qui régissent le processus d'évaluation de la juste valeur. La structure de gouvernance de la Banque en matière d'évaluation est demeurée en grande partie identique à celle décrite à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019. Les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers sont également décrites dans cette note et aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation.

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les IFRS établissent une hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. La hiérarchie qui s'applique à la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur un marché actif chaque fois que de telles données existent. La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés observés sur des marchés actifs pour des instruments identiques, et les données d'entrée non observables au niveau le plus bas. Si des données d'entrée de différents niveaux dans la hiérarchie sont utilisées, l'instrument financier est alors classé au même niveau de la hiérarchie que la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

Le transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1 et 2 ainsi que les transferts vers le (ou hors du) niveau 3 sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu. Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de nouvelles informations concernant les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur et le caractère observable de ces données.

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2020, 3 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférés hors du niveau 2 vers le niveau 1 suite à l'évolution de conditions du marché (9 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019). De plus, au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2020, 2 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférés hors du niveau 1 vers le niveau 2 suite à l'évolution de conditions du marché (1 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019). Au cours des périodes de neuf mois terminées les 31 juillet 2020 et 2019, il y a eu des transferts d'instruments financiers vers le (ou hors du) niveau 3 en raison de changements de disponibilité de données d'entrée observables sur un marché suite à l'évolution de conditions du marché.

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des évaluations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé.

	Au 31 juillet 2020			Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	2 572	7 817	–	10 389
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	9 485	–	9 485
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	9 002	1 145	–	10 147
Autres titres de créance	–	2 147	40	2 187
Titres de participation	39 837	363	412	40 612
	51 411	20 957	452	72 820
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	1 573	3 662	–	5 235
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	4 628	–	4 628
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 784	98	–	1 882
Autres titres de créance	–	1 365	–	1 365
Titres de participation	–	236	371	607
	3 357	9 989	371	13 717
Prêts	–	7 291	435	7 726
Autres				
Instruments financiers dérivés	119	13 308	40	13 467
	54 887	51 545	1 298	107 730
Passifs financiers				
Dépôts	–	11 212	19	11 231
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	12 537	4 071	–	16 608
Instruments financiers dérivés	151	13 986	9	14 146
Passifs relatifs à des créances cédées	–	7 734	–	7 734
	12 688	37 003	28	49 719

Note 4 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

				Au 31 octobre 2019
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	2 102	8 321	–	10 423
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	6 762	–	6 762
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 770	90	–	1 860
Autres titres de créance	–	2 666	27	2 693
Titres de participation	38 836	818	431	40 085
	42 708	18 657	458	61 823
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	196	4 236	–	4 432
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	1 674	–	1 674
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	3 471	75	–	3 546
Autres titres de créance	–	374	–	374
Titres de participation	53	207	362	622
	3 720	6 566	362	10 648
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées				
	–	87	–	87
Prêts				
	–	6 438	360	6 798
Autres				
Instruments financiers dérivés	179	7 924	26	8 129
	46 607	39 672	1 206	87 485
Passifs financiers				
Dépôts				
	–	11 383	–	11 383
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	8 352	4 497	–	12 849
Instruments financiers dérivés	156	6 674	22	6 852
Passifs relatifs à des créances cédées	–	8 215	–	8 215
Autres passifs	–	24	–	24
	8 508	30 793	22	39 323

Instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque classe les instruments financiers dans le niveau 3 lorsque la technique d'évaluation est fondée sur au moins une donnée d'entrée importante qui n'est pas observable sur des marchés. La Banque maximise l'utilisation de données observables pour déterminer la juste valeur des instruments financiers.

Pour la description des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019. Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation et aux données d'entrée non observables importantes utilisées pour la détermination de la juste valeur.

Analyse de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque effectue des analyses de sensibilité pour les évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, en substituant les données d'entrée non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles. Se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019 pour plus d'information sur l'incidence potentielle de la variation d'une donnée non observable sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. Il n'y a pas eu de changement important aux analyses de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3 pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020.

Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans les différents niveaux par le biais de positions économiques inverses. Les gains et pertes pour les instruments financiers classés dans le niveau 3 présentés dans les tableaux ci-après ne reflètent pas les gains et pertes inverses sur les instruments financiers utilisés à des fins de couverture économique qui peuvent avoir été classés par la Banque dans le niveau 1 ou 2. De plus, la Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 au moyen d'autres instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de ces couvertures n'est pas inclus dans le montant net présenté dans les tableaux suivants. Finalement, les gains et pertes présentés ci-après peuvent inclure des variations de la juste valeur basées sur des données d'entrée observables et non observables.

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2020				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	Dépôts
Juste valeur au 31 octobre 2019	458	362	360	4	–
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽²⁾	(12)	–	(20)	(7)	4
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	9	–	–	–
Achats	21	–	–	–	–
Ventes	(15)	–	–	–	–
Émissions	–	–	12	–	(18)
Règlements et autres	–	–	(94)	4	–
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	177	29	(9)
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	1	4
Juste valeur au 31 juillet 2020	452	371	435	31	(19)
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 juillet 2020 ⁽³⁾	1	–	(20)	(7)	4

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2019				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	Dépôts
Juste valeur au 31 octobre 2018	313	233	386	(7)	(11)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽⁴⁾	1	–	18	16	–
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	(2)	–	–	–
Achats ⁽⁵⁾	117	132	–	–	–
Ventes	(38)	–	–	–	–
Émissions	–	–	4	–	–
Règlements et autres	–	–	(42)	3	–
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	–	(10)	–
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	3	11
Juste valeur au 31 juillet 2019	393	363	366	5	–
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 juillet 2019 ⁽⁶⁾	(6)	–	18	16	–

(1) Les instruments financiers dérivés comprennent les actifs et les passifs, présentés au montant net.

(2) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est une perte de 35 M\$.

(3) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est une perte non réalisée de 22 M\$.

(4) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 35 M\$.

(5) Le 30 juin 2019, la Banque avait conclu qu'elle avait perdu l'influence notable sur NSIA Participations (NSIA), une entreprise associée en Côte d'Ivoire, et avait donc cessé la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence de ce placement. La Banque avait désigné son placement dans NSIA comme étant un actif financier (valeurs mobilières) à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, à un montant de 128 M\$.

(6) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain non réalisé de 28 M\$.

Note 5 – Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

La Banque a choisi de désigner certains instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net selon les critères présentés à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019. Conformément à sa stratégie de gestion des risques et en vertu de l'option juste valeur, qui permet la désignation si elle élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation des actifs financiers ou des passifs financiers ou de la comptabilisation des profits et pertes sur ceux-ci sur des bases différentes, la Banque a désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certaines valeurs mobilières, certaines valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente, ainsi que certains passifs relatifs à des créances cédées. La juste valeur des passifs relatifs à des créances cédées ne comprend pas le risque de crédit, car les détenteurs de ces passifs ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque. La Banque a aussi désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certains dépôts incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Pour déterminer la variation de la juste valeur imputable à un changement du risque de crédit des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, la Banque calcule, au début de la période, la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument avec les taux suivants : d'abord, avec un taux d'actualisation observé pour des titres similaires qui reflète la prime de crédit de la Banque et ensuite, avec un taux qui n'en tient pas compte. Puis l'écart obtenu entre les valeurs est comparé avec l'écart obtenu avec les mêmes taux en date de fin de période.

Les informations relatives aux actifs financiers et aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentées dans les tableaux suivants.

	Valeur comptable au 31 juillet 2020	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 31 juillet 2020	Gains (pertes) non réalisés pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Valeurs mobilières	3 142	6	81	106
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts ⁽¹⁾⁽²⁾	11 040	(444)	573	528
Passifs relatifs à des créances cédées	7 734	(9)	(175)	(248)
	18 774	(453)	398	280

	Valeur comptable au 31 juillet 2019	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 31 juillet 2019	Gains (pertes) non réalisés pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Valeurs mobilières	3 242	15	86	20
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	145	–	–	–
	3 387	15	86	20
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts ⁽¹⁾⁽²⁾	11 161	(29)	(722)	(132)
Passifs relatifs à des créances cédées	7 388	(14)	(161)	(73)
	18 549	(43)	(883)	(205)

(1) Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2020, la variation de la juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuable au risque de crédit qui est comptabilisée dans les *Autres éléments du résultat global* donne lieu à une perte de 173 M\$ (perte de 4 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2019). Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, cette variation donne lieu à une perte de 22 M\$ (perte de 11 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019).

(2) Le montant à l'échéance que la Banque sera tenue par contrat de payer aux détenteurs de ces dépôts fluctue et sera différent de la juste valeur à la date de présentation du bilan.

Note 6 – Valeurs mobilières

Qualité du crédit

Au 31 juillet 2020 et au 31 octobre 2019, les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les valeurs mobilières au coût amorti sont classées dans la phase 1 avec une qualité du crédit qui, selon les catégories de risques des notations internes de la Banque, se situe principalement dans la catégorie « Excellent ». Pour de plus amples renseignements sur le rapprochement des provisions pour pertes de crédit, se reporter à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

Gains (pertes) bruts sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

	Au 31 juillet 2020			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽¹⁾
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	5 121	114	–	5 235
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	4 447	181	–	4 628
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 860	22	–	1 882
Autres titres de créance	1 305	60	–	1 365
Titres de participation	626	10	(29)	607
	13 359	387	(29)	13 717

	Au 31 octobre 2019			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽¹⁾
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	4 411	26	(5)	4 432
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	1 614	60	–	1 674
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	3 521	25	–	3 546
Autres titres de créance	364	11	(1)	374
Titres de participation	649	2	(29)	622
	10 559	124	(35)	10 648

(1) Les provisions pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, d'un montant de 2 M\$ au 31 juillet 2020 (montant négligeable au 31 octobre 2019), sont présentées dans les *Autres éléments du résultat global*. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Banque a désigné certains titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sans reclassement ultérieur des gains et des pertes dans le résultat net. L'objectif économique de la détention de ces titres de participation est principalement de réaliser des revenus de dividendes.

Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2020, des revenus de dividendes de 14 M\$ ont été comptabilisés relativement à ces placements (13 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019), dont un revenu de dividendes de 2 M\$ pour les placements qui ont été vendus au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2020 (montant négligeable pour les placements vendus au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2019).

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2020			Neuf mois terminés le 31 juillet 2019		
	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total
Juste valeur au début	362	260	622	233	118	351
Variation de la juste valeur	9	(15)	(6)	(2)	(15)	(17)
Désignation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽¹⁾⁽²⁾	–	81	81	132	179	311
Cessions ⁽³⁾	–	(90)	(90)	–	(45)	(45)
Juste valeur à la fin	371	236	607	363	237	600

(1) Le 30 juin 2019, la Banque avait conclu qu'elle avait perdu l'influence notable sur NSIA Participations (NSIA), une entreprise associée en Côte d'Ivoire, et avait donc cessé la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence de ce placement. La Banque avait désigné son placement dans NSIA comme étant un actif financier évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, à un montant de 128 M\$. Suite à l'évaluation à la juste valeur, une perte de 33 M\$ avait été enregistrée au poste *Revenus autres que d'intérêts – Autres* de l'état consolidé des résultats dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles.

(2) Le 9 mai 2019, suite à la disposition d'une portion de son placement dans Corporation Fiera Capital, la Banque avait désigné la participation restante comme étant un actif financier évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

(3) La Banque a disposé de titres de participation de sociétés publiques pour des raisons économiques.

Note 6 – Valeurs mobilières (suite)

Valeurs mobilières au coût amorti

	Au 31 juillet 2020	Au 31 octobre 2019
Titres émis ou garantis par		
Le gouvernement du Canada	6 039	5 248
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	2 443	1 788
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	21	139
Autres titres de créance	2 573	2 581
Valeur comptable brute	11 076	9 756
Provisions pour pertes de crédit	1	1
Valeur comptable	11 075	9 755

Gains (pertes) sur cessions de valeurs mobilières au coût amorti

Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2020 et 2019, la Banque a disposé de certains titres de créance évalués au coût amorti. La valeur comptable de ces titres au moment de leur disposition était de 101 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020 (461 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019) et la Banque a comptabilisé des gains d'un montant de 5 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020 (montant négligeable pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019) dans les *Revenus autres que d'intérêts – Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net* de l'état consolidé des résultats.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit

Détermination et évaluation des pertes de crédit attendues

Détermination des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont déterminées selon une méthode de dépréciation à trois phases qui est fondée sur la variation de la qualité du crédit des actifs financiers depuis leur comptabilisation initiale.

Phase 1

Les actifs financiers pour lesquels il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 1.

Phase 2

Les actifs financiers pour lesquels le risque de crédit a augmenté de façon importante entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 2.

Phase 3

Les actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation, pour lesquels il y a un ou plusieurs événements qui ont eu un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de ces actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées, sont classés dans la phase 3.

DAC

Les actifs financiers qui sont dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) sont classés dans la catégorie DAC.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019 ainsi qu'à la note 1 des présents états financiers consolidés.

Qualité du crédit des prêts

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute au 31 juillet 2020 et au 31 octobre 2019 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues pour chaque catégorie de prêts au coût amorti, et selon la qualité du crédit pour les prêts à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour de plus amples renseignements sur la qualité du crédit selon les catégories de risques des notations internes (NI), se reporter au tableau « Cotes internes de risque de défaut » à la page 69 de la section « Risque de crédit » du Rapport annuel 2019.

	Au 31 juillet 2020					
	Prêts non dépréciés ⁽¹⁾		Prêts dépréciés		Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽²⁾	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC		
Hypothécaires résidentiels						
Excellent	21 753	7	–	–	–	21 760
Bon	14 927	70	–	–	–	14 997
Satisfaisant	9 664	896	–	–	–	10 560
À signaler	1 027	330	–	–	–	1 357
Faible	462	199	–	–	–	661
Défaut	–	–	170	–	–	170
Approche NI avancée	47 833	1 502	170	–	–	49 505
Approche standardisée	4 750	34	39	574	7 081	12 478
Valeur comptable brute	52 583	1 536	209	574	7 081	61 983
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	60	25	35	(65)	–	55
Valeur comptable	52 523	1 511	174	639	7 081	61 928
Aux particuliers						
Excellent	14 170	47	–	–	–	14 217
Bon	9 569	994	–	–	–	10 563
Satisfaisant	4 676	2 111	–	–	–	6 787
À signaler	355	797	–	–	–	1 152
Faible	81	221	–	–	–	302
Défaut	–	–	121	–	–	121
Approche NI avancée	28 851	4 170	121	–	–	33 142
Approche standardisée	3 419	56	20	375	–	3 870
Valeur comptable brute	32 270	4 226	141	375	–	37 012
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	81	155	73	(8)	–	301
Valeur comptable	32 189	4 071	68	383	–	36 711
Créances sur cartes de crédit						
Excellent	354	–	–	–	–	354
Bon	290	–	–	–	–	290
Satisfaisant	667	18	–	–	–	685
À signaler	353	209	–	–	–	562
Faible	28	73	–	–	–	101
Défaut	–	–	–	–	–	–
Approche NI avancée	1 692	300	–	–	–	1 992
Approche standardisée	20	–	–	–	–	20
Valeur comptable brute	1 712	300	–	–	–	2 012
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	41	130	–	–	–	171
Valeur comptable	1 671	170	–	–	–	1 841
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽⁴⁾						
Excellent	5 547	–	–	–	313	5 860
Bon	22 911	8	–	–	163	23 082
Satisfaisant	19 151	6 384	–	–	71	25 606
À signaler	43	1 607	–	–	–	1 650
Faible	22	240	–	–	–	262
Défaut	–	–	336	–	–	336
Approche NI avancée	47 674	8 239	336	–	547	56 796
Approche standardisée	4 678	174	108	–	98	5 058
Valeur comptable brute	52 352	8 413	444	–	645	61 854
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	157	191	233	–	–	581
Valeur comptable	52 195	8 222	211	–	645	61 273
Total des prêts						
Valeur comptable brute	138 917	14 475	794	949	7 726	162 861
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	339	501	341	(73)	–	1 108
Valeur comptable	138 578	13 974	453	1 022	7 726	161 753

(1) En raison de la pandémie de COVID-19, la Banque a approuvé certains reports de versements pour l'ensemble de ses prêts. Au 31 juillet 2020, la valeur comptable brute des prêts ayant fait l'objet de reports se chiffre à 3,7 G\$ pour les prêts hypothécaires résidentiels, 319 M\$ pour les prêts aux particuliers, 15 M\$ pour les créances sur cartes de crédit et 4,5 G\$ pour les prêts aux entreprises et administrations publiques. Ces prêts sont présentés dans la phase où ils se situaient immédiatement avant l'application du report de versement.

(2) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(3) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(4) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Au 31 octobre 2019

	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés		Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC		
Hypothécaires résidentiels						
Excellent	21 840	–	–	–	–	21 840
Bon	14 375	11	–	–	–	14 386
Satisfaisant	8 178	674	–	–	–	8 852
À signaler	413	497	–	–	–	910
Faible	101	248	–	–	–	349
Défaut	–	–	117	–	–	117
Approche NI avancée	44 907	1 430	117	–	–	46 454
Approche standardisée	3 686	19	27	553	6 432	10 717
Valeur comptable brute	48 593	1 449	144	553	6 432	57 171
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	37	12	25	(53)	–	21
Valeur comptable	48 556	1 437	119	606	6 432	57 150
Aux particuliers						
Excellent	14 331	–	–	–	–	14 331
Bon	10 119	206	–	–	–	10 325
Satisfaisant	4 973	1 477	–	–	–	6 450
À signaler	416	711	–	–	–	1 127
Faible	109	199	–	–	–	308
Défaut	–	–	139	–	–	139
Approche NI avancée	29 948	2 593	139	–	–	32 680
Approche standardisée	3 545	83	23	613	–	4 264
Valeur comptable brute	33 493	2 676	162	613	–	36 944
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	64	103	69	(4)	–	232
Valeur comptable	33 429	2 573	93	617	–	36 712
Créances sur cartes de crédit						
Excellent	370	–	–	–	–	370
Bon	316	–	–	–	–	316
Satisfaisant	786	20	–	–	–	806
À signaler	421	241	–	–	–	662
Faible	22	112	–	–	–	134
Défaut	–	–	–	–	–	–
Approche NI avancée	1 915	373	–	–	–	2 288
Approche standardisée	34	–	–	–	–	34
Valeur comptable brute	1 949	373	–	–	–	2 322
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	26	102	–	–	–	128
Valeur comptable	1 923	271	–	–	–	2 194
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽³⁾						
Excellent	4 783	–	–	–	112	4 895
Bon	22 951	4	–	–	53	23 008
Satisfaisant	22 367	1 346	–	–	72	23 785
À signaler	87	1 131	–	–	–	1 218
Faible	45	255	–	–	–	300
Défaut	–	–	306	–	–	306
Approche NI avancée	50 233	2 736	306	–	237	53 512
Approche standardisée	3 779	–	72	–	129	3 980
Valeur comptable brute	54 012	2 736	378	–	366	57 492
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	58	99	140	–	–	297
Valeur comptable	53 954	2 637	238	–	366	57 195
Total des prêts						
Valeur comptable brute	138 047	7 234	684	1 166	6 798	153 929
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	185	316	234	(57)	–	678
Valeur comptable	137 862	6 918	450	1 223	6 798	153 251

(1) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(2) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(3) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Le tableau suivant présente l'exposition au risque de crédit des engagements hors bilan au 31 juillet 2020 et au 31 octobre 2019 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Au 31 juillet 2020				Au 31 octobre 2019			
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Engagements hors bilan ⁽¹⁾								
Particuliers								
Excellent	14 886	45	–	14 931	12 088	2	–	12 090
Bon	3 937	302	–	4 239	3 585	51	–	3 636
Satisfaisant	1 366	286	–	1 652	1 328	180	–	1 508
À signaler	98	73	–	171	114	82	–	196
Faible	4	13	–	17	5	19	–	24
Défaut	–	–	2	2	–	–	4	4
Autres que particuliers								
Excellent	9 981	–	–	9 981	10 050	–	–	10 050
Bon	17 226	2	–	17 228	14 640	1	–	14 641
Satisfaisant	4 566	3 504	–	8 070	6 165	513	–	6 678
À signaler	34	293	–	327	17	161	–	178
Faible	4	108	–	112	167	29	–	196
Défaut	–	–	8	8	–	–	16	16
Approche NI avancée	52 102	4 626	10	56 738	48 159	1 038	20	49 217
Approche standardisée	9 629	54	–	9 683	6 154	–	1	6 155
Exposition totale	61 731	4 680	10	66 421	54 313	1 038	21	55 372
Provisions pour pertes de crédit	134	49	1	184	53	20	1	74
Exposition totale, déduction faite des provisions	61 597	4 631	9	66 237	54 260	1 018	20	55 298

(1) Correspondent aux lettres de garantie et lettres de crédit documentaire, aux engagements inutilisés et aux facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit.

Prêts en souffrance mais non dépréciés ⁽¹⁾

	Au 31 juillet 2020 ⁽²⁾				Au 31 octobre 2019			
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽³⁾	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽³⁾
En souffrance mais non dépréciés								
De 31 à 60 jours	76	59	14	43	92	82	27	31
De 61 à 90 jours	42	24	8	22	34	34	13	21
Plus de 90 jours ⁽⁴⁾	–	–	31	–	–	–	28	–
	118	83	53	65	126	116	68	52

(1) Les prêts en souffrance de moins de 31 jours ne sont pas présentés étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

(2) En raison de la pandémie de COVID-19, la Banque a approuvé certains reports de versements pour l'ensemble de ses prêts. Ces prêts sont présentés dans la catégorie où ils se situaient immédiatement avant l'application du report de versement.

(3) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(4) Tous les prêts en souffrance de plus de 90 jours, à l'exception des créances sur cartes de crédit, sont considérés comme étant dépréciés (phase 3).

Prêts dépréciés

	Au 31 juillet 2020			Au 31 octobre 2019		
	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets
Prêts – Phase 3						
Hypothécaires résidentiels	209	35	174	144	25	119
Aux particuliers	141	73	68	162	69	93
Créances sur cartes de crédit ⁽¹⁾	–	–	–	–	–	–
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽²⁾	444	233	211	378	140	238
	794	341	453	684	234	450
Prêts – DAC	949	(73)	1 022	1 166	(57)	1 223
	1 743	268	1 475	1 850	177	1 673

(1) Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées, au plus tard, lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours et elles sont radiées simultanément.

(2) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Provisions pour pertes de crédit

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit par rubrique du bilan consolidé et par type d'engagements hors bilan.

	Trimestre terminé le 31 juillet 2020					Provisions pour pertes de crédit au 31 juillet 2020
	Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2020	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ⁽²⁾⁽³⁾	11	(1)	–	–	–	10
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	3	(1)	–	–	–	2
Au coût amorti ⁽²⁾	2	(1)	–	–	–	1
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ⁽²⁾⁽³⁾	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	46	10	(2)	–	1	55
Aux particuliers	292	34	(27)	–	2	301
Créances sur cartes de crédit	158	27	(18)	–	4	171
Aux entreprises et aux administrations publiques	463	42	(8)	–	(1)	496
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	74	11	–	–	–	85
	1 033	124	(55)	–	6	1 108
Autres actifs ⁽²⁾⁽³⁾	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	18	3	–	–	–	21
Engagements inutilisés	141	19	–	–	–	160
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	3	–	–	–	–	3
	162	22	–	–	–	184
	1 211	143	(55)	–	6	1 305

	Trimestre terminé le 31 juillet 2019					Provisions pour pertes de crédit au 31 juillet 2019
	Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2019	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ⁽²⁾⁽³⁾	1	–	–	–	–	1
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	–	–	–	–	–	–
Au coût amorti ⁽²⁾	1	–	–	–	–	1
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ⁽²⁾⁽³⁾	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	8	7	(2)	–	–	13
Aux particuliers	238	29	(45)	–	6	228
Créances sur cartes de crédit	130	16	(26)	–	3	123
Aux entreprises et aux administrations publiques	272	20	(5)	–	1	288
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	35	–	–	–	–	35
	683	72	(78)	–	10	687
Autres actifs ⁽²⁾⁽³⁾	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	3	3	–	–	–	6
Engagements inutilisés	57	11	–	–	–	68
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	2	–	–	–	–	2
	62	14	–	–	–	76
	747	86	(78)	–	10	765

(1) L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2020 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 34 M\$ (39 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2019).

(2) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.

(3) Aux 31 juillet 2020 et 2019, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit majoritairement dans la catégorie « Excellent ».

(4) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat global* du bilan consolidé.

(5) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.

(6) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2020					Provisions pour pertes de crédit au 31 juillet 2020
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2019	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ^{(2) (3)}	2	8	–	–	–	10
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	–	2	–	–	–	2
Au coût amorti ⁽²⁾	1	–	–	–	–	1
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	21	37	(5)	–	2	55
Aux particuliers	232	148	(95)	–	16	301
Créances sur cartes de crédit	128	104	(72)	–	11	171
Aux entreprises et aux administrations publiques	268	271	(42)	–	(1)	496
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	29	56	–	–	–	85
	678	616	(214)	–	28	1 108
Autres actifs ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	6	15	–	–	–	21
Engagements inutilisés	66	94	–	–	–	160
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	2	1	–	–	–	3
	74	110	–	–	–	184
	755	736	(214)	–	28	1 305

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2019					Provisions pour pertes de crédit au 31 juillet 2019
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2018	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ^{(2) (3)}	1	–	–	–	–	1
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	–	–	–	–	–	–
Au coût amorti ⁽²⁾	1	–	–	–	–	1
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	1	17	(5)	–	–	13
Aux particuliers	259	98	(150)	–	21	228
Créances sur cartes de crédit	129	61	(76)	–	9	123
Aux entreprises et aux administrations publiques	249	45	(12)	–	6	288
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	20	15	–	–	–	35
	658	236	(243)	–	36	687
Autres actifs ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	3	3	–	–	–	6
Engagements inutilisés	49	19	–	–	–	68
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	2	–	–	–	–	2
	54	22	–	–	–	76
	714	258	(243)	–	36	765

(1) L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2020 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 122 M\$ (123 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019).

(2) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.

(3) Aux 31 juillet 2020 et 2019, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit majoritairement dans la catégorie « Excellent ».

(4) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat global* du bilan consolidé.

(5) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.

(6) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit pour chaque catégorie de prêts au coût amorti selon la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Trimestre terminé le 31 juillet 2020					Trimestre terminé le 31 juillet 2019				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾	
Hypothécaires résidentiels										
Solde au début	57	22	29	(62)	46	34	11	23	(60)	8
Créations ou acquisitions	5	–	–	–	5	2	–	–	–	2
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	9	(8)	(1)	–	–	3	(2)	(1)	–	–
Vers la phase 2	(1)	1	–	–	–	–	–	–	–	–
Vers la phase 3	–	(1)	1	–	–	–	(1)	1	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(7)	11	8	(6)	6	(3)	2	3	3	5
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(1)	–	–	–	(1)	–	–	–	–	–
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	5	3	8	(6)	10	2	(1)	3	3	7
Radiations	–	–	(2)	–	(2)	–	–	(2)	–	(2)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	1	–	1	–	–	1	–	1
Variations des taux de change et autres	(2)	–	(1)	3	–	(1)	–	(1)	1	(1)
Solde à la fin	60	25	35	(65)	55	35	10	24	(56)	13
Comprend :										
Montants utilisés	60	25	35	(65)	55	35	10	24	(56)	13
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Aux particuliers										
Solde au début	74	153	77	(7)	297	65	105	71	(1)	240
Créations ou acquisitions	8	–	–	–	8	16	–	–	–	16
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	27	(24)	(3)	–	–	18	(16)	(2)	–	–
Vers la phase 2	(4)	5	(1)	–	–	(4)	5	(1)	–	–
Vers la phase 3	(1)	(12)	13	–	–	(2)	(20)	22	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(17)	40	10	(1)	32	(26)	34	15	(3)	20
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(3)	(3)	–	–	(6)	(3)	(3)	(1)	–	(7)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	10	6	19	(1)	34	(1)	–	33	(3)	29
Radiations	–	–	(27)	–	(27)	–	–	(45)	–	(45)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	6	–	6	–	–	8	–	8
Variations des taux de change et autres	(1)	(1)	(2)	–	(4)	–	(1)	(1)	–	(2)
Solde à la fin	83	158	73	(8)	306	64	104	66	(4)	230
Comprend :										
Montants utilisés	81	155	73	(8)	301	63	103	66	(4)	228
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	2	3	–	–	5	1	1	–	–	2

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 31 juillet 2020 est nul puisqu'il n'y a eu aucune acquisition (37 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2019). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

	Trimestre terminé le 31 juillet 2020					Trimestre terminé le 31 juillet 2019				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾	
Créances sur cartes de crédit										
Solde au début	67	135	–	–	202	41	117	–	–	158
Créations ou acquisitions	4	–	–	–	4	2	–	–	–	2
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	41	(41)	–	–	–	33	(33)	–	–	–
Vers la phase 2	(4)	4	–	–	–	(3)	3	–	–	–
Vers la phase 3	–	(10)	10	–	–	–	(11)	11	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(35)	54	4	–	23	(35)	39	12	–	16
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(1)	(1)	–	–	(2)	(1)	–	–	–	(1)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	12	(7)	–	–	5
Dotations aux pertes de crédit	5	6	14	–	25	8	(9)	23	–	22
Radiations	–	–	(18)	–	(18)	–	–	(26)	–	(26)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	4	–	4	–	–	3	–	3
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	72	141	–	–	213	49	108	–	–	157
Comprend :										
Montants utilisés	41	130	–	–	171	27	96	–	–	123
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	31	11	–	–	42	22	12	–	–	34
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽⁶⁾										
Solde au début	220	213	196	–	629	71	108	154	1	334
Créations ou acquisitions	31	–	–	–	31	7	–	–	–	7
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	11	(9)	(2)	–	–	6	(3)	(3)	–	–
Vers la phase 2	(10)	11	(1)	–	–	(2)	3	(1)	–	–
Vers la phase 3	–	(4)	4	–	–	(1)	(1)	2	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(6)	11	46	–	51	(2)	6	20	–	24
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(5)	(3)	–	–	(8)	(2)	(1)	(3)	–	(6)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	21	6	47	–	74	6	4	15	–	25
Radiations	–	–	(8)	–	(8)	–	–	(5)	–	(5)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	1	–	1	–	–	1	–	1
Variations des taux de change et autres	–	–	(2)	–	(2)	–	–	–	–	–
Solde à la fin	241	219	234	–	694	77	112	165	1	355
Comprend :										
Montants utilisés	157	191	233	–	581	54	104	164	1	323
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	84	28	1	–	113	23	8	1	–	32
Total des provisions pour pertes de crédit à la fin ⁽⁷⁾	456	543	342	(73)	1 268	225	334	255	(59)	755
Comprend :										
Montants utilisés	339	501	341	(73)	1 108	179	313	254	(59)	687
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	117	42	1	–	160	46	21	1	–	68

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 31 juillet 2020 est nul puisqu'il n'y a eu aucune acquisition (37 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2019). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(6) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(7) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2020					Neuf mois terminés le 31 juillet 2019				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾	
Hypothécaires résidentiels										
Solde au début	37	12	25	(53)	21	31	13	21	(64)	1
Créations ou acquisitions	9	-	-	-	9	13	-	-	-	13
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	16	(13)	(3)	-	-	11	(8)	(3)	-	-
Vers la phase 2	(3)	3	-	-	-	-	1	(1)	-	-
Vers la phase 3	-	(3)	3	-	-	-	(3)	3	-	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	2	27	13	(12)	30	(20)	7	9	8	4
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(1)	(1)	-	-	(2)	-	-	-	-	-
Changements de modèles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux pertes de crédit	23	13	13	(12)	37	4	(3)	8	8	17
Radiations	-	-	(5)	-	(5)	-	-	(5)	-	(5)
Dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	-	1	-	1	-	-	1	-	1
Variations des taux de change et autres	-	-	1	-	1	-	-	(1)	-	(1)
Solde à la fin	60	25	35	(65)	55	35	10	24	(56)	13
Comprend :										
Montants utilisés	60	25	35	(65)	55	35	10	24	(56)	13
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Aux particuliers										
Solde au début	65	104	69	(4)	234	72	121	71	(3)	261
Créations ou acquisitions	29	-	-	-	29	35	-	-	-	35
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	62	(56)	(6)	-	-	58	(52)	(6)	-	-
Vers la phase 2	(15)	18	(3)	-	-	(15)	18	(3)	-	-
Vers la phase 3	(4)	(44)	48	-	-	(6)	(72)	78	-	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(48)	143	46	(3)	138	(73)	98	58	(1)	82
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(7)	(8)	(2)	-	(17)	(8)	(8)	(3)	-	(19)
Changements de modèles	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-
Dotations aux pertes de crédit	18	53	83	(3)	151	(9)	(16)	124	(1)	98
Radiations	-	-	(95)	-	(95)	-	-	(150)	-	(150)
Dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	-	19	-	19	-	-	22	-	22
Variations des taux de change et autres	-	1	(3)	(1)	(3)	1	(1)	(1)	-	(1)
Solde à la fin	83	158	73	(8)	306	64	104	66	(4)	230
Comprend :										
Montants utilisés	81	155	73	(8)	301	63	103	66	(4)	228
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	2	3	-	-	5	1	1	-	-	2

- (1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant les neuf mois terminés le 31 juillet 2020 est de 46 M\$ (66 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.
- (2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.
- (3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.
- (4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).
- (5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2020					Neuf mois terminés le 31 juillet 2019				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾	
Créances sur cartes de crédit										
Solde au début	47	113	–	–	160	40	115	–	–	155
Créations ou acquisitions	8	–	–	–	8	6	–	–	–	6
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	87	(87)	–	–	–	76	(76)	–	–	–
Vers la phase 2	(13)	13	–	–	–	(11)	11	–	–	–
Vers la phase 3	–	(31)	31	–	–	(2)	(29)	31	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(55)	135	30	–	110	(69)	95	36	–	62
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(2)	(2)	–	–	(4)	(3)	(1)	–	–	(4)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	12	(7)	–	–	5
Dotations aux pertes de crédit	25	28	61	–	114	9	(7)	67	–	69
Radiations	–	–	(72)	–	(72)	–	–	(76)	–	(76)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	11	–	11	–	–	9	–	9
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	72	141	–	–	213	49	108	–	–	157
Comprend :										
Montants utilisés	41	130	–	–	171	27	96	–	–	123
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	31	11	–	–	42	22	12	–	–	34
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽⁶⁾										
Solde au début	83	105	141	–	329	65	89	135	1	290
Créations ou acquisitions	63	–	–	–	63	23	–	–	–	23
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	17	(12)	(5)	–	–	15	(8)	(7)	–	–
Vers la phase 2	(26)	30	(4)	–	–	(6)	13	(7)	–	–
Vers la phase 3	–	(25)	25	–	–	(1)	(3)	4	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	117	129	120	–	366	(12)	24	54	–	66
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(11)	(7)	(3)	–	(21)	(7)	(3)	(8)	–	(18)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	160	115	133	–	408	12	23	36	–	71
Radiations	–	–	(42)	–	(42)	–	–	(12)	–	(12)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	2	–	2	–	–	7	–	7
Variations des taux de change et autres	(2)	(1)	–	–	(3)	–	–	(1)	–	(1)
Solde à la fin	241	219	234	–	694	77	112	165	1	355
Comprend :										
Montants utilisés	157	191	233	–	581	54	104	164	1	323
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	84	28	1	–	113	23	8	1	–	32
Total des provisions pour pertes de crédit à la fin ⁽⁷⁾	456	543	342	(73)	1 268	225	334	255	(59)	755
Comprend :										
Montants utilisés	339	501	341	(73)	1 108	179	313	254	(59)	687
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	117	42	1	–	160	46	21	1	–	68

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant les neuf mois terminés le 31 juillet 2020 est de 46 M\$ (66 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(6) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(7) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Principaux facteurs macroéconomiques

Les tableaux suivants présentent les principaux facteurs macroéconomiques utilisés lors de l'estimation des provisions pour pertes de crédit sur les prêts. Pour chacun des scénarios, soit le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste, la moyenne des valeurs des 12 prochains mois (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 1) et la moyenne des valeurs de la période restante prévue (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 2) du facteur macroéconomique sont présentées.

	Au 31 juillet 2020					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
Facteurs macroéconomiques ⁽¹⁾						
Croissance du PIB ⁽²⁾	12,9 %	2,7 %	15,1 %	2,8 %	8,2 %	2,8 %
Taux de chômage	9,2 %	8,1 %	8,2 %	7,1 %	11,0 %	8,8 %
Croissance de l'indice des prix des logements ⁽²⁾	(6,9) %	2,2 %	(2,6) %	2,9 %	(10,9) %	1,1 %
Écart de taux BBB ⁽³⁾	2,2 %	2,0 %	2,0 %	1,8 %	2,6 %	2,2 %
Croissance du S&P/TSX ⁽²⁾⁽⁴⁾	6,7 %	3,4 %	12,7 %	3,4 %	(0,1) %	3,6 %
Prix du pétrole WTI ⁽⁵⁾ (en \$ US par baril)	41	54	50	64	29	43

	Au 30 avril 2020					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
Facteurs macroéconomiques ⁽¹⁾						
Croissance du PIB ⁽²⁾	1,4 %	2,2 %	6,3 %	2,5 %	(1,7) %	2,0 %
Taux de chômage	8,5 %	7,0 %	7,5 %	5,9 %	9,3 %	8,0 %
Croissance de l'indice des prix des logements ⁽²⁾	(9,2) %	3,0 %	(4,4) %	3,8 %	(10,9) %	1,0 %
Écart de taux BBB ⁽³⁾	2,9 %	2,1 %	2,4 %	1,7 %	3,3 %	2,4 %
Croissance du S&P/TSX ⁽²⁾⁽⁴⁾	(5,6) %	4,1 %	2,1 %	3,1 %	(14,2) %	4,4 %
Prix du pétrole WTI ⁽⁵⁾ (en \$ US par baril)	27	53	34	64	19	33

	Au 31 octobre 2019					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
Facteurs macroéconomiques ⁽¹⁾						
Croissance du PIB ⁽²⁾	1,5 %	1,6 %	2,0 %	2,1 %	(2,0) %	1,6 %
Taux de chômage	5,8 %	5,7 %	5,6 %	5,3 %	6,8 %	7,5 %
Croissance de l'indice des prix des logements ⁽²⁾	3,1 %	3,1 %	6,1 %	2,3 %	(10,9) %	(0,3) %
Écart de taux BBB ⁽³⁾	1,6 %	1,6 %	1,5 %	1,4 %	2,7 %	2,6 %
Croissance du S&P/TSX ⁽²⁾⁽⁴⁾	4,9 %	2,4 %	8,5 %	2,9 %	(14,1) %	6,6 %
Prix du pétrole WTI ⁽⁵⁾ (en \$ US par baril)	61	60	71	69	39	39

- (1) Tous les facteurs macroéconomiques sont basés sur l'économie du Canada, sauf indication contraire.
(2) Le taux de croissance est annualisé.
(3) Rendement des obligations de sociétés notées BBB, moins le rendement du taux des obligations du gouvernement du Canada à échéance 10 ans.
(4) Indice boursier principal au Canada.
(5) Indice *West Texas Intermediate* (WTI) couramment utilisé comme référence du prix du pétrole.

Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux particuliers sont le taux de chômage et la croissance de l'indice des prix des logements, pour l'économie du Canada ou du Québec. Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux entreprises et aux administrations publiques sont le taux de chômage, l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB, la croissance du S&P/TSX et le prix du pétrole WTI.

Une augmentation du taux de chômage ou de l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB entraînera généralement une hausse des provisions pour pertes de crédit, alors qu'une augmentation des autres facteurs macroéconomiques (le PIB, le S&P/TSX, l'indice des prix des logements et le prix du pétrole WTI) entraînera généralement une baisse des provisions pour pertes de crédit.

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2020, certains facteurs macroéconomiques se sont améliorés et d'autres ont continué à se détériorer à la suite du déconfinement graduel, tandis qu'au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020, les principaux facteurs macroéconomiques se sont détériorés de façon significative avec la fermeture des services non essentiels.

Dans le scénario de base, l'économie canadienne rebondit en deuxième moitié d'année avec le déconfinement mais le taux de chômage en fin d'année demeure au-dessus de son niveau d'avant la récession. Le pétrole se maintient près de 40 \$ US en fin d'année et augmente en 2021. Dans un contexte de marché du travail difficile et de réduction de l'immigration, les prix des logements connaissent un recul alors que le S&P/TSX se situe à 15 300 points en fin d'année 2020 et à 16 200 points à la fin de 2021.

Dans le scénario optimiste, l'économie rebondit plus vigoureusement en raison de percées médicales pour faire face à la COVID-19. Les mesures de relance budgétaires et monétaires ont permis de limiter les dégâts quant à la destruction de capacité de production. Le taux de chômage en fin d'année 2020 est plus favorable que dans le scénario de base (1 point de pourcentage plus bas). Les prix des logements baissent légèrement, le S&P/TSX termine l'année en cours à 16 000 points et le pétrole rebondit en fin d'année 2020.

Dans le scénario pessimiste, une deuxième vague de COVID-19 amène les gouvernements à privilégier un nouveau confinement au quatrième trimestre de 2020 provoquant une recrudescence de stress sur les marchés financiers. Il en résulte une destruction de capacité de production plus prononcée. Le taux de chômage reprend donc une tendance haussière à la fin de 2020. Les prix des logements se contractent de façon importante. Le prix du pétrole descend à la fin de 2020 et le S&P/TSX se situe à 14 400 points à la fin de l'année en cours.

En raison de l'incertitude liée aux principales données d'entrée utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit, la Banque a exercé un jugement expert en matière de crédit pour ajuster les résultats de la modélisation des pertes de crédit attendues.

Analyse de sensibilité des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés

Scénarios

Le tableau suivant présente une comparaison du solde des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés (phases 1 et 2) de la Banque au 31 juillet 2020, c'est-à-dire avec une pondération probabiliste des trois scénarios, avec les provisions pour pertes de crédit résultant des simulations comme si chaque scénario avait été pondéré à 100 %.

	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés
Solde au 31 juillet 2020	999
Simulations	
Scénario optimiste à 100 %	817
Scénario de base à 100 %	958
Scénario pessimiste à 100 %	1 309

Note 8 – Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions dans lesquelles elle transfère directement à des tierces parties, notamment des entités structurées, des actifs financiers tels que des valeurs mobilières ou des prêts. Les modalités de certaines de ces transactions prévoient que la Banque conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à ces actifs financiers. Les risques comprennent les risques de crédit, de taux d'intérêt, de change, de remboursement anticipé et d'autres risques de prix, alors que les avantages comprennent les flux de revenus associés aux actifs financiers. Par conséquent, ces actifs financiers ne sont pas décomptabilisés et ces transactions sont traitées comme des emprunts assortis de garanties ou des emprunts garantis. Pour de plus amples renseignements sur la nature de ces transactions, se reporter à la note 8 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

Le tableau ci-dessous fournit des informations supplémentaires sur la nature des actifs financiers transférés qui ne remplissent pas les critères de décomptabilisation et de leurs passifs correspondants.

	Au 31 juillet 2020	Au 31 octobre 2019
Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Valeurs mobilières ⁽¹⁾	61 637	47 297
Prêts hypothécaires résidentiels	20 022	20 142
	81 659	67 439
Valeur comptable des passifs associés ⁽²⁾	45 245	36 625
Juste valeur des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Valeurs mobilières ⁽¹⁾	61 637	47 297
Prêts hypothécaires résidentiels	20 510	20 308
	82 147	67 605
Juste valeur des passifs associés ⁽²⁾	45 613	36 714

(1) Le montant relatif aux valeurs mobilières prêtées représente le montant maximal des valeurs mobilières de la Banque pouvant être prêtées. Pour les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat, le montant inclut les actifs de la Banque et ceux de tierces parties, et exclut les billets de dépôt au porteur émis par la Banque et les obligations sécurisées émises par la Banque.

(2) Les passifs associés comprennent les passifs relatifs à des créances cédées et les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat avant l'incidence de compensation pour un montant de 1 068 M\$ au 31 juillet 2020 (3 166 M\$ au 31 octobre 2019) excluant les conventions de rachat garanties par les billets de dépôt au porteur émis par la Banque et les obligations sécurisées émises par la Banque. Les passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées ne sont pas inclus, car la Banque peut prêter ses propres actifs financiers et ceux de tierces parties. La valeur comptable et la juste valeur des passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées se chiffrent à 6 011 M\$ au 31 juillet 2020 (9 753 M\$ au 31 octobre 2019).

Le tableau ci-dessous précise la nature des transactions relativement aux actifs financiers transférés mais non décomptabilisés.

	Au 31 juillet 2020	Au 31 octobre 2019
Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés et autres valeurs mobilières vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation	20 618	21 035
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	25 527	16 294
Valeurs mobilières prêtées	35 514	30 110
	81 659	67 439

Note 9 – Autres actifs

	Au 31 juillet 2020	Au 31 octobre 2019
Débiteurs, frais payés d'avance et autres éléments	994	696
Intérêts et dividendes à recevoir	540	623
Créances de clients, de négociants et de courtiers	783	570
Actif au titre des prestations définies	30	38
Actifs d'impôt différé	594	562
Actifs d'impôt exigible	402	216
Actifs au titre des cessions en réassurance	30	33
	3 373	2 738

Note 10 – Dépôts

	Au 31 juillet 2020			Au 31 octobre 2019	
	À vue ⁽¹⁾	Avec préavis ⁽²⁾	À terme fixe ⁽³⁾	Total	Total
Particuliers	5 340	32 531	28 289	66 160	60 065
Entreprises et administrations publiques	49 762	22 981	61 971	134 714	125 266
Institutions de dépôts	2 257	941	1 406	4 604	4 235
	57 359	56 453	91 666	205 478	189 566

- (1) Les dépôts à vue sont les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait et sont constitués essentiellement de dépôts dans les comptes de chèques.
(2) Les dépôts avec préavis sont les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait et sont constitués principalement de dépôts dans les comptes d'épargne.
(3) Les dépôts à terme fixe sont les dépôts qui sont encaissables à une date précise et incluent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti, les comptes et régimes d'épargne, les obligations sécurisées et d'autres instruments semblables.

La rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, les obligations sécurisées dont le solde s'élève à 10,3 G\$ au 31 juillet 2020 (9,5 G\$ au 31 octobre 2019). Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2020, la Banque a émis des obligations sécurisées pour un montant de 200 M\$ US (1,0 milliard d'euros d'obligations sécurisées émises en vertu du programme législatif d'obligations sécurisées venues à échéance ainsi que 1,3 G\$ US et 750 millions d'euros d'obligations sécurisées émises au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2019). Pour de plus amples renseignements sur les obligations sécurisées, se reporter à la note 27 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

De plus, au 31 juillet 2020, la rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, un montant de 8,0 G\$ (3,5 G\$ au 31 octobre 2019) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le gouvernement du Canada. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles de la Banque dans le cas où elle deviendrait non viable.

Note 11 – Autres passifs

	Au 31 juillet 2020	Au 31 octobre 2019
Créditeurs et charges à payer	1 852	1 883
Dettes de filiales envers des tiers	400	1 225
Intérêts et dividendes à payer	562	1 061
Obligations locatives ⁽¹⁾	638	–
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	894	548
Passif au titre des prestations définies	205	374
Provisions pour pertes de crédit — engagements hors bilan (note 7)	184	74
Passifs d'impôt différé	1	5
Passifs d'impôt exigible	35	144
Passifs d'assurance	–	24
Autres éléments ^{(2) (3) (4)}	896	839
	5 667	6 177

- (1) Au 1^{er} novembre 2019, suite à l'adoption de l'IFRS 16, des obligations locatives de 668 M\$ ont été comptabilisées.
(2) Au 31 juillet 2020, les autres éléments incluent une provision pour restructuration de 2 M\$ (6 M\$ au 31 octobre 2019).
(3) Au 31 juillet 2020, les autres éléments incluent une provision pour litiges de 6 M\$ (19 M\$ au 31 octobre 2019).
(4) Au 1^{er} novembre 2019, suite à l'adoption de l'IFRS 16, des provisions pour contrats déficitaires de 20 M\$ ont été appliquées contre les actifs au titre de droits d'utilisation présentés dans les *Immobilisations corporelles*.

Note 12 – Capital-actions

Rachat d'actions ordinaires

Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2020, la Banque a complété le rachat de 525 000 actions ordinaires au prix de 30 M\$, ce qui a réduit de 5 M\$ le *Capital-actions ordinaires* et de 25 M\$ les *Résultats non distribués*. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2019, la Banque avait complété le rachat de 3 547 200 actions ordinaires au prix de 215 M\$, ce qui avait réduit de 31 M\$ le *Capital-actions ordinaires* et de 184 M\$ les *Résultats non distribués*. Ces rachats ont été effectués avant le 13 mars 2020, date à laquelle le BSIF a abaissé la réserve pour stabilité intérieure et a indiqué qu'il s'attendait à ce que toutes les banques interrompent toute augmentation de dividendes et tout rachat d'actions.

Actions en circulation

	Au 31 juillet 2020		Au 31 octobre 2019	
	Nombre d'actions	Actions \$	Nombre d'actions	Actions \$
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	14 000 000	350	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 34	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 36	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 38	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300	12 000 000	300
	98 000 000	2 450	98 000 000	2 450
Actions ordinaires au début de l'exercice	334 172 411	2 949	335 070 642	2 822
Émises au titre du régime d'options d'achat d'actions	2 009 141	96	2 950 922	122
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(525 000)	(5)	(4 547 200)	(40)
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation ⁽¹⁾	9 443	–	699 564	45
Autres	–	–	(1 517)	–
Actions ordinaires à la fin de la période	335 665 995	3 040	334 172 411	2 949

(1) Au 31 juillet 2020, 5 597 actions sont vendues à découvert à des fins de négociation représentant un montant négligeable (3 846 actions détenues à des fins de négociation représentant un montant négligeable au 31 octobre 2019).

Dividendes déclarés

	Neuf mois terminés le 31 juillet			
	2020		2019	
	Dividendes \$	Dividendes par action	Dividendes \$	Dividendes par action
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	10	0,7547	10	0,7641
Série 32	9	0,7236	9	0,7313
Série 34	17	1,0500	17	1,0500
Série 36	16	1,0125	16	1,0125
Série 38	13	0,8344	13	0,8344
Série 40	11	0,8625	11	0,8625
Série 42	11	0,9281	11	0,9281
	87		87	
Actions ordinaires	715	2,1300	664	1,9800
	802		751	

Actions ordinaires entières

Dans le cadre de l'acquisition de Wellington West Holdings Inc. en 2011, la Banque avait émis des actions ordinaires entières. Au 31 juillet 2020, le nombre d'actions ordinaires entières est de 21 510 (21 510 au 31 octobre 2019). La Banque prévoit le règlement des actions entières restantes d'ici la fin de l'année 2020.

Note 13 – Participations ne donnant pas le contrôle

	Au 31 juillet 2020	Au 31 octobre 2019
Parts de fiducie émises par Fiducie d'actifs BNC (NBC CapS II) – Série 2 ⁽¹⁾	–	359
Autres	(9)	(1)
	(9)	358

(1) Comprend des intérêts courus de 9 M\$ au 31 octobre 2019.

Rachat de parts de fiducie émises par Fiducie d'actifs BNC

Le 30 juin 2020, Fiducie d'actifs BNC (la Fiducie), une fiducie à capital fixe établie par la Banque, a racheté la totalité des 350 000 parts de la Fiducie – série 2 (les NBC CapS II – série 2) en circulation, au prix de 1 000 \$ par part, pour un montant brut de 350 M\$. Le rachat a été approuvé par le BSIF. Pour de plus amples renseignements sur la Fiducie, se reporter aux notes 19 et 27 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019. Le 17 juillet 2020, la Fiducie a été dissoute.

Note 14 – Informations sur le capital

Les exigences de ratios réglementaires ont été ajustées par le BSIF au cours du deuxième trimestre de 2020 en réponse à l'impact de la pandémie de COVID-19. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du présent Rapport de gestion aux pages 7 à 9. La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 9,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 10,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 12,5 %. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %, une surcharge uniquement relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure de 1,0 %. La réserve pour stabilité intérieure, dont le niveau varie entre 0 % et 2,5 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BISI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais doit fournir un plan de mesures correctives au BSIF. Le 13 mars 2020, le BSIF a abaissé le niveau de la réserve à 1,0 %, avec effet immédiat. Le 23 juin 2020, le BSIF a confirmé que la réserve sera maintenue à 1,0 % jusqu'en décembre 2020. Les banques doivent également respecter le plancher des fonds propres qui établit le seuil réglementaire des fonds propres selon l'approche standardisée de Bâle II. Si les exigences selon Bâle III sont inférieures à 70 % des exigences de fonds propres calculées selon Bâle II, l'écart est ajouté à l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %.

Au cours du trimestre et des neuf mois terminés le 31 juillet 2020, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital.

Fonds propres et ratios réglementaires selon Bâle III

	Au 31 juillet 2020	Au 31 juillet 2020	Au 31 octobre 2019
	Ajustés ⁽¹⁾		
Fonds propres			
CET1	10 608	10 840	9 692
catégorie 1	13 058	13 290	12 492
total	14 336	14 336	13 366
Actif pondéré en fonction des risques	94 814	94 814	83 039
Exposition totale	309 001	309 001	308 902
Ratios des fonds propres			
CET1	11,2 %	11,4 %	11,7 %
catégorie 1	13,8 %	14,0 %	15,0 %
total	15,1 %	15,1 %	16,1 %
Ratio de levier	4,2 %	4,3 %	4,0 %

(1) Les fonds propres et les ratios réglementaires selon Bâle III ajustés au 31 juillet 2020 sont calculés en ne tenant pas compte de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du présent Rapport de gestion aux pages 7 à 9.

Note 15 – Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours des trimestres terminés les 31 juillet 2020 et 2019, la Banque n'a octroyé aucune option d'achat d'actions. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2020, la Banque a octroyé 1 789 280 options d'achat d'actions (2 116 892 options d'achat d'actions au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2019) d'une juste valeur moyenne de 5,11 \$ par option (6,14 \$ en 2019).

Au 31 juillet 2020, il y avait 11 779 220 options d'achat d'actions en circulation (12 103 626 options d'achat d'actions au 31 octobre 2019).

La juste valeur moyenne des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide du modèle Black-Scholes. Les hypothèses utilisées aux fins comptables sont les suivantes.

	Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2020	2019
Taux d'intérêt hors risque	1,94 %	2,50 %
Durée de vie prévue des options	7 ans	7 ans
Volatilité prévue	14,97 %	18,40 %
Dividendes prévus	4,29 %	4,37 %

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2020, une charge de rémunération de 2 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (3 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2019). Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2020, une charge de rémunération de 7 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (9 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019).

Note 16 – Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La Banque offre des régimes de retraite à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Le coût au titre de ces régimes, incluant les réévaluations comptabilisées dans les *Autres éléments du résultat global*, est présenté dans le tableau suivant.

Coût au titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

	Trimestre terminé le 31 juillet			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2020	2019	2020	2019
Coût des services rendus au cours de la période	32	24	–	1
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	2	–	1	2
Frais d'administration	1	1		
Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i>	35	25	1	3
Réévaluations⁽¹⁾				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	472	231	11	7
Rendement de l'actif des régimes ⁽²⁾	(318)	(125)		
Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	154	106	11	7
	189	131	12	10

	Neuf mois terminés le 31 juillet			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2020	2019	2020	2019
Coût des services rendus au cours de la période	95	70	1	3
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	6	1	3	5
Frais d'administration	3	3		
Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i>	104	74	4	8
Réévaluations⁽¹⁾				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	430	666	10	24
Rendement de l'actif des régimes ⁽²⁾	(623)	(524)		
Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	(193)	142	10	24
	(89)	216	14	32

(1) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont revus et mis à jour trimestriellement. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.

(2) Excluant les revenus d'intérêts.

Note 17 – Impôts sur le résultat

En avril 2020, la Banque a reçu une nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 240 M\$ (incluant les impôts provinciaux estimés et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant l'année 2015.

Au cours des exercices antérieurs, la Banque avait reçu de nouvelles cotisations visant des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 370 M\$ (incluant les impôts provinciaux et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant les années 2014, 2013 et 2012.

Les opérations faisant l'objet des nouvelles cotisations précitées sont semblables à celles traitées par les mesures législatives d'application prospective adoptées suite aux budgets fédéraux canadiens de 2015 et de 2018.

Il est possible que l'ARC établisse de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque pour les années d'imposition subséquentes à 2015, pour des activités similaires à celles visées par les nouvelles cotisations précitées. La Banque demeure convaincue que sa position fiscale était appropriée et entend défendre sa position vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés au 31 juillet 2020.

Note 18 – Résultat par action

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de la dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2020	2019	2020	2019
Résultat de base par action				
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	589	591	1 551	1 666
Dividendes sur actions privilégiées	29	29	87	87
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	560	562	1 464	1 579
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (<i>en milliers</i>)	335 552	334 843	335 390	335 344
Résultat de base par action (<i>en dollars</i>)	1,67	1,68	4,37	4,71
Résultat dilué par action				
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	560	562	1 464	1 579
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (<i>en milliers</i>)	335 552	334 843	335 390	335 344
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires (<i>en milliers</i>)				
Options d'achat d'actions ⁽¹⁾	1 679	2 925	2 074	2 778
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué (<i>en milliers</i>)	337 231	337 768	337 464	338 122
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	1,66	1,66	4,34	4,67

(1) Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2020, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte d'un nombre moyen de 3 381 741 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 68,17 \$ (1 766 024 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 64,14 \$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2019), car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte d'un nombre moyen de 3 162 455 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 68,17 \$ (1 783 167 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 64,14 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019).

Note 19 – Passifs éventuels

Maple Financial Group Inc.

La Banque détient une participation de 24,9 % dans Maple Financial Group Inc. (Maple), une société fermée canadienne qui exerçait ses activités par l'intermédiaire de filiales directes ou indirectes en propriété exclusive au Canada, en Allemagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Maple Bank GmbH (Maple GmbH), une filiale en propriété exclusive indirecte de Maple, a fait l'objet d'enquêtes des autorités allemandes au sujet d'irrégularités fiscales alléguées. Ces enquêtes ont commencé en septembre 2015 et portaient sur certaines activités de négociation effectuées par Maple GmbH et par certains de ses anciens employés, principalement au cours des exercices 2006 à 2010. Les autorités allemandes ont allégué que ces activités de négociation, qui sont souvent appelées opérations « CumEx », ont été réalisées en contravention de la législation fiscale allemande. Ni la Banque ni ses employés n'ont participé à ces activités de négociation ou n'ont fait, à la connaissance de la Banque, l'objet de ces enquêtes. À ce moment, la Banque a annoncé que s'il était déterminé que des portions de dividendes reçus de Maple pouvaient être raisonnablement attribuées à une fraude fiscale de Maple Bank GmbH, des moyens seraient mis en œuvre pour restituer ces montants à l'autorité compétente.

Le 6 février 2016, l'autorité fédérale allemande de réglementation du secteur financier, BaFin, a instauré un moratoire sur les activités de Maple GmbH, rendant impossible la poursuite du cours normal de ses affaires. En août 2016, Maple s'est placée sous la protection de la loi sur la faillite en vertu des lois canadiennes applicables, et un syndic a été nommé pour administrer la société. Une procédure similaire a été lancée pour chacune des autres filiales importantes de Maple dans leur territoire respectif. À la lumière de ces événements, la Banque a radié la valeur comptable de sa participation dans Maple, pour un montant de 164 M\$ (145 M\$ déduction faite des impôts) au cours du premier trimestre de 2016. La radiation de la participation dans cette entreprise associée de 164 M\$ a été comptabilisée à la rubrique *Revenus autres que d'intérêts – Autres* de l'état consolidé des résultats pour l'exercice terminé le 31 octobre 2016, et présentée dans le secteur des Marchés financiers.

Même s'il n'y a pas encore eu de détermination quant à une potentielle fraude fiscale de Maple GmbH ou de ses employés, le ministère des Finances allemand a émis, dans le cadre des procédures d'insolvabilité de Maple GmbH, une déclaration sur les résultats de la vérification fiscale de Maple GmbH et les conséquences fiscales pertinentes des opérations « CumEx » et qui a résulté en une créance fiscale finale auprès de l'administrateur de faillite. Cette créance a été approuvée par l'assemblée des créanciers de Maple GmbH.

La Banque a été en contact avec les procureurs allemands qui ont confirmé que, à leur avis et selon les preuves qu'ils ont examinées depuis qu'est survenue l'insolvabilité de Maple GmbH, la Banque n'a été impliquée à aucun égard dans la fraude fiscale alléguée de Maple GmbH et qu'elle n'a pas été négligente en n'identifiant pas la fraude alléguée. À la suite de discussions entre la Banque et les procureurs allemands au sujet des montants réputés attribuables à la fraude fiscale alléguée, la Banque a payé 7,7 millions d'euros aux autorités fiscales allemandes le 19 novembre 2019. Au 31 octobre 2019, une provision de 11 M\$ avait été comptabilisée afin de refléter cet événement postérieur à la date du bilan consolidé donnant lieu à des ajustements.

En décembre 2019, la Banque et les autres principaux actionnaires de Maple sont parvenus à une entente avec l'administrateur de faillite de Maple GmbH dans le but de régler toutes les réclamations potentielles qui pourraient être déposées contre eux par Maple GmbH ou en son nom. Dans le cadre de ce règlement, la Banque a accepté de payer 8,7 millions d'euros au profit des créanciers de Maple GmbH et a enregistré, au cours du premier trimestre de 2020, une charge de 13 M\$ dans les *Frais autres que d'intérêts – Autres* dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles. Au cours du troisième trimestre de 2020, en vertu de la finalisation de cette entente, l'ensemble des obligations importantes associées à la participation de la Banque dans Maple ont été éteintes.

Note 20 – Informations sectorielles

La Banque exerce ses activités dans les quatre secteurs d'exploitation définis ci-dessous, et les autres activités sont regroupées à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

Particuliers et Entreprises

Le secteur des Particuliers et Entreprises regroupe les activités de services bancaires, de financement et d'investissement offerts aux particuliers, aux conseillers et aux entreprises ainsi que les activités d'assurances.

Gestion de patrimoine

Le secteur de Gestion de patrimoine regroupe les solutions de placements, de services fiduciaires, de services bancaires, de services de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine offertes par l'entremise des réseaux de distribution internes et de tiers.

Marchés financiers

Le secteur des Marchés financiers comprend les services financiers et les services de banque d'investissement aux grandes entreprises ainsi que les solutions financières à une clientèle composée de moyennes et grandes entreprises, d'organismes du secteur public et d'investisseurs institutionnels. Il mène aussi des activités de négociation et d'investissement pour le compte de la Banque.

Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

Le secteur FSEU&I regroupe l'expertise en financement spécialisé offerte par la filiale Credigy, les activités de la filiale ABA Bank qui offre des produits et services financiers à des particuliers et à des entreprises au Cambodge, ainsi que des investissements ciblés dans certains marchés émergents.

Autres

Cette rubrique regroupe les activités de trésorerie, la gestion des liquidités, le financement de la Banque, la gestion de l'appariement du bilan, certains éléments non récurrents ainsi que la portion non allouée des services centralisés.

Trimestre terminé le 31 juillet⁽¹⁾

	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	600	604	106	112	292	83	198	159	(100)	(103)	1 096	855
Revenus autres que d'intérêts ⁽²⁾⁽³⁾	252	287	344	325	211	358	12	15	53	108	872	1 093
Revenu total	852	891	450	437	503	441	210	174	(47)	5	1 968	1 948
Frais autres que d'intérêts ⁽⁴⁾	457	461	274	268	206	187	79	69	58	169	1 074	1 154
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	395	430	176	169	297	254	131	105	(105)	(164)	894	794
Dotations aux pertes de crédit	79	57	2	–	41	10	21	19	–	–	143	86
Résultat avant charge (économie) d'impôts	316	373	174	169	256	244	110	86	(105)	(164)	751	708
Charge (économie) d'impôts ⁽²⁾	83	99	46	44	68	65	23	17	(71)	(125)	149	100
Résultat net	233	274	128	125	188	179	87	69	(34)	(39)	602	608
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	10	11	3	6	13	17
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	233	274	128	125	188	179	77	58	(37)	(45)	589	591
Actif moyen	116 846	113 132	5 718	6 146	121 544	116 601	14 872	10 972	60 988	41 477	319 968	288 328

Neuf mois terminés le 31 juillet⁽¹⁾

	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Revenu net d'intérêts ⁽⁵⁾	1 818	1 771	335	344	677	345	585	476	(284)	(276)	3 131	2 660
Revenus autres que d'intérêts ⁽³⁾⁽⁵⁾	762	805	1 054	953	882	911	3	47	95	141	2 796	2 857
Revenu total	2 580	2 576	1 389	1 297	1 559	1 256	588	523	(189)	(135)	5 927	5 517
Frais autres que d'intérêts ⁽⁴⁾⁽⁶⁾	1 384	1 382	834	802	625	547	239	211	204	264	3 286	3 206
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 196	1 194	555	495	934	709	349	312	(393)	(399)	2 641	2 311
Dotations aux pertes de crédit	450	178	6	–	212	20	63	60	5	–	736	258
Résultat avant charge (économie) d'impôts	746	1 016	549	495	722	689	286	252	(398)	(399)	1 905	2 053
Charge (économie) d'impôts ⁽⁵⁾	197	270	145	130	191	184	40	51	(259)	(300)	314	335
Résultat net	549	746	404	365	531	505	246	201	(139)	(99)	1 591	1 718
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	23	33	17	19	40	52
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	549	746	404	365	531	505	223	168	(156)	(118)	1 551	1 666
Actif moyen	116 611	112 064	5 881	6 265	121 215	110 218	14 022	10 674	53 683	44 426	311 412	283 647

(1) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Le *Revenu net d'intérêts*, les *Revenus autres que d'intérêts* et la *Charge (économie) d'impôts* des secteurs d'exploitation sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Pour l'ensemble des secteurs, le *Revenu net d'intérêts* a été majoré de 49 M\$ (58 M\$ en 2019), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été majorés de 4 M\$ (36 M\$ en 2019) et un montant équivalent est constaté à la *Charge (économie) d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*.

(3) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, les *Revenus autres que d'intérêts* de la rubrique *Autres* incluaient un gain sur cession d'actions de Fiera Capital Corporation de 79 M\$, un gain sur cession d'immobilisations corporelles de 50 M\$ et une perte liée à l'évaluation à la juste valeur d'une participation de 33 M\$.

(4) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, les *Frais autres que d'intérêts* de la rubrique *Autres* incluaient des pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles de 57 M\$, des provisions pour contrats déficitaires de 45 M\$ et des indemnités de départ de 10 M\$.

(5) Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, le *Revenu net d'intérêts* a été majoré de 162 M\$ (138 M\$ en 2019), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été majorés de 54 M\$ (99 M\$ en 2019) et un montant équivalent est constaté à la *Charge (économie) d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*.

(6) Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, les *Frais autres que d'intérêts* de la rubrique *Autres* incluent une charge relative à Maple de 13 M\$.

Renseignements pour les actionnaires et investisseurs

Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations investisseurs.

600, rue De La Gauchetière Ouest, 7^e étage
Montréal (Québec) H3B 4L2

Sans frais : 1 866 517-5455
Adresse électronique : relationsinvestisseurs@bnc.ca
Internet : bnc.ca/relationsinvestisseurs

Communications et Responsabilité sociale d'entreprise

600, rue De La Gauchetière Ouest, 18^e étage
Montréal (Québec) H3B 4L2

Téléphone : 514 394-8644
Adresse électronique : ap@bnc.ca

Dates de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2020

(sous réserve d'approbation du conseil d'administration de la Banque)

Premier trimestre	27 février
Deuxième trimestre	26 mai
Troisième trimestre	26 août
Quatrième trimestre	2 décembre

Divulgence des résultats du troisième trimestre de 2020

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mercredi 26 août 2020 à 13 h 00 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 806-5484 ou 416 340-2217. Le code d'accès est le 8516795#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 26 septembre 2020 en composant le 1 800 408-3053 ou le 905 694-9451. Le code d'accès est le 1511461#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel sur le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible sur le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles sur le site Internet de la Banque Nationale à la page des Relations investisseurs, le matin de la conférence téléphonique.

Agent des transferts et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires inscrits sont priés de communiquer avec l'agent des transferts Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires
100, avenue University, 8^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Téléphone : 1 888 838-1407
Télécopieur : 1 888 453-0330
Adresse électronique : service@computershare.com
Internet : computershare.com

Les actionnaires dont les actions sont détenues par l'entremise d'un intermédiaire de marchés sont priés, quant à eux, de communiquer avec ce dernier.

Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires peuvent, au moyen d'un transfert électronique de fonds, faire déposer leurs dividendes directement au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, régime qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 1 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407. Les porteurs d'actions ordinaires véritables ou non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Dividendes

Les dividendes versés par la Banque constituent des « dividendes déterminés » conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).